

اوتريمنت

是发挥才能最多最广泛
place where one can give wide
ledge on ability in his mother



Atlas

des langues du monde

ROLAND BRETON

Une pluralité fragile

I. LA PARENTÉ DES LANGUES

- Les familles de langues
- La préhistoire des langues
- Langues, dialectes et autres parlers
- Exemples de répartitions en Europe médiane et en Chine
- Exemples de répartitions dans les espaces de la francophonie
- Les autres formes de langage

II. LA PRATIQUE DES LANGUES

- Le poids des langues officielles
- Les langues internationales : l'anglais
- Les langues internationales : le français
- Les autres langues internationales
- Le plurilinguisme
- Les régimes plurilingues classiques
- Les régimes plurilingues multinationaux
- Combien de locuteurs par langue ?
- Les langues minoritaires
- Les langues à corpus écrit ancien
- Les langues émergentes
- Langues maternelles et langues secondes
- L'enseignement des langues secondes

III. LES TERRITOIRES DES LANGUES

- L'Europe
- Le monde arabe
- Le monde turco-iranien
- Le monde indien
- L'Extrême-Orient : Chine, Corée, Japon
- L'Asie du Sud-est
- L'Océanie
- L'Amérique du Nord, centrale et la Caraïbe
- L'Amérique du Sud
- L'Afrique sud-saharienne
- L'Afrique noire : exemples d'États "anglophones"
- L'Afrique noire : exemples d'États "francophones"

IV. L'AVENIR DES LANGUES

- Les langues nationales
- Le très inégal développement des langues

**ATLAS DES
LANGUES DU MONDE**
Une pluralité fragile

Roland Breton
Préface de Joshua A. Fishman

Jul 04
2010

Éditions Autrement
Collection Atlas/Monde

AUTEUR

Roland Breton est professeur émérite de géographie à l'université Paris-VIII (Vincennes - Saint-Denis). Il s'est consacré depuis une trentaine d'années aux questions linguistiques à travers le monde. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages, dont *Peuples et États : l'impossible équation ?* (Flammarion, 1998), *Du langage aux langues* (avec R. Bijeljac, Gallimard, 1997), *Atlas of the Languages and Ethnic Communities of South Asia* (Sage, 1997, 2^e éd. mise à jour, 1999), *L'Ethnopolitique* (PUF, 1995), *Géographie des civilisations* (PUF, 1987, rééd. 1991), *Géographie des langues* (PUF, 1976, rééd. 1983, 1995).

PRÉFACE

Joshua A. Fishman, né en 1926, est professeur émérite aux universités de Yeshiva à New York, de Stanford en Californie et de New York. Il a passé sa vie à étudier le multilinguisme, les interrelations entre langue, ethnicité et nation, et les politiques de développement des langues. Ce qui lui a permis, entre autres, de définir de nouveaux concepts tels ceux de « nationisme », de « diglossie » ou de « renversement du transfert linguistique ».

CARTES ET INFOGRAPHIES

Krystyna Mazoyer

MAQUETTE

Conception et réalisation : EDIRE

ÉDITIONS AUTREMENT

Direction : Henry Dougier

Coordination éditoriale : Laure Flavigny et Chloé Pathé

Communication et presse : Agnès Biltgen et Karine Mallet-Belmont

Cet ouvrage a reçu le soutien de la Maison des langues
173, boulevard Saint-Germain - 75006 Paris



© Editions Autrement 2003

77, rue du Faubourg-Saint-Antoine • 75011 Paris

Tél. 01 44 73 80 00 • Fax 01 44 73 00 12 • www.autrement.com

ISBN 2-7467-0400-5

ISSN 1272-0151

Dépôt légal : septembre 2003

Imprimé et broché en Italie

Achévé d'imprimer en août 2003

Tous droits réservés. Aucun élément de cet ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse de l'éditeur et du propriétaire, les Éditions Autrement.

**L'auteur dédie cet atlas
à Myrtille et Nils,
ses petits-enfants**

REMERCIEMENTS

Ce livre doit beaucoup à tous ceux qui m'ont soutenu dans une approche géographique des phénomènes de langues, qui était attendue dans le monde de la linguistique et restait à asseoir. Et, notamment, à tous mes amis chercheurs indiens, polonais, allemands, africains, russes, états-uniens, québécois, louisianais, acadiens, mapuches, italiens, gallois, chinois et autres, qui m'ont si souvent encouragé et ont nourri ma soif de connaissance.

SOMMAIRE

6 Préface

**« Un atlas des langues
du monde, miracle
des temps modernes »**

JOSHUA FISHMAN

8 Introduction

**« Un atlas géographique
des langues dans
le monde actuel »**

LA PARENTÉ DES LANGUES

10 Les familles de langues

12 La préhistoire des langues

14 Langues, dialectes et autres parlers

16 Exemples de répartitions en Europe médiane et en Chine

18 Exemples de répartitions dans les espaces de la francophonie

20 Les autres formes de langage

LA PRATIQUE DES LANGUES

22 Le poids des langues officielles

24 Les langues internationales : l'anglais

26 Les langues internationales : le français

28 Les autres langues internationales

30 Le plurilinguisme des pays

32 Les régimes plurilingues classiques

34 Les régimes plurilingues multinationaux

36 Combien de locuteurs par langue ?

38 Les langues minoritaires

40 Les langues à corpus écrit ancien

42 Les langues émergentes

44 Langues maternelles et langues secondes

46 L'enseignement des langues secondes

LES TERRITOIRES DES LANGUES

- 48 *L'Europe*
- 50 *Le monde arabe*
- 52 *Le monde turco-iranien*
- 54 *Le monde indien*
- 56 *L'Extrême-Orient : Chine, Corée, Japon*
- 58 *L'Asie du Sud-Est*
- 60 *L'Océanie*
- 62 *L'Amérique du Nord, centrale et la Caraïbe*
- 64 *L'Amérique du Sud*
- 66 *L'Afrique sud-saharienne*
- 68 *L'Afrique noire : exemples d'États anglophones*
- 70 *L'Afrique noire : exemples d'États francophones*

L'AVENIR DES LANGUES

- 72 *Les langues nationales*
- 74 *Le très inégal développement des langues*

- 76 *Bibliographie*
- 77 *Index*

Un atlas des langues du monde, miracle des temps modernes

Je suis un amoureux des cartes et un amoureux des langues ; l'alliance de ces deux passions me procure un immense plaisir, à la fois intellectuel et esthétique. Je suis prêt à parier que ceux qui apprécient ces délices non seulement tourneront les pages de cet atlas pour y apprendre des choses sur les langues, mais plongeront dedans, fascinés par la beauté des cartes et prisonniers du plaisir infini qu'un tel livre peut procurer. Mais je n'oublie pas que de tels ouvrages ne se trouvent pas sous le pied d'un cheval. Ils sont complexes à concevoir et les difficultés rencontrées sont nombreuses. Cependant, cet atlas nous prouve que ces difficultés n'ont pas à rester paralysantes et qu'un travail universitaire patient, précis et pertinent peut permettre, au bout du compte, de les surmonter. L'ère des miracles n'est donc pas totalement terminée !

Les cartes naissent du parallélisme entre des marques sur le sol et des marques sur une page. Les fleuves, les montagnes, les frontières, les villes, les forêts, les jungles et les déserts : tous ces éléments occupent un espace et peuvent par conséquent être tout aussi bien localisés de manière précise sur du papier ; grâce aux indications d'échelle que comprend toute bonne carte, l'utilisateur peut mettre en parallèle les distances indiquées sur la page et les distances réelles. Mais comment ce parallélisme peut-il être appliqué aux langues ? En effet, les langues n'occupent aucun espace. Seuls leurs locuteurs et leurs institutions peuvent être localisés spatialement. C'est la raison pour laquelle la cartographie des langues dépend toujours de la démographie, à savoir, généralement, d'informations fournies par les gouvernements, comme le nombre de locuteurs d'une langue vivant dans une région ou un endroit particulier. Dans de nombreux cas, ces chiffres sont gonflés ou minimisés, selon la politique du gouvernement de facilitation ou d'interdiction de certaines langues liées à des groupes ethniques et/ou religieux particuliers. Souvent, les cartographes des langues doivent donc être capables de dénicher des données meilleures, plus fiables, que les données officielles ; ils y parviennent dans une certaine mesure en vérifiant ces informations auprès d'autres spécialistes ou auprès d'agences internationales plus neutres et de leurs observateurs aguerris. Mais la tâche ne s'arrête pas là...

Les distributions démographiques ne sont jamais stables et varient sans cesse au cours du temps, augmentant ou diminuant. En outre, dans la majeure partie du monde, de nombreuses personnes utilisent plus d'une langue dans leur vie quotidienne. Et, pour compliquer la chose, il existe des différences de pratiques : si certains parlent aussi bien

qu'ils écrivent les différentes langues qu'ils utilisent, ce n'est pas le cas de tous. Ces multiples degrés d'usage des langues varient eux aussi au cours de la vie des individus ; ils sont par ailleurs influencés par les migrations, le commerce, le développement économique et la guerre. Autre complication : les centres urbains posent des problèmes particuliers car leurs habitants vivent souvent dans des environnements multiethniques et multilingues, sans qu'existe aucune frontière ou séparation particulière. Vu toutes ces difficultés, il apparaît donc clair qu'un atlas des langues, sans même parler d'un atlas des langues du monde, n'est pas quelque chose que n'importe qui peut concevoir.

Heureusement, dans le cas de l'atlas que le lecteur ou la lectrice a en ce moment entre les mains, nous avons affaire à un spécialiste internationalement reconnu qui, depuis presque cinquante ans, a travaillé, dans différentes régions du monde, à cartographier les langues de régions, pays et villes déterminés. C'est un chercheur, un universitaire (professeur émérite à l'université Paris-VIII depuis 1994), un conférencier que l'on s'arrache, un écrivain, un expert et un cartographe des langues qui ne se laisse pas facilement décourager par les difficultés ou les obstacles. Alors que la majeure partie de ses écrits sont à l'origine en français, il est lui-même devenu septilingue afin de mieux analyser les articles et rapports concernant la démographie des langues dans le monde. Heureusement pour les chercheurs (qui sont loin d'avoir tous les mêmes capacités linguistiques que lui), il a aussi publié une partie de son riche travail dans d'autres langues que le français. Étant donné mes propres limites linguistiques, je pense ici en particulier à un atlas régional intitulé *Atlas of the Languages and Ethnic Communities of South Asia* (Sage, Delhi, 1997) et à son ouvrage fondamental et toujours inégalé, *Geolinguistics: Language Dynamics and Ethnolinguistic Geography* (University of Ottawa Press, 1991).

L'*Atlas des langues du monde* est donc le reflet à la fois des travaux actuels du Professeur Roland Breton et de ses recherches depuis le départ. Nous avons ici en main un atlas qui incarne la géolinguistique, un atlas mondial qui offre à la communauté universitaire dans son entier et aux amoureux des cartes et des langues à travers le monde un véritable travail de beauté, de recherches rigoureuses et d'amour.

Merci pour ce cadeau.

JOSHUA A. FISHMAN

Professeur émérite et visitant aux universités de Yeshiva à New York,
de Stanford en Californie et de New York

Un atlas géographique des langues dans le monde actuel

L'inéluctable mondialisation en cours a de nombreux aspects culturels, dont l'un des plus importants est l'extension grandissante des contacts entre toutes les parties de l'humanité qui parlent tant de langues différentes. Or, faute d'analyse systématique cohérente, personne n'est encore en mesure de dire exactement combien de langues vivantes sont parlées dans l'humanité actuelle. Mais, ce que de nombreux spécialistes ont dénoncé depuis quelques années, c'est que le XXI^e siècle va être celui d'une disparition générale et croissante des langues vivantes, sans équivalent dans l'histoire de l'humanité...

Étant donné ses dimensions, cet atlas ne peut avoir la prétention de faire un inventaire des langues de l'humanité. Mais, simplement, de donner un aperçu qui permette au lecteur, grâce à une présentation imagée, d'avoir une impression visuelle frappante de la multiplicité des langues et de la diversité des situations linguistiques, en faisant le tour des principaux problèmes posés à l'échelle de la planète comme en parcourant les différentes parties du monde.

Ce n'est pas à proprement parler un ouvrage de linguistique, c'est-à-dire d'étude des mécanismes internes des langues ou de leurs subdivisions – ce que sont, par exemple, les atlas de dialectologie. Ici est posé un regard externe sur les langues considérées comme des phénomènes déjà définis et délimités. Il s'agit donc d'un travail avant tout géographique sur la répartition spatiale des langues. Mais celle-ci est loin d'être statique, car elle ne cesse d'être soumise à des forces, internes d'ordre linguistique ou externes d'ordre sociopolitique, qui soumettent toutes les langues à une dynamique qui s'accélère. Les aspects territoriaux, sociaux et culturels de l'évolution qui s'ensuit constituent l'essentiel de la géolinguistique.

Cette présentation géolinguistique ou écolinguistique des rapports entre les langues et leur environnement naturel et humain fait, bien sûr, appel principalement à des cartes, mais aussi à d'autres procédés de représentation des phénomènes quantitatifs, tels que graphiques et anamorphoses, relatifs au volume et à l'accroissement des populations concernées, c'est-à-dire à la démoulinguistique. Tout en développant parallèlement les aspects qualitatifs de ces évolutions touchant à l'emploi des langues dans

la société (la sociolinguistique), dans les communautés naturelles (l'ethnolinguistique) ou par les États (la politolinguistique) qui pratiquent tous, explicitement ou non, l'« aménagement linguistique » (*language planning*).

Dans cette perspective multiple, le présent ouvrage traite successivement, en ses quatre parties, des langues selon différents angles d'approche.

La première partie est consacrée à la parenté des langues, donc à leur répartition en familles et à la mise en place historique et préhistorique de ces dernières à partir de macro-familles supposées. Les variantes, dialectales et autres, sont aussi présentées avec des exemples divers. Sans oublier les langages non oraux...

La deuxième partie traite de la pratique des langues, à l'échelle des États, des populations et des individus. Ce qui signifie d'abord un échelonnement entre langues officielles, nationales, internationales ou régionales, avec des exemples de pays aménageant le plurilinguisme de différentes façons. Ensuite, sont abordées la pratique des populations qui engendre l'apparition des communautés ethnolinguistiques, minoritaires ou non, et la hiérarchie entre langues anciennement écrites et langues restées surtout orales. Enfin, vient la pratique à l'échelle des individus qui peuvent, en plus de leur langue maternelle ou première, acquérir des langues secondes - et cela très différemment selon les pays.

La troisième partie passe en revue les territoires des langues à travers les dix principales régions continentales ou sous-continentales du monde et l'extension des aires linguistiques, en particulier dans les pays les plus multilingues.

La quatrième envisage l'avenir des langues à partir des tendances actuelles à la prévalence des langues nationales et aux menaces pesant sur les petites langues ne bénéficiant pas de développement et dont on s'accorde à prédire la disparition en masse au XXI^e siècle.

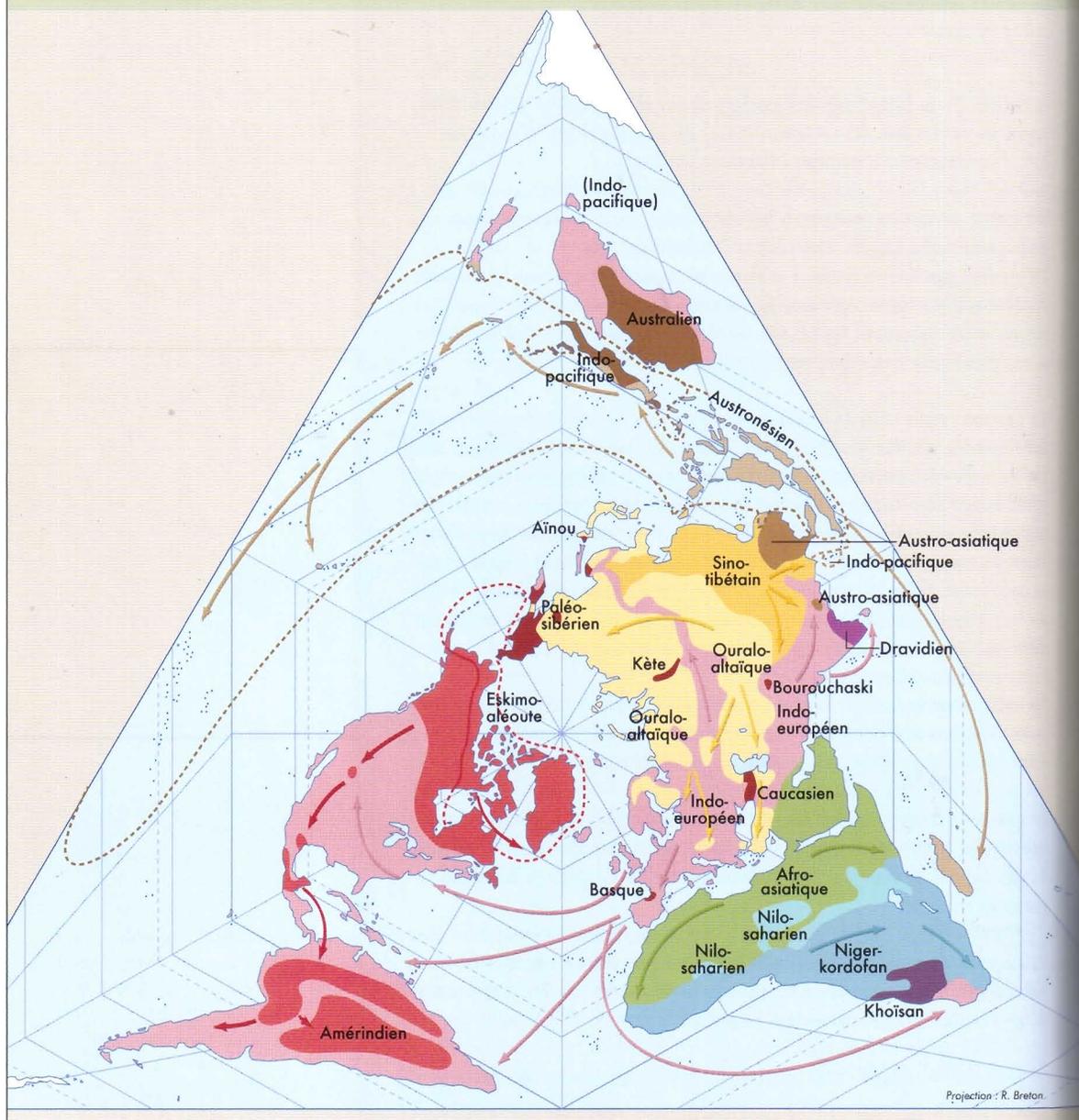
Puisse le lecteur avoir ainsi une idée de la richesse que représente la diversité culturelle lentement accumulée par notre espèce et prendre conscience des risques pesant de plus en plus sur ce patrimoine de l'humanité.

ROLAND BRETON

LES FAMILLES DE LANGUES

Pour identifier et regrouper les milliers de langues parlées dans le monde, il faut analyser la structure particulière de chacune en la comparant avec celle des autres, voisines ou éloignées. Cela mène à distinguer ces familles de langues qui partagent l'humanité.

DIFFUSION DES FAMILLES DE LANGUES DANS LE MONDE

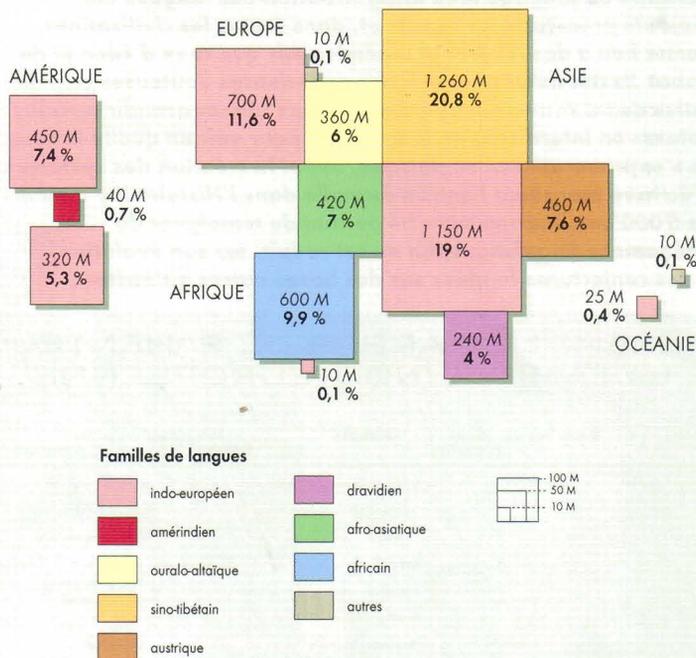


La naissance des familles

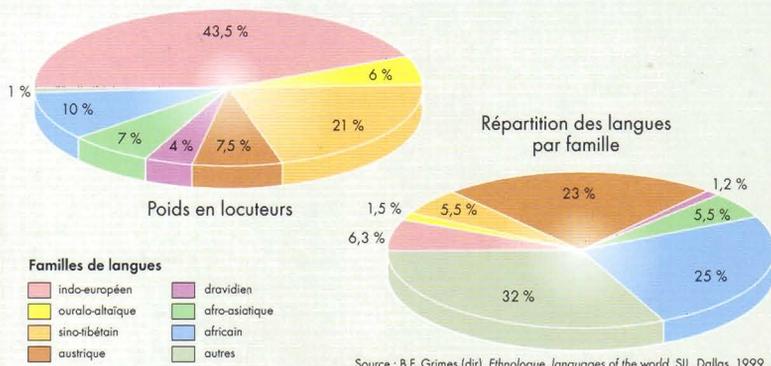
Les Européens savaient depuis longtemps que, par exemple, les langues romanes venaient du latin, tandis que les langues germaniques, slaves, celtiques ou helléniques descendaient d'autres langues mères qui avaient toutes en commun certaines racines proches. En revanche, les langues extra-européennes différaient davantage. Mais c'est au XVIII^e siècle que l'analyse de frappantes similitudes entre les langues anciennes de l'Inde, de l'Iran et de l'Europe a amené les linguistes à découvrir qu'elles relevaient toutes d'un même ensemble qu'ils baptisèrent « indo-européen » et dont l'existence, au deuxième millénaire avant notre ère, pouvait être prouvée par leurs racines communes. Cette famille fut subdivisée en branches, sous-branches et groupes, qu'expliquait leur répartition géographique, elle-même issue des migrations historiques des populations porteuses de ces langues.

Dans chaque partie du monde, furent mis à jour des apparentements similaires expliquant la répartition géographique et la diffusion historique d'autres familles linguistiques. De grandes familles furent ainsi reconnues : la sémito-chamitique (ou afro-asiatique), trois africaines, la dravidiennne, la sino-tibétaine, les familles austriques, l'australienne, l'indo-pacifique et l'amérindienne. Des groupes mineurs et des langues isolées, tels le basque, le caucasien, le bourouchaski, le kète, le paléo-sibérien et l'eskimalo-aleoute, furent aussi définis.

POIDS EN LOCUTEURS PAR CONTINENT



LOCUTEURS ET LANGUES



Source : B.F. Grimes (dir), *Ethnologue, languages of the world*, SIL, Dallas, 1999.

“

Il semble que seule la classification généalogique [...] permette de mettre un ordre satisfaisant dans la diversité des langues connues, actuellement parlées ou transmises par une tradition littéraire. J. MANESSY-GUITTON, IN A. MARTINET, LE LANGAGE, Gallimard, 1968.

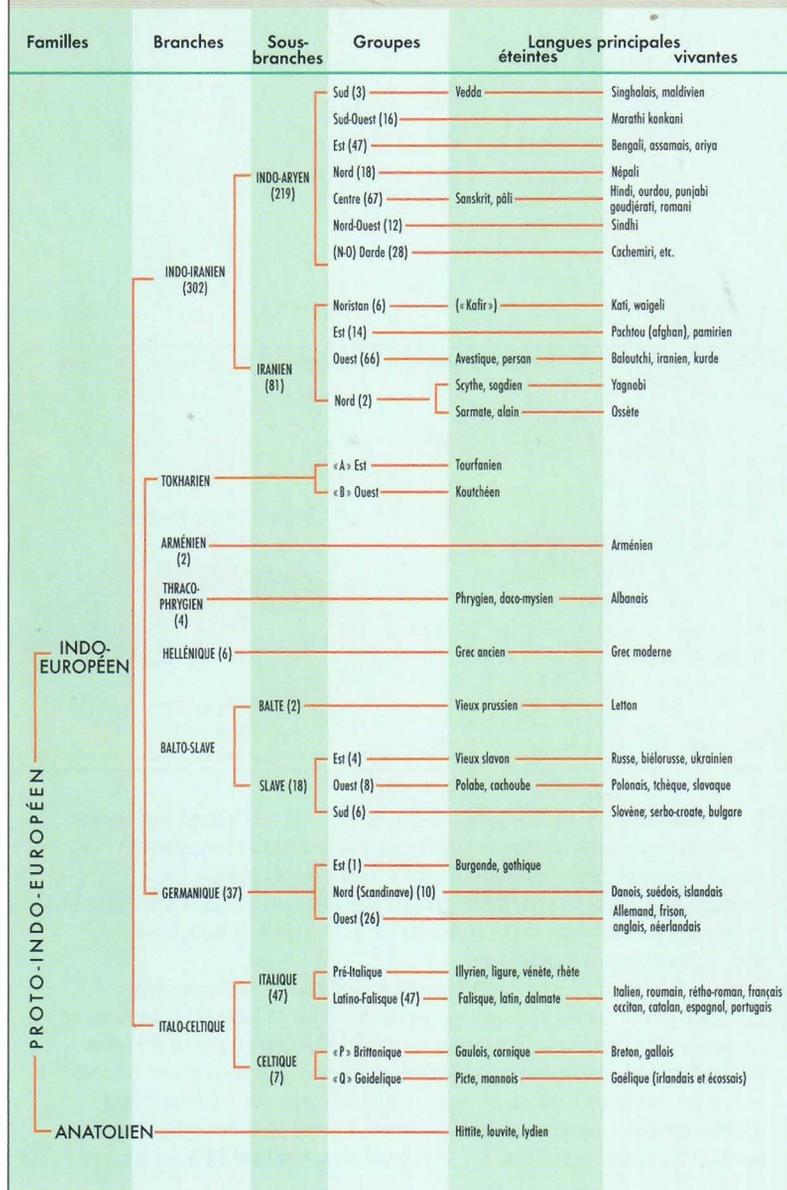
”

Sur le planisphère à projection polaire triangulaire (p. 10) est figurée l'implantation actuelle des principales familles de langues, avec la direction de leurs derniers grands mouvements historiques de diffusion à travers les continents. L'anamorphose (en haut) présente les groupes humains parlant chaque grande famille de langues, non seulement dans l'espace (ce qui est le propre de toute carte) mais aussi en poids démographique. Ci-dessus, le premier cylindre à plat donne le pourcentage de locuteurs natifs de chaque grande famille ou groupe de familles en 2000. Le second indique, à partir des décomptes d'*Ethnologue*, le pourcentage des 6 700 langues (relevant d'environ 90 familles, dont 60 d'Amérique et 30 d'ailleurs) appartenant à ces grands groupes de familles. La comparaison de ces deux schémas démontre que les langues sont relativement moins nombreuses dans les familles à grand poids démographique que dans les « autres », qui, avec 1% de la population, totalisent 32% des langues.

LA PRÉHISTOIRE DES LANGUES

L'origine du langage et la différenciation des langues ont toujours préoccupé les esprits et, dans toutes les civilisations, donné lieu à des mythes et légendes tels que ceux d'Eden et de Babel. Ils ont aussi poussé à des expériences douteuses comme celles de tel souverain ayant prescrit de laisser grandir certains enfants en interdisant de leur parler, pour voir en quelle langue ils s'exprimeraient... Et, puisque, avant la création des systèmes d'écriture marquant l'entrée formelle dans l'Histoire il y a moins de 5 000 ans, aucune trace ne permet de témoigner du phénomène linguistique, on en est réduit, sur son évolution, à des conjectures fondées sur des bases autres qu'écrites.

EXEMPLE D'ARBRE DE PARENTÉ : LA FAMILLE INDO-EUROPÉENNE



Les « macro-familles »

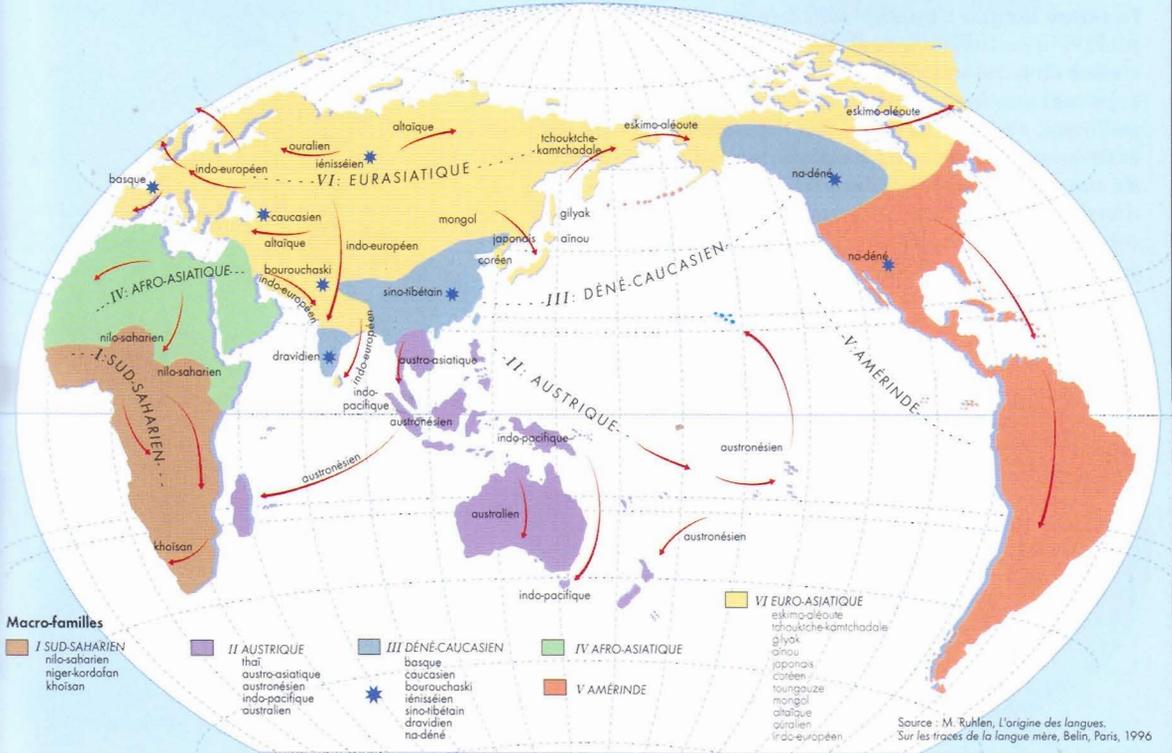
La découverte des familles de langues a mené à des tentatives de reconstitution des mots des langues mères. Tels ceux de l'indo-européen primitif, dont seraient issus leurs équivalents en sanskrit, vieux perse, grec ou latin. L'étude des racines lexicales s'est développée au ^{xx}e siècle, par une discipline telle que la glottochronologie (ou lexicostatistique), qui a permis de comparer et d'analyser des centaines de vocables de toute famille.

Ainsi a-t-on pu conjecturer de nombreuses évolutions passées et supputer des apparentements entre les 90 familles pour les regrouper en une demi-douzaine de « super-familles » ou « macro-familles », dites aussi phylums. Et, ainsi, d'essayer de retracer l'évolution du langage humain à travers les millénaires précédant l'écriture, tout en liant le phénomène linguistique à celui du peuplement de la planète par les grandes vagues successives de population.

Ainsi, différentes hypothèses ont pu être avancées : par exemple, l'hypothèse « nostratique » (du latin *nos*, « nous ») regroupe plusieurs familles de l'Ancien Monde, mais elle a été supplantée par le concept « eurasiatique » associant différemment les familles indo-européenne, ouralo-altaïque et amérindienne, en une vague qui aurait réduit les traces de la strate préexistante à des îlots séparés : basque, caucasien, bourouchaski, sino-tibétain, iénnisséien et nadéné – tous réunis sous l'appellation de « déné-caucasien ».

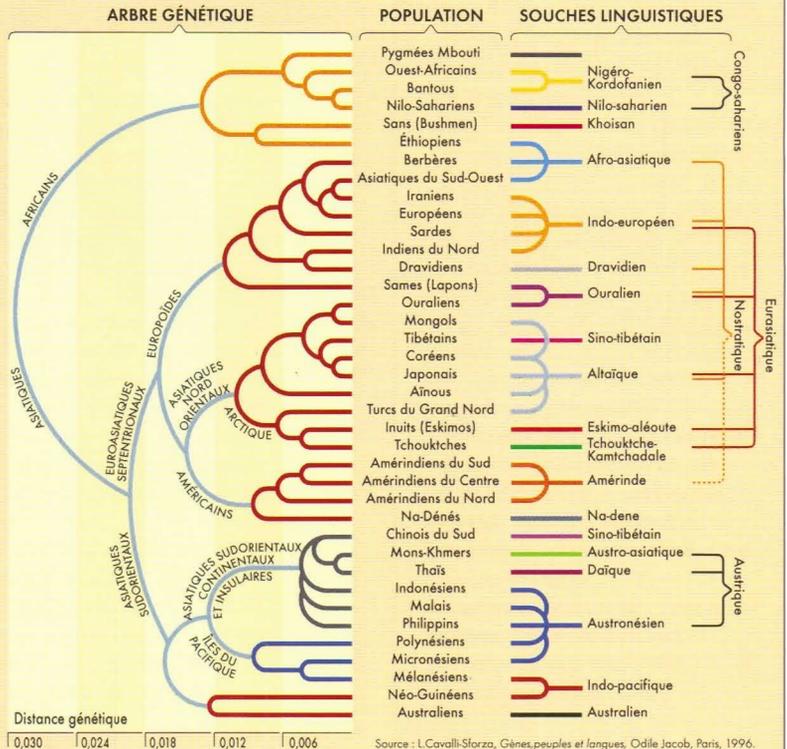
Arbres généalogiques des langues et des populations. L'arbre de la famille indo-européenne figure avec un nombre de langues par sous-branche extrait d'*Ethnologue*. La parenté linguistique des populations doit toujours être distinguée de leur parenté génétique, physique, caractérisée par les gènes héréditaires. Mais elles peuvent être comparées, comme l'a fait le généticien L. Cavalli-Sforza, en deux arbres généalogiques convergeant différemment, à travers les millénaires, vers les mêmes populations actuelles.

LA DIFFUSION DES MACRO-FAMILLES



“
 Toutes les langues du monde sont apparentées. [...] Mais nous ignorons malheureusement encore dans quel ordre ces divers groupes ont divergé du tronc originel.
 M. RUHLEN, L'ORIGINE DES LANGUES. SUR LES TRACES DE LA LANGUE MÈRE, BELIN, PARIS, 1997.
 ”

CORRESPONDANCE POSSIBLE ENTRE PARENTÉS LINGUISTIQUE ET GÉNÉTIQUE



LANGUES, DIALECTES ET AUTRES PARLERS

Le terme langue s'applique-t-il à toute forme de parler, ou est-il réservé à certains d'entre eux ? Et sur quelle base ? Linguistique, c'est-à-dire, selon la distance, la non-interintelligibilité, séparant une langue donnée de ses voisines ? Ou bien politique, c'est-à-dire selon son accession à un rôle national ? Et inversement, le terme de dialecte a-t-il la valeur précise de subdivision locale, interintelligible avec ses voisines, d'une même langue commune ? Ou peut-il être attribué à tout parler socialement dévalué, à l'images des patois, jargons, créoles, pidgins ? Autant de questions qui rendent délicat de dire combien il y a de langues dans le monde...

“

En 1929,
l'Académie française
avait reconnu
qu'il y avait
2 796 langues
dans le monde...

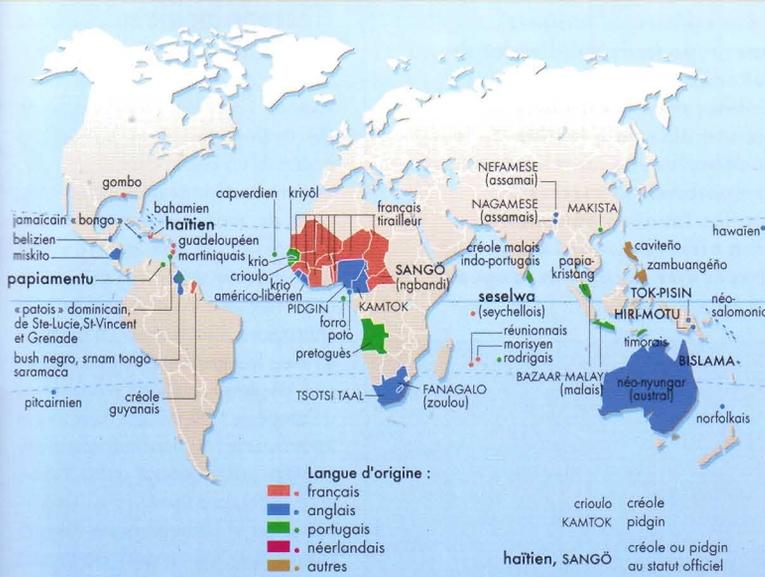
”

FRONTIÈRES D'ÉTATS ET LIMITES D'AIRES LINGUISTIQUES



Cette carte montre comment les frontières des États et les limites des aires linguistiques peuvent être en discordance, laissant des langues s'étendre à différents États en y dessinant des aires linguistiques minoritaires. Ces langues minoritaires peuvent être des langues nationales dans les États voisins, ou rester des langues « sans État », avec de grandes différences de statut.

PRINCIPAUX CRÉOLES ET PIDGINS DANS LE MONDE



Source : A. Valdman, « Pidgins et créoles », in *Les langues dans le monde ancien et moderne*, dirigé par J. Perrot, Éditions du CNRS, Paris, 1981.

Les créoles sont des langues mixtes, celles d'anciens esclaves déracinés et mêlés, contraints d'adopter la langue de leurs maîtres, et qui y ont introduit des caractères de leurs langues d'origine. Les pidgins sont des langues secondes, véhiculaires, de populations autochtones travaillant dans un système colonial dont elles ont simplifié la langue.

Questions de définition

De façon précise, les linguistes considèrent que tout parler ou idiome est :

- soit une langue, utilisée par une population entière dans ou plusieurs pays ;
- soit une variante de celle-ci, propre à une partie de cette population, un « lecte ».

Si elle est propre à une région, elle est appelée alors dialecte, ou, s'il s'agit d'une couche sociale, on parle de « sociolecte » (basilecte, mésolecte et acrolecte, s'il s'agit du parler populaire, de celui courant des classes moyennes ou de la forme châtiée, officielle, académique) ;

- soit, enfin, la pratique particulière caractérisant chaque individu, dite « idiolecte ».

Mais l'usage général tend à réserver le terme langue aux parlers institutionnalisés des États-nations et à traiter tous les autres de dialectes ou à les affubler de termes péjoratifs comme celui de « patois ». Enfin, cette distance linguistique, faible quand elle rapproche les dialectes, forte quand elle sépare les langues, peut varier. Le linguiste Ferdinand de Saussure a mis en lumière que, entre différentes variantes d'une même langue, des forces spontanées antagonistes sont perpétuellement en jeu : l'une, particulariste, l'« esprit de clocher », tend à accentuer le fractionnement et l'autre, unificatrice, la « force d'intercourse », tend à une expansion illimitée des formes communes. De son côté, Heinz Kloss a montré que le processus spontané d'accroissement de la distance linguistique (*Abstand*) avait souvent été accéléré par des volontés, communautaires ou étatiques, de différencier certains dialectes par construction (*Ausbau*) pour en faire de véritables langues nationales. Ce qui peut amener une même langue à se dédoubler – surtout si elle a deux formes écrites, tels le serbo-croate ou l'hindoustani donnant naissance au hindi et à l'ourdou. L'univers linguistique est particulièrement instable et ses unités de base qui sont les langues et les dialectes, en perpétuelle évolution, peuvent amener les linguistes eux-mêmes à des analyses assez divergentes, ne serait-ce que sur la qualification et le dénombrement des unes et des autres.

Combien de langues dans le monde ?

Beaucoup de chiffres ont circulé et continuent à le faire sur le nombre de langues en usage dans l'humanité. Selon l'Académie française, en 1929, il y en avait 2 796. Depuis, de nombreux inventaires ont été tentés, mais ils diffèrent en raison du manque de recensements et d'enquêtes systématiques dans la plupart des États et, surtout, à cause de l'absence de critères universellement admis pour mesurer la distance linguistique entre langues et dialectes – elle seule permettrait en effet d'identifier les uns et les autres. Il convient donc de s'en tenir aux sources les plus récentes fondées sur des efforts méthodiques et conséquents.

Ethnologue, Languages of the World, édité par Barbara F. Grimes à Dallas, sous les auspices du Summer Institute of Linguistics, environ tous les quatre ans depuis 1951, repose sur un réseau mondial d'informateurs incluant beaucoup de missionnaires protestants. Il dénombre à chaque parution un total de langues qui s'accroît : 6 528 en 1992, 6 703 en 1996, 6 784 en 1999...

Autre inventaire intéressant : *The Linguasphere Register of the World's Languages and Speech Communities*, de David Dalby, publié en 2000 par l'Observatoire linguistique à Hebron, au pays de Galles ; il dénombre 4 994 langues « extérieures » (*outer languages*) incluant 13 840 langues « intérieures » et 8 881 dialectes. Ce classement reflète trois niveaux croissants d'interintelligibilité – une langue extérieure pouvant inclure plusieurs langues intérieures et celles-ci des dialectes. Ainsi, pour prendre un exemple bien connu, selon D. Dalby, le serbo-croate, langue extérieure unique, inclurait 9 langues intérieures : 3 littéraires et 6 régionales dont l'une, le serbe, aurait 9 dialectes. La langue extérieure slovène, elle, battrait tous les records en se subdivisant en 13 langues intérieures et 49 dialectes !

EXEMPLES DE RÉPARTITIONS EN EUROPE

On ne peut ici présenter chacune des milliers de langues existantes, encore moins passer en revue leurs subdivisions, notamment dialectales. À titre d'exemple sont donc choisies quelques-unes des situations les mieux connues quant à la hiérarchie des parlers, mais où, néanmoins, la question de leur classification est particulièrement débattue. Ce sont notamment celles de l'Europe médiane, où les nombreux dialectes ont été progressivement surclassés par les langues nationales, et celles de la Chine, où l'on nomme officiellement « dialectes » des parlers que les linguistes estiment être plutôt des langues.

L'Europe médiane a présenté jusqu'à nos jours une très forte division en dialectes particulièrement vivaces. L'aire de l'allemand se divise en trois ensembles : au nord, les dialectes du bas-allemand (*Niederdeutsch* ou *Plattdeutsch*), au centre, ceux du moyen-allemand (*Mitteldeutsch*) et, au sud, ceux du haut-allemand (*Oberdeutsch*). La vitalité de cette vingtaine de dialectes ne s'est atténuée en Allemagne et en Autriche qu'avec le rapatriement, en 1945, de plus de douze millions d'Allemands d'Europe de l'Est relogés dans toutes les provinces. Aujourd'hui, leur usage ne reste guère général qu'en Suisse, avec le *Switzerlandtsch*, et au Luxembourg, où le *Letzerbürgesch* est officialisé. Mais, sur ce vaste continuum dialectal, ont régné, dès le XVI^e siècle, deux langues nationales : le néerlandais, issu du dialecte bas-francique, langue de la République des Pays-Bas, et l'allemand, promu par Luther à partir de son dialecte thuringien, qui deviendra la langue supérieure (*Hochsprache*), baptisée *Hochdeutsch* (allemand supérieur). L'aire italophone est, elle aussi, occupée par de nombreux dialectes, qui furent tardivement supplantés dans l'usage courant par le standard littéraire initié dès le XIV^e siècle par Dante et Boccace à partir du toscan de Florence (la *lingua fiorentina*) et officialisés seulement au XIX^e siècle, avec l'unité italienne. La plupart de ces parlers provinciaux diffèrent au point que certains classements linguistiques rattachent encore ceux du nord-ouest à la branche gallo-romane et font de ceux de Sardaigne et de Corse un groupe isolé. Enfin, aux limites des mondes germanique et italique, on trouve le groupe rhéto-roman avec le romanche, une des quatre langues officielles de Suisse, le ladin, reconnu au sud Tyrol, et le frioulan, dans sa région autonome italienne. Enfin, on trouve, à l'ouest de l'aire germano-néerlandaise, le frison, qui s'est résorbé en trois îlots mais n'est co-officiel que dans le plus important, la province néerlandaise de Frise.

DE L'ALLEMAGNE À L'ITALIE



Sources : d'après P. F. Bellinello, *Carta delle Minoranze Etnico-linguistiche in Italia*, Editoriale Bios, Cosenza, 2002 et H. Kloss, *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen von 1800 bis 1950*, Pohl & Co, Munich, 1952.

PE MÉDIANE ET EN CHINE

LES DIALECTES DE CHINE



Sources : d'après Xiandai Hanyu, (La Chinoise moderne), Editions de Pékin, 1979 et A. Herrmann, An Historical Atlas of China, Djambatan, Amsterdam, 1966.

Les subdivisions du chinois

La langue chinoise est, sans doute, celle qui prête le plus aux controverses quant à l'application du terme « dialecte ». Parlée, en 2000, par plus de 1 200 000 000 personnes, cette langue a naturellement de nombreuses variantes sur son vaste territoire. La principale est le mandarin, dénommé officiellement *putonghua* ou « langue commune », qui couvre la majorité de la Chine propre. Le peuple chinois, apparu au nord, dans le bassin du fleuve Jaune (Huang He), a occupé progressivement le bassin du Yang-zijiang, puis les zones montagneuses du Sud, où se sont constitués des parlers tout à fait distincts du mandarin et non interintelligibles avec lui et entre eux. Ils sont officiellement désignés dialectes, mais, aux yeux des linguistes, constituent d'authentiques langues. Ces parlers correspondent plus ou moins aux cinq provinces du Sud-Est. Ce sont le wu, de Shanghai et du Zhejiang (100 millions de locuteurs), le gan

du Jiangxi (25 millions) et le xiang du Hunan (50 millions). Autour du Fujian, face à Taiwan, on trouve les cinq parlers min (50 millions), aussi distincts entre eux que des autres : du nord (min-bei), de l'est (min-dong) et Puxian, du centre (min-zhong) et du sud (min-nan), plus Taiwan. À cheval sur le Jiangxi et le Guangdong, le hakka, ou kéjia (40 millions) et, enfin, dans le Guangdong et l'est du Guangxi, le yué, ou cantonnais (70 millions). Soit un bloc d'une dizaine de langues représentant plus de 300 millions de personnes face à environ 800 millions parlant le mandarin.

La supériorité du mandarin est que lui seul est écrit couramment, publié et enseigné à travers la Chine. L'avenir dira si le mandarin, langue écrite commune, deviendra aussi la langue courante de l'ensemble des Chinois, à commencer par les couches instruites, et si les locuteurs des dialectes du Sud admettront la progressive éclipse de leurs parlers.

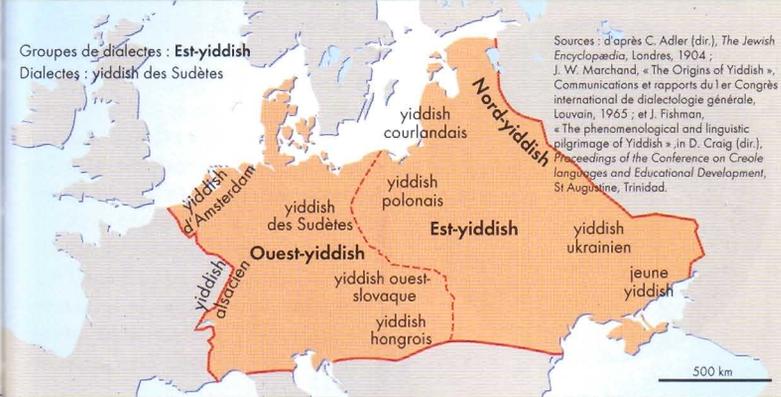
“

Une langue est un dialecte qui a une armée et une marine.

MARÉCHAL LYAUTEY.

”

DIALECTES YIDDISH AU DÉBUT DU XX^E SIÈCLE



Dans l'aire germanique, la communauté juive dite askhenaze parlait, au foyer, le yiddish (version simplifiée du haut-allemand standard, marginalement nourrie d'hébraïsmes), gardant l'hébreu comme langue liturgique et de culture. Du fait de la dispersion de cette communauté, de nombreux dialectes sont apparus, tandis qu'une version écrite unique s'élaborait avec une presse vivante, alors dans toute l'Europe et aux États-Unis – aujourd'hui, surtout en Israël.

EXEMPLES DE RÉPARTITIONS DANS

Les espaces francophones ont aussi été les lieux d'une grande variété de parlers. Le foyer européen de la francophonie d'abord, avec deux ou trois langues divisées en une bonne vingtaine de dialectes, a connu une grande dynamique interne et externe. Puis la diffusion du français au-delà de cet espace originel a suscité l'apparition de nouvelles formes de langage : dialectes, créoles, français régionaux et d'outre-mer, français minoritaires, etc., dont l'évolution toujours en cours est très diverse.

L'ESPACE FRANCOPHONE EUROPÉEN



La carte donne les limites des aires linguistiques des trois français potentiels et de leurs principaux ensembles dialectaux. Beaucoup ont varié et le tout n'a jamais coïncidé avec les frontières du royaume ou de la République, en laissant d'importantes minorités non francophones en France. Ce n'est qu'au **xx^e** siècle que leurs patois sont reconnus langues régionales et francophones à l'étranger.

“
*Oui, j'ai une patrie :
 la langue française*
 ALBERT CAMUS, CARNETS
 (janvier 1942-mars 1951),
 GALLIMARD, PARIS, 1964.
 ”

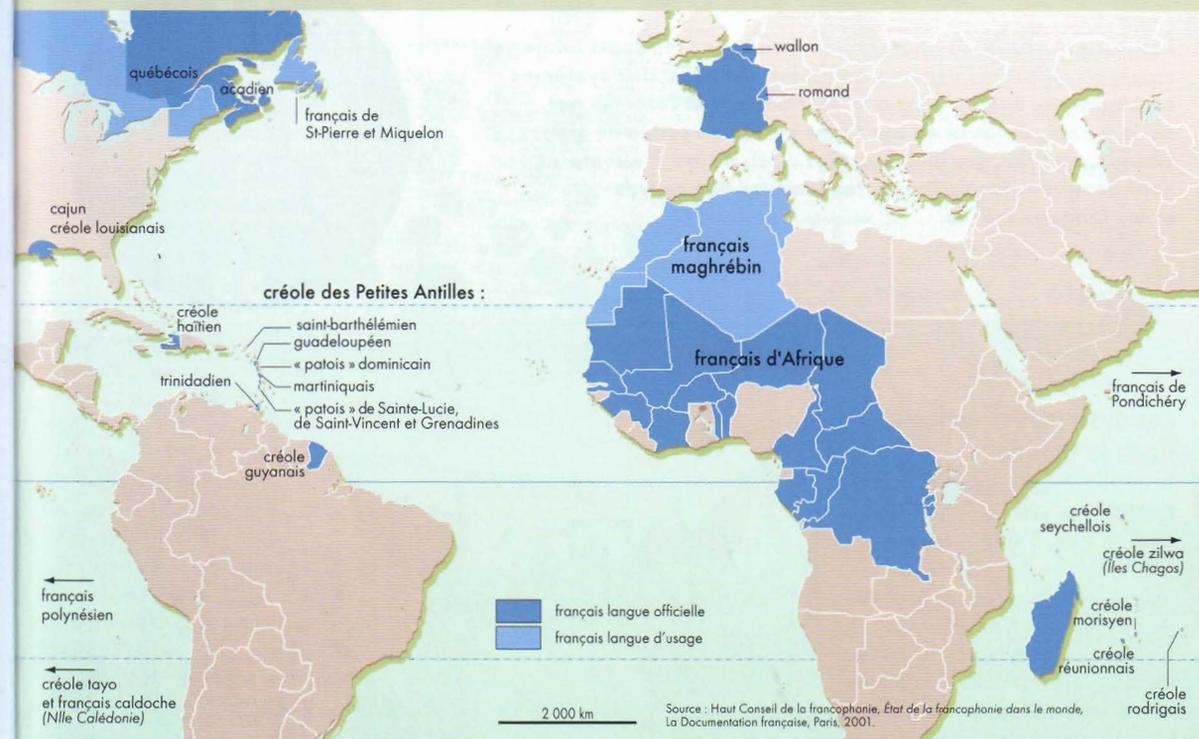
Le berceau du français

La naissance de la langue française provient de l'éclatement médiéval de l'espace occupé en Gaule par le latin à la fin de l'Antiquité. Trois ensembles de dialectes apparaissent comme les supports de trois langues potentielles dont le développement sera très inégal : au nord, la langue d'oïl, au sud, la langue d'oc et, à l'est, entre les deux, le franco-provençal. Seule la langue d'oïl acquerra ce statut national qui lui permettra d'être utilisée à tous les niveaux dans l'ensemble du domaine commun et de monopoliser le nom de « français ». Cette prédominance précoce d'un parler central entraînera donc le déclin rapide de toutes les autres formes locales de parler, comme leur reflux territorial. C'est dans le domaine d'oïl que les dialectes ont subi l'effacement maximal, le plus résistant étant le wallon grâce à la proximité de la Belgique. Pareillement le franco-provençal survivra plus en Suisse romande qu'ailleurs. Enfin, dans le domaine d'oc, où dès le **xii^e** siècle, la Croisade des Albigeois entraînera le rattachement direct au Royaume, le français de Paris sera imposé. Il faut attendre la fin du **xix^e** siècle pour assister, avec le poète Mistral, à une certaine renaissance littéraire du provençal et le **xx^e** siècle pour voir une prise de conscience occitane. Mais, là aussi, avec des retombées locales surtout hors de France, dans les vallées cisalpines d'Italie ou au val d'Aran, en Catalogne...

Les limites d'usage collectif spontanées par des majorités locales se sont, en bien des points, déplacées au cours des dix derniers siècles. En France, on a pu noter une avancée du picard par rapport au flamand, du lorrain sur le mosellan et l'alémanique, comme du gallo sur le breton et du béarnais sur le basque. Tandis qu'en Suisse, un mouvement inverse faisait reculer le romand au profit du suisse allemand à l'ouest de l'Aar et dans le haut Valais. Enfin, les politiques linguistiques ont largement influencé les comportements des populations en généralisant l'usage du français en

LES ESPACES DE LA FRANCOPHONIE

L'ESPACE FRANCOPHONE EXTRA-EUROPEEN



France, en Belgique et en Suisse, et en le laissant s'effacer relativement dans les îles anglo-normandes et le Val d'Aoste.

De nos jours, si les dialectes ont en grande partie disparu en France, on peut noter une certaine diversité linguistique. C'est par exemple l'apparition des « français régionaux », signalés au premier abord par des accents aisément reconnaissables et par des survivances lexicales dues aux substrats particuliers : français belge, haut-marnais, alsacien, neuchâtelois ou vaudois, marseillais, toulousain, corse, pied-noir, etc. Ce sont aussi les argots plus ou moins créés ou aggravés pour être le lien propre à certains groupes désirant se démarquer, comme celui de Paris, ou le verlan et le parler des banlieues, aux intonations plus ou moins maghrébines. Le paysage linguistique est en effet aussi marqué par la survivance, parmi les principaux groupes d'immigrés ou de leurs descendants, de langue étrangère : italien, arménien, polonais, espagnol, etc.

Parlers francophones d'outre-mer

L'expansion du français outre-mer est principalement l'héritage des différentes vagues de colonisation. En Amérique du Nord, on a vu apparaître successivement l'acadien d'origine saintongeaise et poitevine puis le québécois, de provenance surtout normande et picarde, et, par déportation des Acadiens, le cajun de Louisiane. Il s'agit de parlers aisément distinguables, qui sont recouverts par les français régionaux : canadien français, français de Nouvelle-Angleterre et de Louisiane.

Dans la zone caraïbe, sont apparus des créoles dans chaque île française ou anciennement française devenue britannique (où les créoles sont qualifiés de « patois ») et à Haïti – avec un transplant partiel en Louisiane, où le créole louisianais est très distinct du cajun.

D'autres créoles sont apparus dans l'océan Indien : le réunionnais, le morisyen (mauricien), le rodrigais, le seselwa (seychellois) et le zilwa des Zilois – déportés hors des « Z'iles la haut » (Chagos). Deux de ces créoles, parce que devenus officiels, le haïtien et le seselwa, peuvent être considérés comme des langues émergentes.

Les français régionaux d'outre-mer sont principalement les français maghrébin, du Levant et d'Afrique, survivant à côté de langues autochtones, et ceux de l'Inde (Pondichéry) et d'Indochine, moins vivaces. On compte enfin ceux du Pacifique : français caldoche et français canaque (tayo) de Nouvelle-Calédonie, ainsi que le français de Polynésie.

LES AUTRES FORMES DE LANGAGE

Les parlers oraux de l'humanité ne sont pas les seuls langages existants. D'autres espèces animales ont aussi des systèmes sémiqes vocaux et/ou gestuels. Hommes et femmes ont, de leur côté, élaboré de multiples systèmes codés de signes visuels, auditifs, gestuels, tactiles... Ici, à titre d'exemples, sont évoquées les écritures, les langues des sourds et les langues créées.

“

Et le langage des yeux, ou des gestes, des sémaphores, des drapeaux, du tam-tam, des fleurs, des parfums...

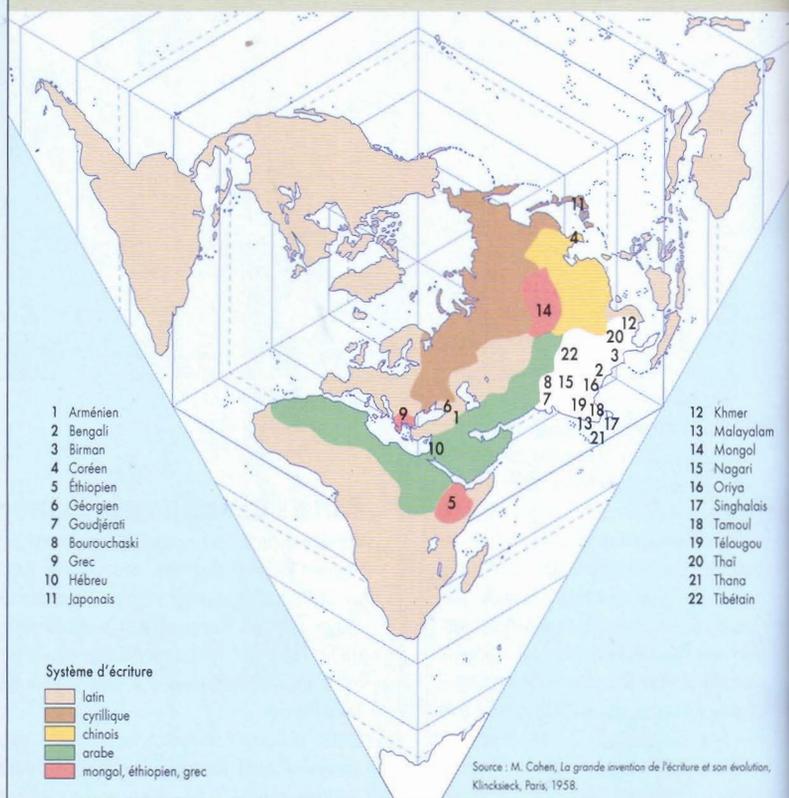
”

Les systèmes d'écriture dans le monde

Il est convenu de considérer que l'entrée pour chaque peuple ou civilisation dans l'histoire commence avec l'écriture. En général, les systèmes écrits sont partis de la stylisation de dessins figuratifs, donc de pictogrammes, ce qui fut le cas des hiéroglyphes, du cunéiforme comme du chinois. On passe ensuite aux idéogrammes quand ces symboles graphiques expriment des concepts, pour aboutir enfin aux phonogrammes, quand certains de ces symboles figurent un son donné de la langue, généralement les consonnes d'abord, puis les voyelles. C'est ainsi qu'ont évolué les sinogrammes (idéogrammes chinois), qui ont tous été des pictogrammes avant de devenir les idéo-phonogrammes actuels. De tels systèmes, issus de chaque foyer de civilisation des cinq grands fleuves de l'Ancien Monde (Tigre et Euphrate, Nil, Indus et fleuve Jaune) comme des foyers mexicain et andin du Nouveau Monde, ont pu, chacun de manière différente, accéder ou non à chacune des ces étapes.

Aujourd'hui, l'humanité se partage entre, d'une part, les sinogrammes régnant sur la Chine, complétés ou supplantés localement par les systèmes phonétiques japonais et coréen, et, d'autre part, les alphabets dérivant de celui des Phéniciens : hébreu, grec, indien, latin, arménien, géorgien, copte, éthiopien, cyrillique, mongol et arabo-persan. L'un d'entre eux connaît une diffusion particulièrement large ; il s'agit de l'alphabet latin, véhiculé par la plupart des langues « de plus grande communication » – l'anglais, le français, l'espagnol, le portugais, etc. Ce phénomène l'a fait figurer de manière de plus en plus prégnante dans le paysage visuel mondial, depuis le temps des impérialismes coloniaux et encore davantage avec la mondialisation actuelle économique, culturelle et touristique.

ALPHABETS ET SYSTÈMES D'ÉCRITURE

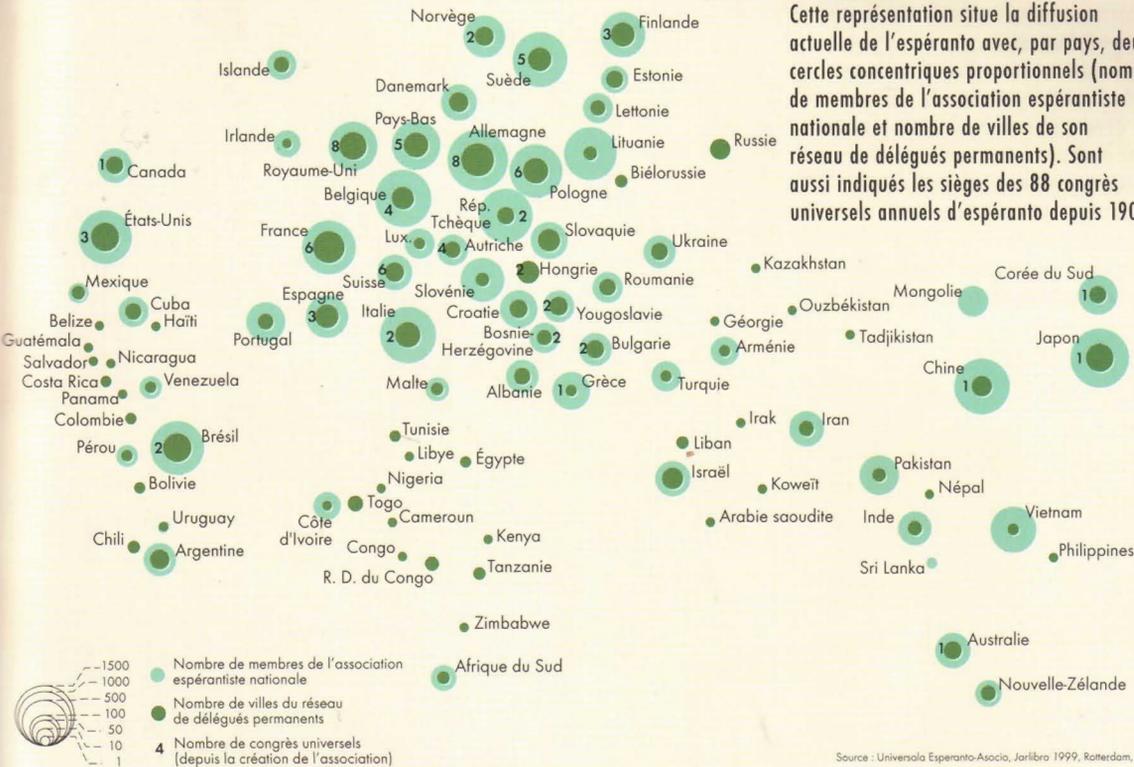


Les langues des signes

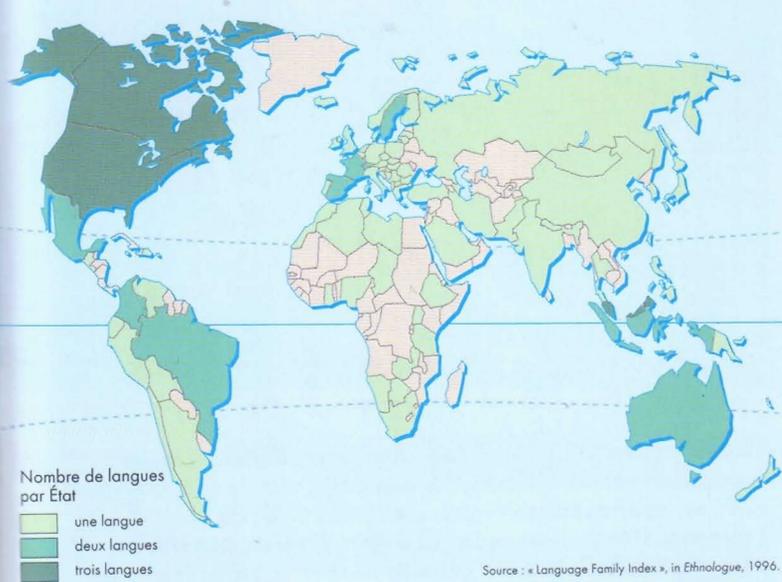
Sourds et malentendants, ne pouvant ni distinguer les sons par voie auditive, ni les émettre aisément par voie orale, ont partout essayé de communiquer par gestes. Ces « langues des signes » ont pu être reconnues et se développer dans les divers univers linguistiques sur des bases expressives assez proches. Le passage d'une langue des signes à une autre se fait beaucoup plus rapidement que celui d'une langue à une autre.

LA DIFFUSION DE L'ESPÉRANTO

Cette représentation situe la diffusion actuelle de l'espéranto avec, par pays, deux cercles concentriques proportionnels (nombre de membres de l'association espérantiste nationale et nombre de villes de son réseau de délégués permanents). Sont aussi indiqués les sièges des 88 congrès universels annuels d'espéranto depuis 1905.



LES LANGUES DES SIGNES RECONNUES



Cette carte donne, par pays, le nombre de langues des signes énumérées dans *Ethnologue*. On voit que leur nombre est plus élevé dans les pays multilingues (Suisse, Canada, etc.) ou que les locuteurs d'une même langue peuvent avoir, d'un pays à l'autre, des langues des signes différentes, tels les francophones de France et ceux du Québec.

Les langues planifiées

On distingue des langues naturelles, spontanées, les langues artificielles, ou planifiées, créées par des individus désirant se singulariser ou par des groupes voulant répandre un lien universel, plus aisé à pratiquer que les langues existantes. Les essais les plus marquants furent le volapük (*world-speak*) de Schleyer (1879), l'espéranto de Zamenhof (1887), l'ido (rejeton de l'espéranto) de Couturat (1907) et l'interlingua de Gode (1951). L'espéranto est la langue artificielle la plus diffusée. On évalue les locuteurs du volapük, qui n'a plus de bulletin, à une dizaine d'individus, ceux de l'ido, qui a toujours un journal, à une soixantaine et ceux de l'interlingua, avec quelques publications, à 200. Pour l'espéranto, les chiffres vont de 500 000 pratiquants actifs à une audience de près de 8 000 000 de par le monde. Chaque année paraissent plus de 100 publications de périodiques et environ 200 livres en espéranto.

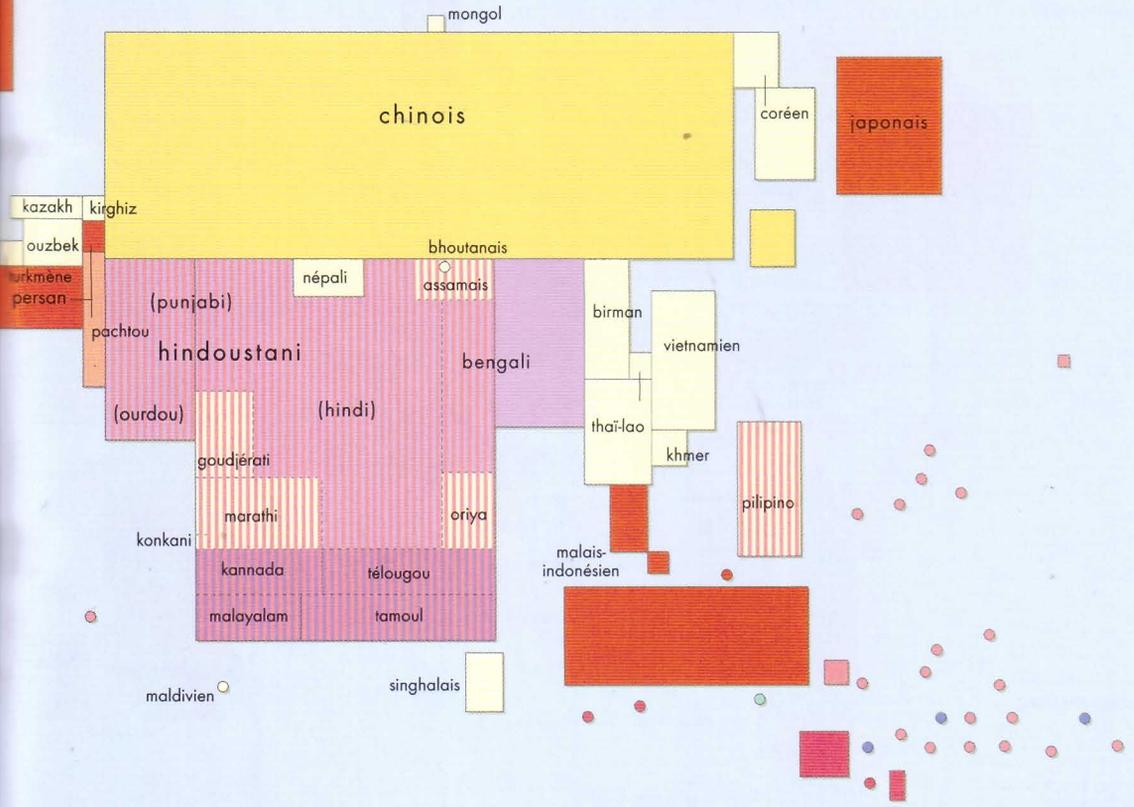
LES LANGUES OFFICIELLES DES ÉTATS

Langues officielles

endogène | exogène

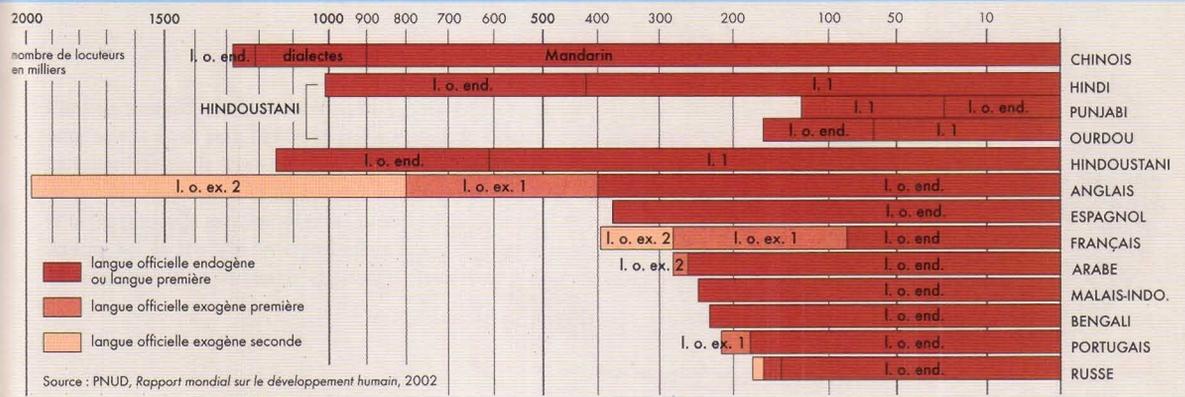
- anglais
- français
- espagnol
- portugais
- arabe

- chinois
- dravidienn
- hindoustani bengali
- autres langues (plus de 100 M de locuteurs)



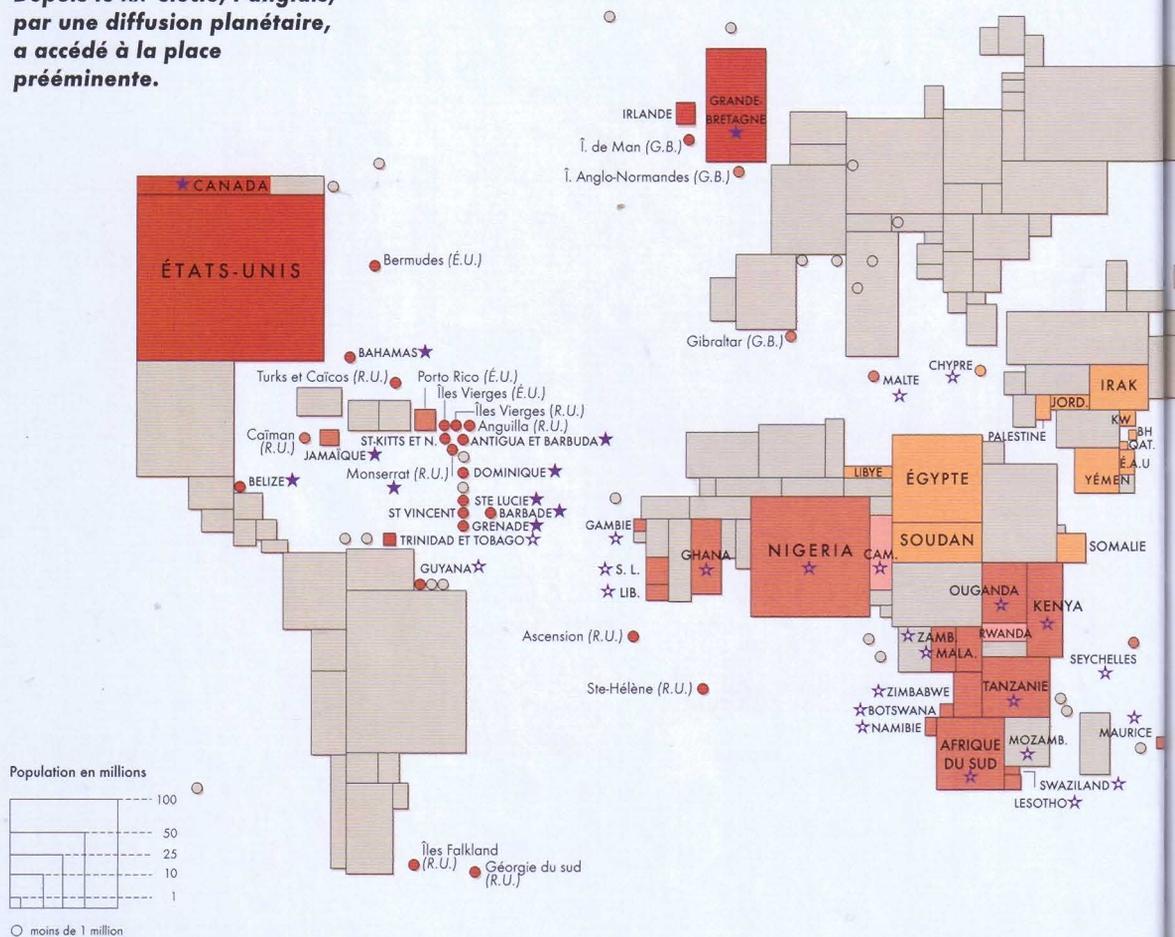
Population 2000, PNUD, 2001
Source : J. Laponce, Langue et Territoire, PU Laval, Québec, 1984.

LE POIDS EN LOCUTEURS DES DIX PREMIÈRES LANGUES OFFICIELLES

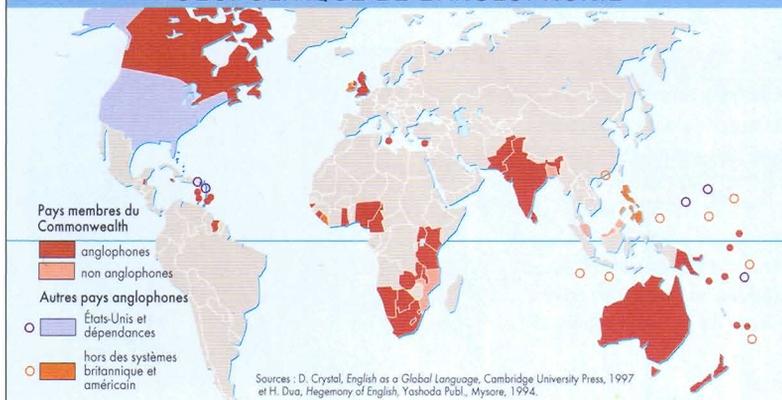


LES LANGUES INTERNATIONALES : L'

Les langues internationales, communes à plusieurs États, se distinguent par une diffusion très inégale : planétaire, intercontinentale, continentale, ou de proximité entre États voisins. Depuis le xx^e siècle, l'anglais, par une diffusion planétaire, a accédé à la place prééminente.



GÉOPOLITIQUE DE L'ANGLOPHONIE



Anglais langue officielle

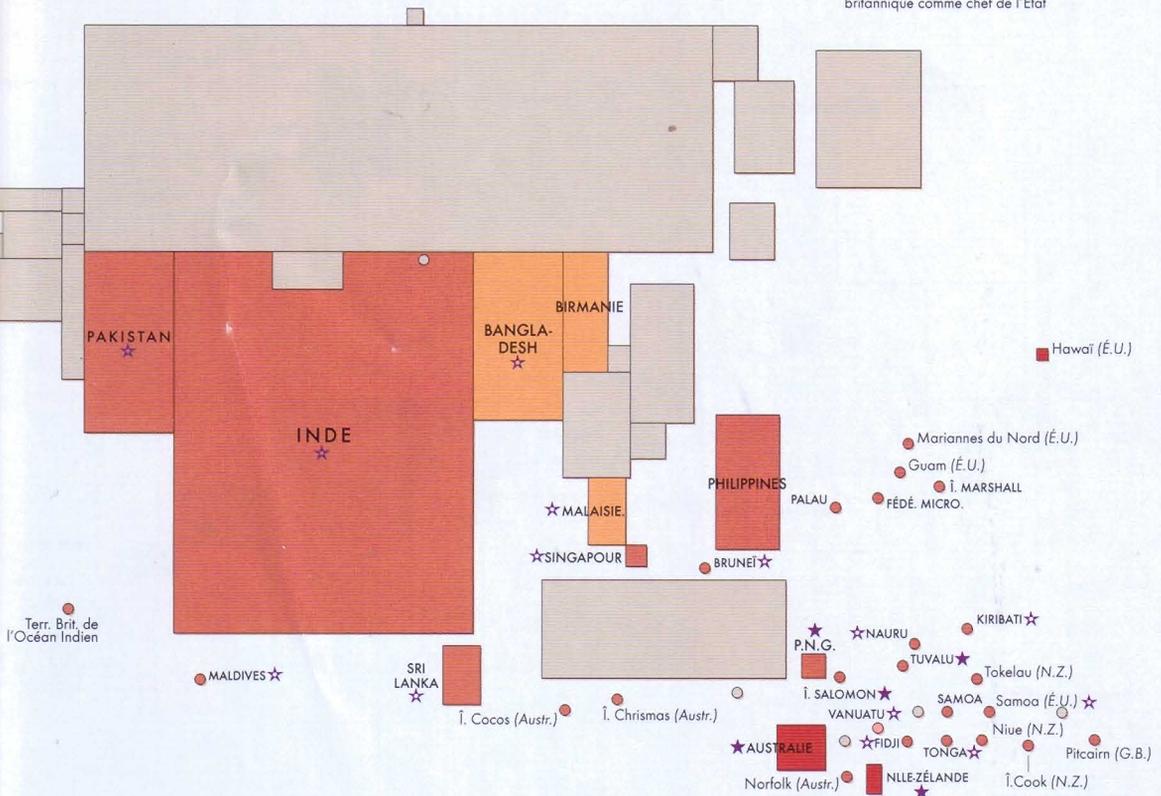
- endogène
- exogène

anglais, langue exogène seconde

anciennes dépendances de la Grande-Bretagne, où l'anglais n'est plus langue officielle

Commonwealth

- ★ pays membres
- ★ reconnaissant le monarque britannique comme chef de l'État



Population 2000, PNUD, 2001

Source : D. Graddol, *The Future of English. A guide to forecasting the popularity of the English Language in the 21st century*, The British Council, Londres, 1997.

L'anglais s'est diffusé en touchant tous les continents. Ce phénomène a deux causes principales : d'une part, l'héritage de l'extension de l'Empire britannique et, d'autre part, l'arrivée sur la scène mondiale des États-Unis qui, en 1919, à la Conférence de la Paix, imposèrent l'anglais comme langue diplomatique à l'égal du français et le firent ensuite prévaloir dans les relations internationales de tout type. Aujourd'hui, la pratique des organisations internationales et la mondialisation ne font qu'accroître cette prééminence et étendent toujours plus la présence de l'anglais.

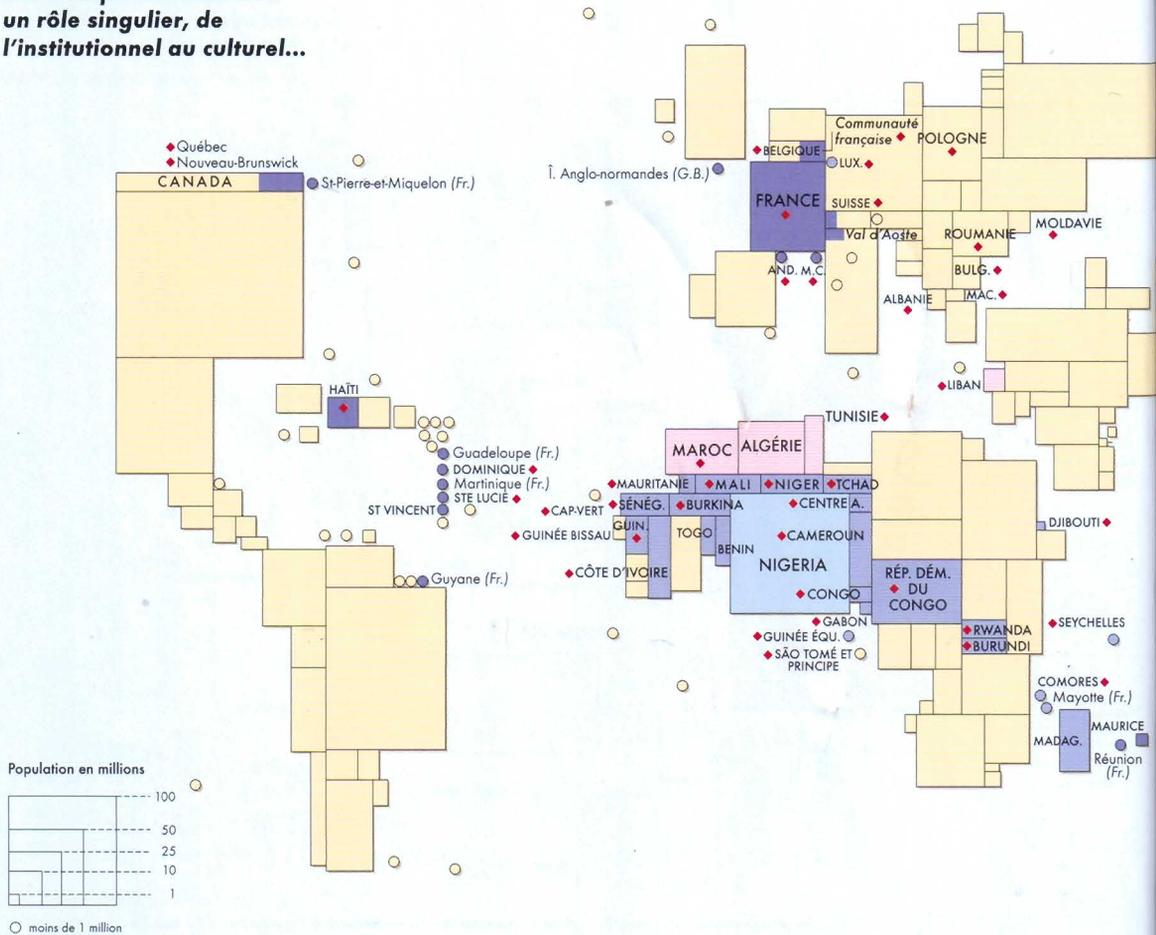
“

Impresa ! Internet ! Inglese !
(L'entreprise ! Internet !
L'anglais !)
 Les trois « i », slogan de
 la campagne électorale
 de Silvio Berlusconi en 2002.

”

LES LANGUES INTERNATIONALES : LE

Avec l'anglais, le français est la langue de travail de l'ONU et de nombreuses organisations internationales, et la seule langue présente sur tous les continents, où l'organisation de la francophonie conserve un rôle singulier, de l'institutionnel au culturel...



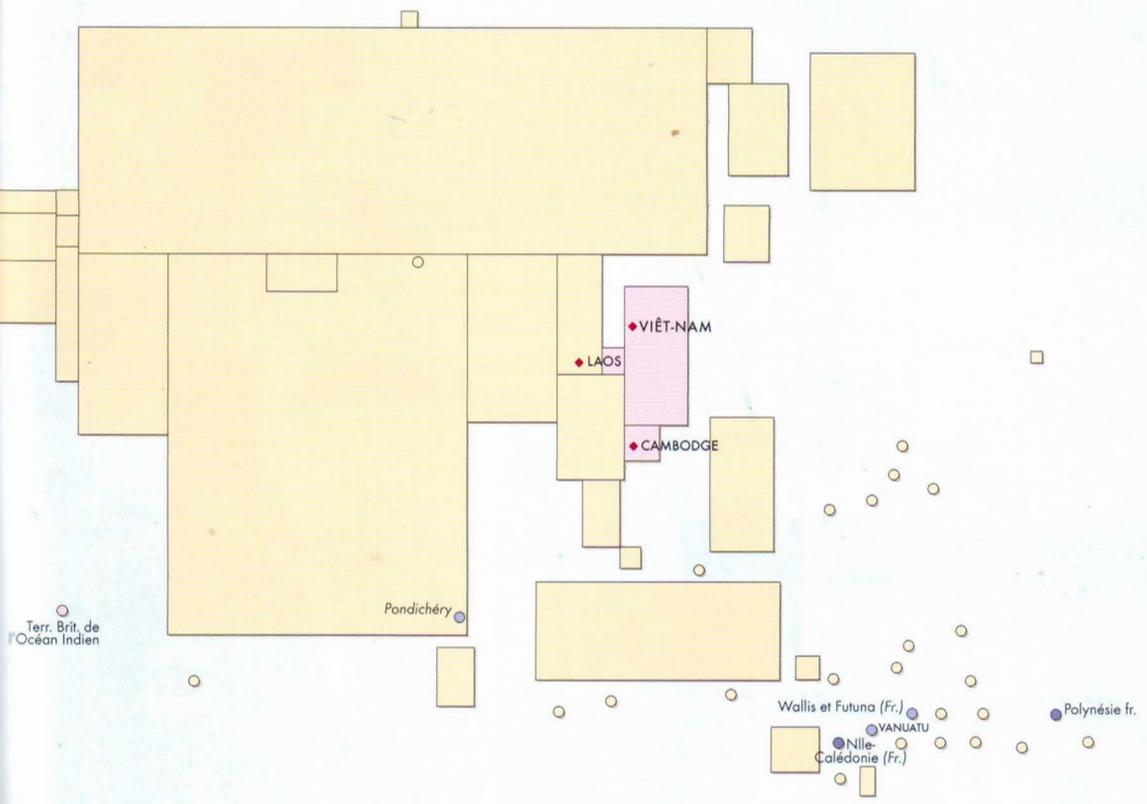
“

[Le français] est la seule alternative qui peut être utilisée en beaucoup de forums internationaux comme geste politique de résistance à l'hégémonie de l'anglais.
D. GRADDOLL, THE FUTURE OF ENGLISH, THE BRITISH COUNCIL, LONDRES, 1997.

”

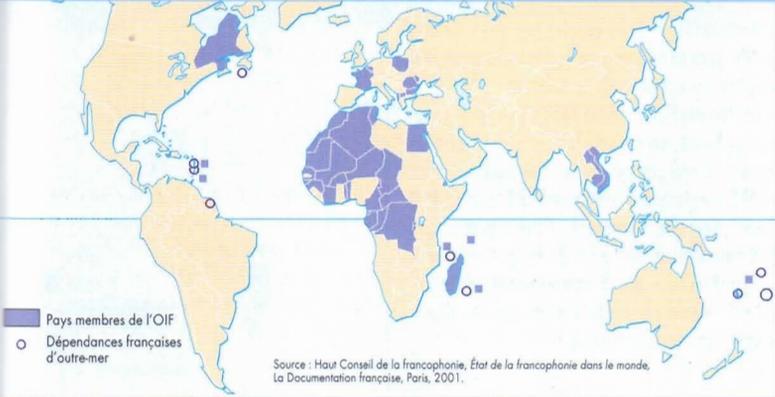
Le français, après avoir été l'une des premières langues nationales européennes à remplacer le latin dans l'usage officiel et culturel, a pu, au moment des Lumières (XVIII^e siècle), étendre son rayonnement culturel à l'Europe entière et devenir ainsi la langue diplomatique mondiale. En témoigne encore le traité de 1905 signé à Portsmouth, aux États-Unis, entre le Japon et la Russie, qui ne fut libellé qu'en français. Aujourd'hui, le français conserve une place éminente dans les relations internationales comme à l'intérieur de nombreux pays, dont beaucoup déclarent en « partager l'usage » en entrant dans l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), qui, dans l'inéluctable mondialisation, proclame la nécessité du maintien de la diversité culturelle. Tout ceci fait de la francophonie un espace de communication qui dépasse la quarantaine de pays où le français a conservé une position officielle.

- Français langue officielle**
- endogène
 - exogène
 - Pays où le français est langue exogène seconde
 - Pays où le français n'est plus langue officielle
 - Pays membres de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)



Population 2000, PNUD, 2001
 Sources : P. Rossillon, *Atlas de la langue française*, Bordas, Paris, 1995 et G. McConnell et B. Roberge, *Atlas international de la diffusion de l'anglais et du français*, Klincksieck, Paris, 1994.

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

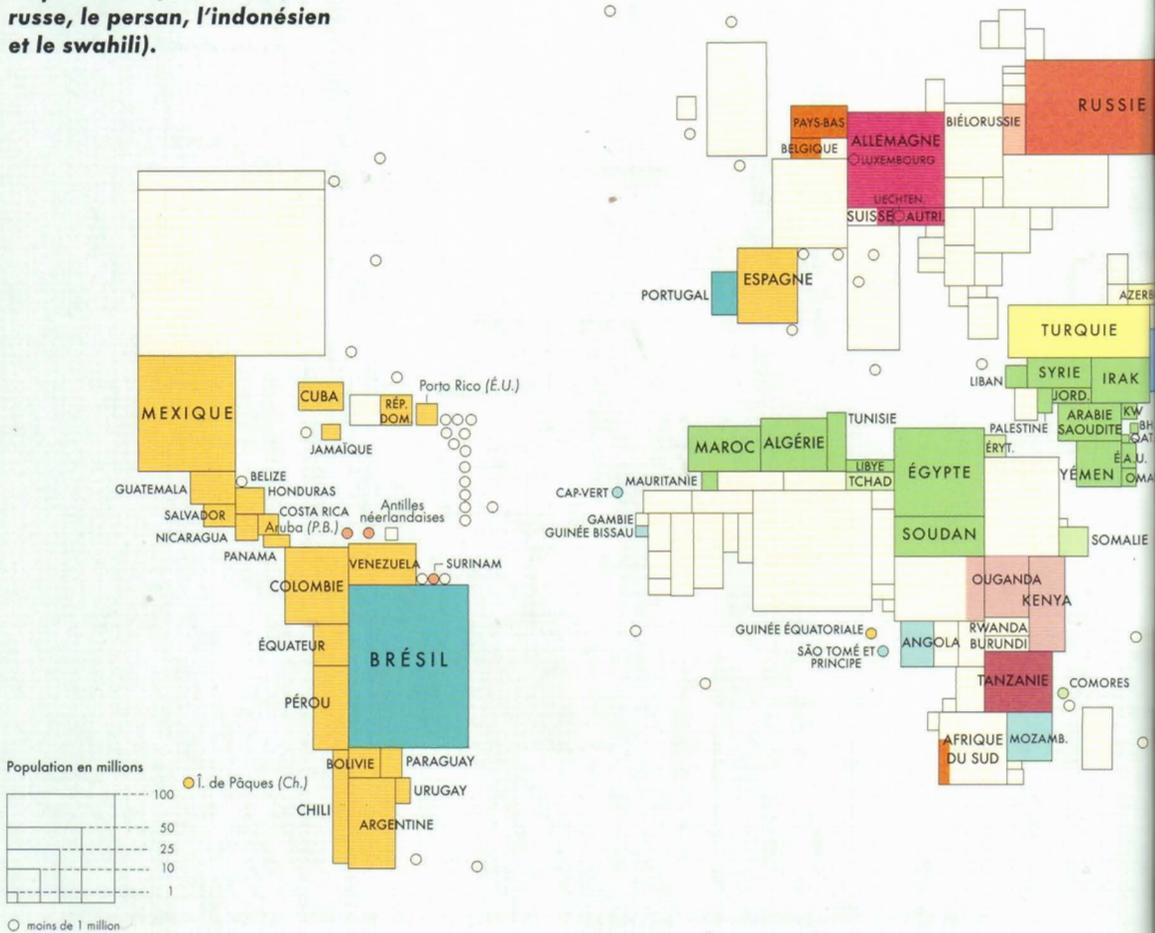


- Pays membres de l'OIF
- Dépendances françaises d'outre-mer

Source : Haut Conseil de la francophonie, *État de la francophonie dans le monde*, La Documentation française, Paris, 2001.

LES AUTRES LANGUES INTERNATIONALES

Après l'anglais et le français, quatre langues internationales jouissent d'une diffusion intercontinentale (l'espagnol, le portugais, l'arabe et le néerlandais), et cinq autres d'une diffusion pluri-étatique de proximité (l'allemand, le russe, le persan, l'indonésien et le swahili).



L'anamorphose souligne la diffusion des quatre langues intercontinentales par des couleurs propres et signale les diffusions pluri-étatiques de proximité par une teinte commune, en distinguant, dans chaque cas, le caractère endogène ou exogène de la langue.

Le petit planisphère montre comment les États partageant une même langue se sont généralement organisés, à l'image de ceux de la francophonie, en ensembles qui pèsent de plus en plus sur les relations internationales et dans des domaines qui ne sont pas uniquement culturels. Ce sont : la Ligue arabe, fondée en 1945, regroupant à présent 22 États, dont 3 se situent en dehors de l'aire arabophone (Djibouti, Somalie, Comores) ; l'Organisation des États ibéro-américains (OEIA) avec 19 États ; la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), qui a 8 membres dont 5 en Afrique ; le Colloque des 8 communautés néerlandophones ; et, enfin, les Sommets turcophones qui réunissent 6 États ainsi que les représentants des autres communautés s'exprimant dans une langue turque.

LANGUES À DIFFUSION INTERCONTINENTALE OU DE PROXIMITÉ

Langues intercontinentales
(autres que le français et l'anglais)

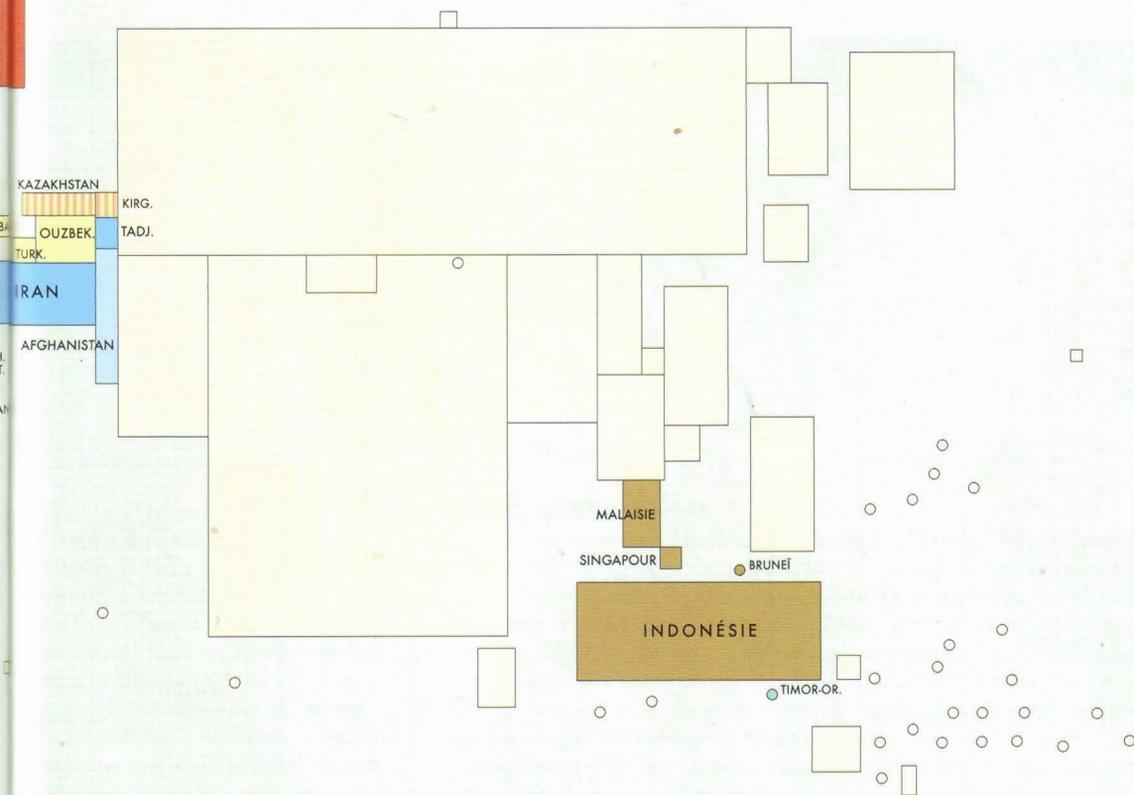
endogène | exogène

- espagnol
- portugais
- néerlandais
- arabe

Langues à diffusion de proximité

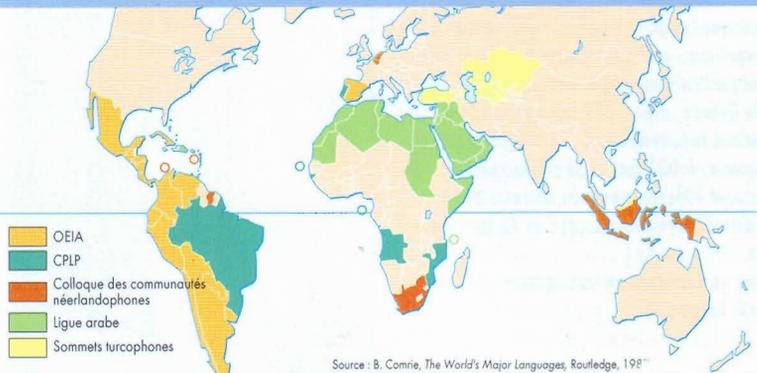
nationale unique | co-officielle

- allemand
- russe
- persan
- turc
- malais-indonésien
- swahili



Population 2000, PNUD, 2001
Source : J. Laponce, Langue et Territoire, PU Laval, Québec, 1984.

LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE PAYS PARTAGEANT UNE MÊME LANGUE



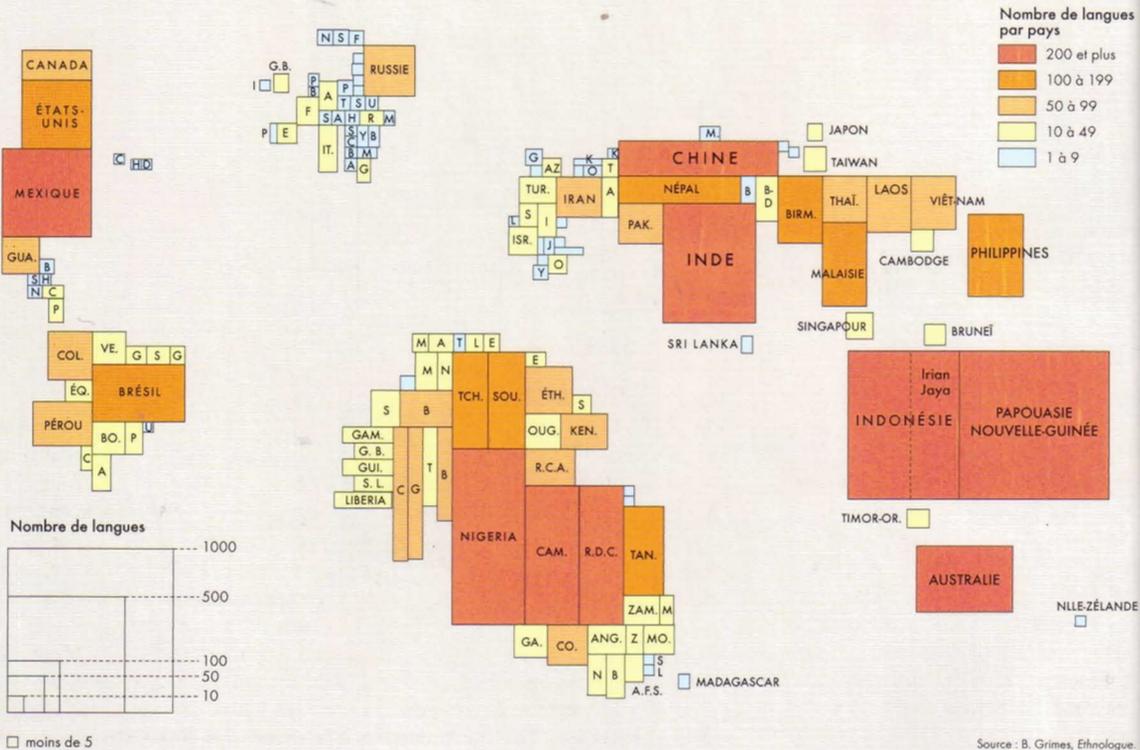
Source : B. Comrie, The World's Major Languages, Routledge, 1997

“
Une langue internationale est, plus que toute autre, celle du pouvoir, du commerce, des livres, du cinéma... Elle est aussi celle d'un peuple, d'une culture, mais qu'une certaine mondialisation avantage plus ou moins.
”

LE PLURILINGUISME DES PAYS

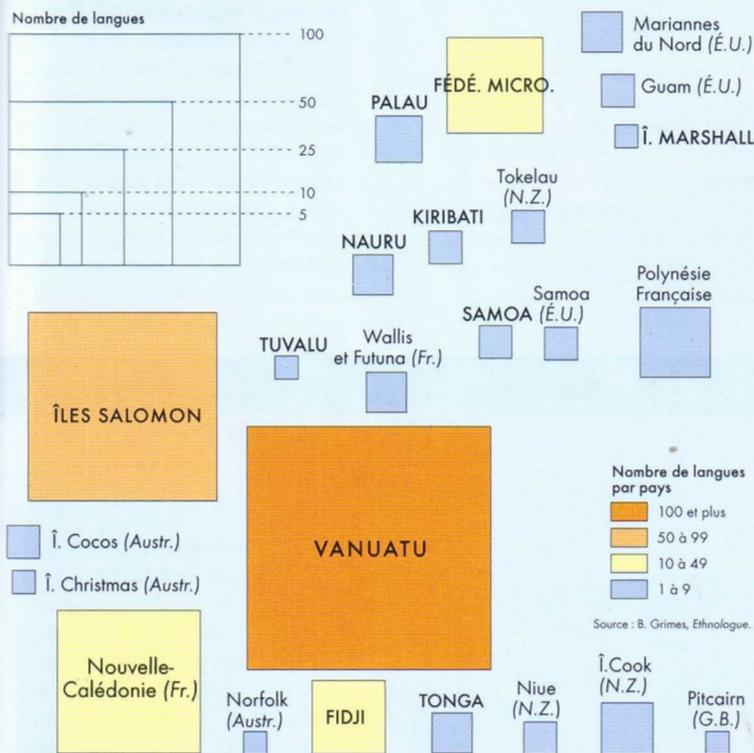
Du fait de la non-coïncidence des frontières étatiques et des aires linguistiques, la plupart des États sont de fait plurilingues, mais peu le sont de droit et ont aménagé en conséquence leurs institutions. Comparer pratique légale et réalité est donc nécessaire. Le premier point est de connaître la base même de la situation linguistique réelle de chaque pays, c'est-à-dire le nombre de langues entrant dans son paysage vivant. Il s'agit ensuite de voir comment chaque État, suivant sa politique, décide ou non de se donner une ou plusieurs langues officielles au niveau national, régional ou communautaire.

COMBIEN DE LANGUES PARLÉES PAR ÉTAT ?



L'anamorphose ci-dessus donne à chaque pays une taille proportionnelle au nombre de ses langues réellement parlées. On voit ainsi que les pays les plus multilingues ne sont pas uniquement les grands pays, en population ou en territoire, comme la Chine ou l'Inde, mais que la diversité linguistique est particulièrement élevée dans certaines régions, comme, par exemple, l'île de Nouvelle-Guinée, avec 1 082 langues (817 en Papouasie-Nouvelle-Guinée et 265 dans la province indonésienne d'Irian Jaya) pour 6,6 millions d'habitants en 2000, soit, en moyenne, 6 000 locuteurs par langue. Ensuite, les régions les plus denses en langues sont l'Afrique centrale, le reste de l'Indonésie, le Mexique, l'Inde, la Chine et l'Australie ayant des centaines de langues dont beaucoup sont au terme de leur existence. Dans les quarante pays d'Europe, Russie exclue, ne survivent qu'une centaine de langues, soit en moyenne 250 000 locuteurs par langue.

LA DIVERSITÉ DE L'OcéANIE



Si l'on exclut ses grandes îles occidentales d'Australie et de Nouvelle-Guinée où, comme le montre l'anamorphose, la multiplicité linguistique autochtone bat tous les records mondiaux, l'Océanie présente encore une diversité singulière de situations dans ses petits archipels présentés ici, qu'ils soient indépendants ou non. Notons que les 310 000 Maoris de Nouvelle-Zélande ont vu leur langue officiellement reconnue nationale aux côtés de l'anglais, qui est maintenant langue maternelle des trois quarts d'entre eux.

Des situations variées

Sur 200 États souverains dans le monde, 160 sont officiellement unilingues au niveau national. Une trentaine sont bilingues, 7 trilingues (Belgique, Luxembourg, Bosnie, Érythrée, Rwanda, Seychelles, Vanuatu) et deux quadrilingues (Suisse et Singapour). Ces plurilinguismes peuvent refléter soit l'ethnicité foncièrement composite de l'État-nation (Suisse, Belgique, Canada, Finlande, Chypre, Afghanistan, Nouvelle-Zélande), soit la diversité interne de sa langue (Norvège, Bosnie), soit, enfin, la présence d'une langue extérieure, d'origine impériale (anglais, français, portugais, espagnol) ou religieuse (arabe).

Certains États reconnaissent des langues officielles ou co-officielles au niveau régional. C'est le cas des deux pays officiellement multinationaux, la Russie avec ses 130 nationalités et leurs 55 entités autonomes, et la Chine pour ses 55 nationalités minoritaires et leurs 150 entités autonomes (voir p. 34-35). L'Inde, résolument uninationale et authentiquement fédérale, liste, après ses deux langues officielles au niveau national, 18 langues « constitutionnelles », dont la plupart sont celles des 35 États et Territoires de l'Union.

Ailleurs, on peut retrouver la reconnaissance similaire de plusieurs langues régionales, proclamées « nationales », comme en République Sud-africaine (9), en Éthiopie (7), en République démocratique du Congo (4), au Pérou (2), en Bolivie (2) ou au Paraguay (1).

On trouve en outre des territoires à statut spécial ayant leur langue co-officielle : Myanmar (6), Espagne (3 : basque, catalan, galicien), Italie (2 : allemand, français), France (1 : corse) ; ou encore des langues minoritaires reconnues : le hongrois en Roumanie, le kurde en Irak, etc. Aux États-Unis, deux États ont une langue co-officielle (la Louisiane et le Texas), comme, au Canada, le territoire inuit du Nunavut. Enfin, des territoires extérieurs dépendants ont aussi leurs langues co-officielles : les îles Normandes pour le Royaume-Uni ; Féroé et Groenland, pour le Danemark ; Porto-Rico, pour les États-Unis ; la Polynésie française.

LES RÉGIMES PLURILINGUES CLASSIQUES

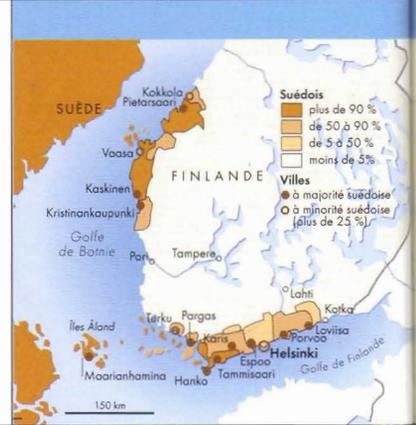
Les régimes plurilingues classiques, fédéraux ou non, sont des exceptions qui se résument aux quatre exemples ci-dessous. Ils ont fait face à des situations humaines très différentes en ampleur et en complexité, selon des évolutions historiques particulières.

LE CANADA



Le Canada accorde aux langues de ses deux « peuples fondateurs », le français et l'anglais, la parité au niveau fédéral. Mais aux niveaux provincial et local, elle est inégalement respectée, sauf, depuis la Révolution tranquille (années 1960), au Québec et au Nouveau-Brunswick, où le bilinguisme est établi. Enfin, le multiculturalisme a mené à la reconnaissance des « premières nations », parmi lesquelles les Inuits qui ont un territoire, le Nunavut, et, au Québec, le Nunavik.

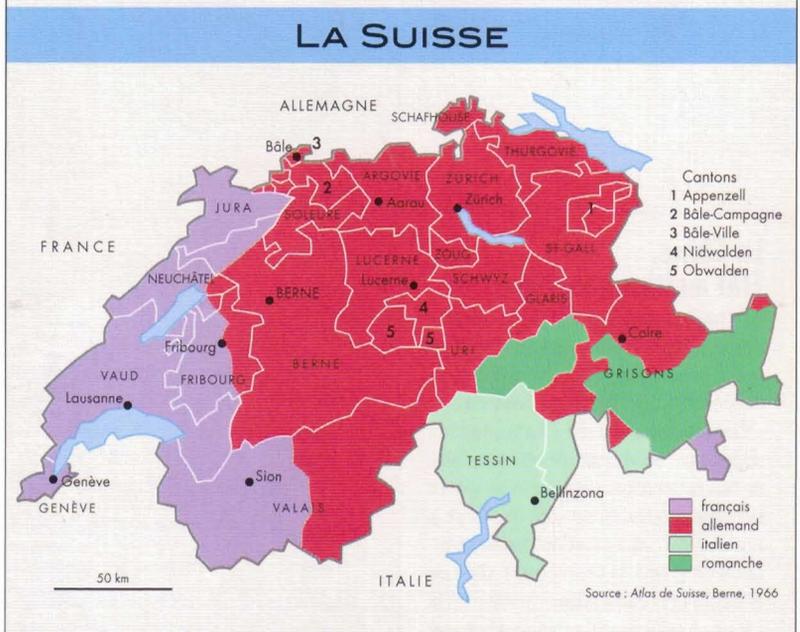
“
Un État peut-il parler plusieurs langues ?
 ”



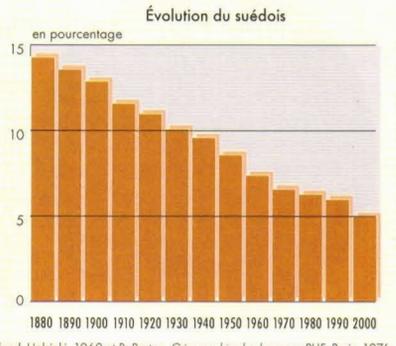
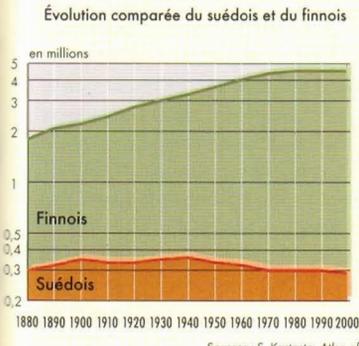
La Belgique a tardé à concilier son régime unitaire avec la mise à égalité du néerlandais vis-à-vis du français, initialement prééminent. À la fin du **xx^e** siècle, un régime constitutionnel fédéral a été adopté, le premier au monde à combiner les droits de collectivités territoriales (régions flamande, wallonne et de Bruxelles) et de communautés linguistiques (flamande, française et germanophone) ne coïncidant pas. Toutefois, ont été laissées, sur certaines limites territoriales, des communes dites « à facilités », où la minorité linguistique a des droits reconnus.



La Suisse, premier régime fédéral moderne, a toujours laissé ses cantons pratiquer leurs langues propres : allemand, français, italien, romanche, toutes quatre reconnues nationales – les trois premières étant seules officielles au niveau fédéral jusqu'en 1999, date où le romanche a acquis ce statut. En revanche, à l'intérieur de chaque canton peut régner un partage territorial qui garantit à chaque commune de conserver sa langue propre, seule utilisée officiellement dans l'administration et l'enseignement, ou, exceptionnellement, d'être bilingue. Ce « territorialisme linguistique » a toujours été respecté et préserve l'homogénéité linguistique de chaque lieu, en obligeant tout immigrant à se plier à l'usage local.



LE SUÉDOIS EN FINLANDE



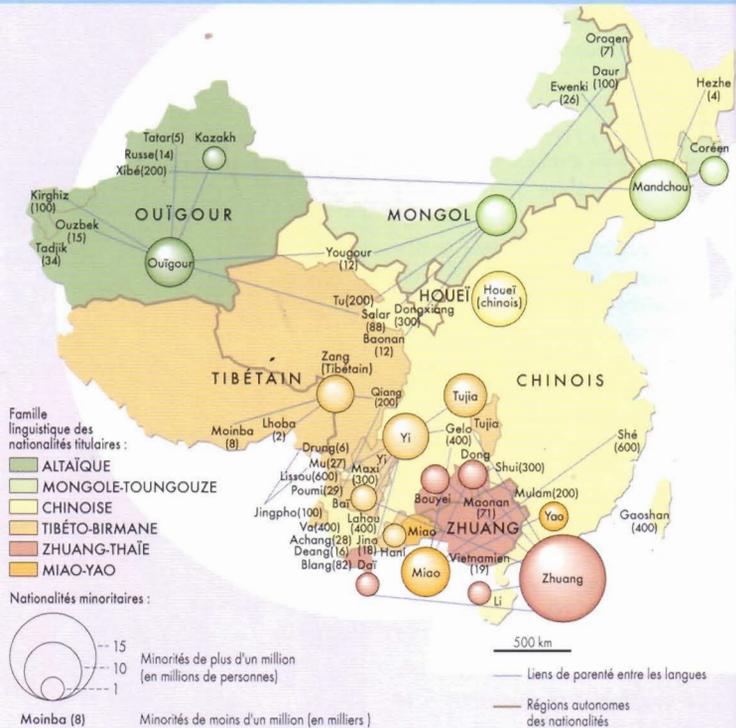
La Finlande, indépendante en 1917, a toujours été bilingue, avec une parité entre la langue autochtone prédominante, le finnois, et l'ancienne langue dominante des colonisateurs suédois. Bien qu'elle n'ait cessé de baisser en poids démographique (de 12 à 6 %), la petite minorité suédophone a conservé tous ses droits, qui lui assurent le maintien du suédois partout où elle atteint certains seuils numériques de présence. Quant aux îles d'Åland, elles sont autonomes, purement suédoises.

Au xx^e siècle, la Russie et la Chine, à partir du marxisme-léninisme, ont mis en place des systèmes « multinationaux » particulièrement complexes, le premier fédéral et le second unitaire, mais qui ont maintenu la prééminence d'une langue dominante. La Fédération de Russie a aggravé ce phénomène en 2002, en interdisant à ses républiques d'écrire leurs langues nationales autrement qu'en alphabet russe. Le seul autre modèle plurilingue existant, appliqué à un ensemble encore plus divers, est celui de l'Inde, résolument fédéral et démocratique, mais se réclamant d'un esprit uninational.

La Chine, État multinational uni

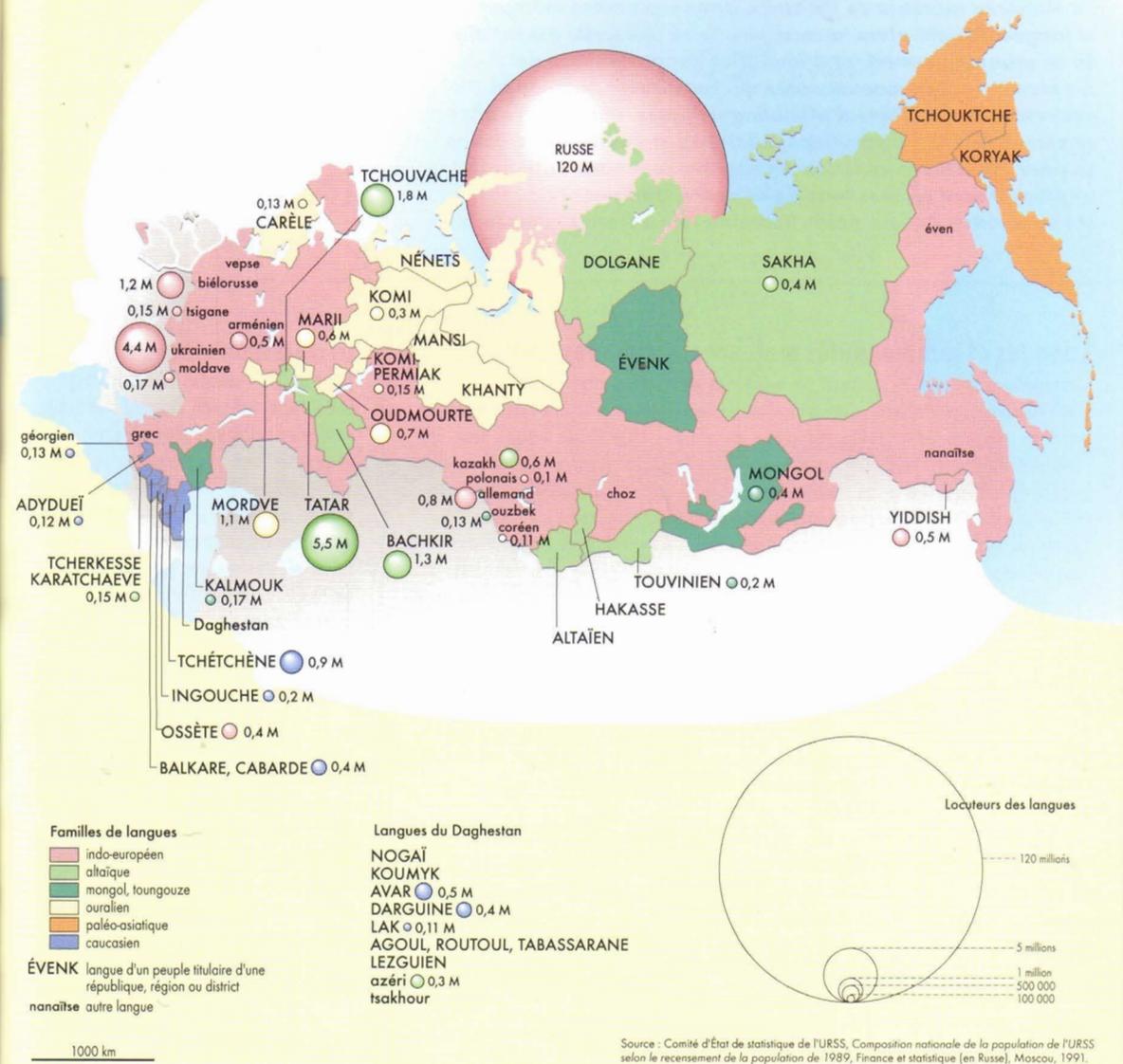
La Chine emprunta à l'URSS la conception marxiste-léniniste de l'État multinational, mais sans sa structure fédérale. Sa constitution la définit comme un « État multinational uni ». La population de la Chine est constituée officiellement de 56 « nationalités », dites *minzu* – dont les Chinois (Hans) ne sont que la plus nombreuse (92 %) – et qui, en général, ont leur(s) langue(s) propre(s). C'est ce que reflète la carte administrative de la Chine : à côté des 26 provinces proprement chinoises, on trouve cinq régions autonomes (pour cinq autres nationalités), avec un grand nombre de circonscriptions inférieures autonomes pour les autres nationalités dont 30 préfectures et 119 arrondissements. Ce qui laisse à ces minorités 154 circonscriptions de trois niveaux, représentant plus de 62 % du territoire. Les 55 nationalités minoritaires, qui ne constituent que 8 % de la population de la Chine continentale, parlent au moins 64 langues, dont 26 sont dites écrites et généralement enseignées dans les écoles primaires.

LA CHINE



Sources : d'après Major figures on 2000 population census of China, China Statistics Press, 2001; Ma Yin, China's Minority Nationalities, Foreign Languages Press, Beijing, 1989 et G. D. Mc Connell, Les langues du monde : relevé du degré et des modes d'utilisation, PU Laval, Québec, 1995.

“
La nation est une communauté humaine stable historiquement, née sur la base d'une communauté de langue, de territoire, de vie économique et de formation psychique qui se traduit dans la communauté de culture.
J. STALINE, LE MARXISME ET LA QUESTION NATIONALE, Moscou, 1946.
 ”



Source : Comité d'État de statistique de l'URSS, Composition nationale de la population de l'URSS selon le recensement de la population de 1989, Finance et statistique [en Russe], Moscou, 1991.

La Fédération de Russie, État multinational

La Fédération de Russie a hérité de l'URSS une idéologie multinationale classant la population en « nationalités » hiérarchisées (nations, peuples et groupes ethnographiques) et qui a découpé le territoire en vingt républiques, une région autonome et dix districts autonomes, tous « sujets » de la Fédération où l'on dénombrait, en 1989, 40 nationalités titulaires d'une division administrative.

La Constitution de 1993 définit le droit de chaque citoyen à avoir une appartenance nationale et à utiliser sa langue maternelle, ainsi que le droit des républiques à utiliser les langues de leurs « nationalités », parallèlement à la langue officielle de la Fédération, le russe.

COMBIEN DE LOCUTEURS PAR LANGUE ?

Chaque langue est propre à la communauté humaine qui l'a élaborée au cours de l'Histoire dans son environnement ; la langue devient alors la caractéristique culturelle essentielle de ce groupe, permettant d'identifier l'appartenance de ses membres. Ces communautés qui constituent l'humanité peuvent être qualifiées d'ethnolinguistiques. Peu d'entre elles se sont donné des institutions politiques et des limites définies en parvenant à une conscience collective commune nationale. La plupart sont restées hors de ce cadre étatique et l'évaluation de leur poids humain reste encore malaisée.

Langues et communautés majeures, moyennes, mineures ?

Combien de langues ? Combien de locuteurs pour chacune ? L'absence de critères universellement admis de délimitation des langues et le manque de recensements linguistiques organisés dans la plupart des États empêchent de répondre avec précision. En outre, les options collectives ou individuelles subjectives, les appartenances multiples, issues de mélanges et d'acculturations, contribuent à faire des communautés linguistiques des ensembles flous.

La classe la plus aisée à circonscrire est celle de la douzaine de langues majeures, de plus de 100 millions de locuteurs, qui rassemble plus de la moitié de la population du monde. Selon le linguiste Louis-Jean Calvet, ce « club des grandes langues » regroupe autour de la langue hypercentrale, l'anglais, onze langues supercentrales.

Sous la barre des 100 millions, les autres grandes langues constituent une classe plus incertaine : Calvet, dans sa perspective gravitationnelle, évoque, avant les milliers de langues périphériques, de 100 à 200 langues centrales, « pivotant » autour des supercentrales. On en distingue aisément une soixantaine rassemblant chacune entre 10 et 100 millions de locuteurs et totalisant environ 2,5 milliards de locuteurs.

La cinquantaine de langues comptant entre 5 et 10 millions de locuteurs représentent les communautés moyennes, avec environ 300 millions de personnes.

Enfin, en dessous des 5 millions de locuteurs, plus de 5 000 petites langues vivantes représentent moins de 200 millions de personnes. Parmi elles, les 1 000 langues entre 100 000 et 1 000 000 de locuteurs sont en situation précaire ; les 1 600 entre 10 000 et 100 000 locuteurs sont immédiatement menacées ; et les 3 250 en dessous de 10 000, soit plus de la moitié des langues, sont déjà moribondes.

LES COMMUNAUTÉS MAJEURES (PLUS DE 100 MILLIONS DE LOCUTEURS)

Cette carte présente les onze communautés ethnolinguistiques majeures, correspondant aux langues ayant au moins 100 millions de locuteurs natifs. Elle montre, en cercles proportionnels à leur poids numérique en hommes, leur répartition sur des espaces continus relevant ou non d'un même État, dans les différentes régions du monde.

LES GRANDES COMMUNAUTÉS (ENTRE 10 ET 100 MILLIONS DE LOCUTEURS)

La carte de la cinquantaine de grandes communautés obéit aux mêmes règles que celle du dessus, mais avec une échelle différente des cercles proportionnels, afin de rendre mieux perceptibles les variations à cet ordre de grandeur.

“

Les langues qui devraient gagner en locuteurs sont le chinois, l'anglais, le hindi, l'espagnol, l'arabe, le portugais, le malais et le français, tandis que le russe, l'allemand et le japonais en perdraient.

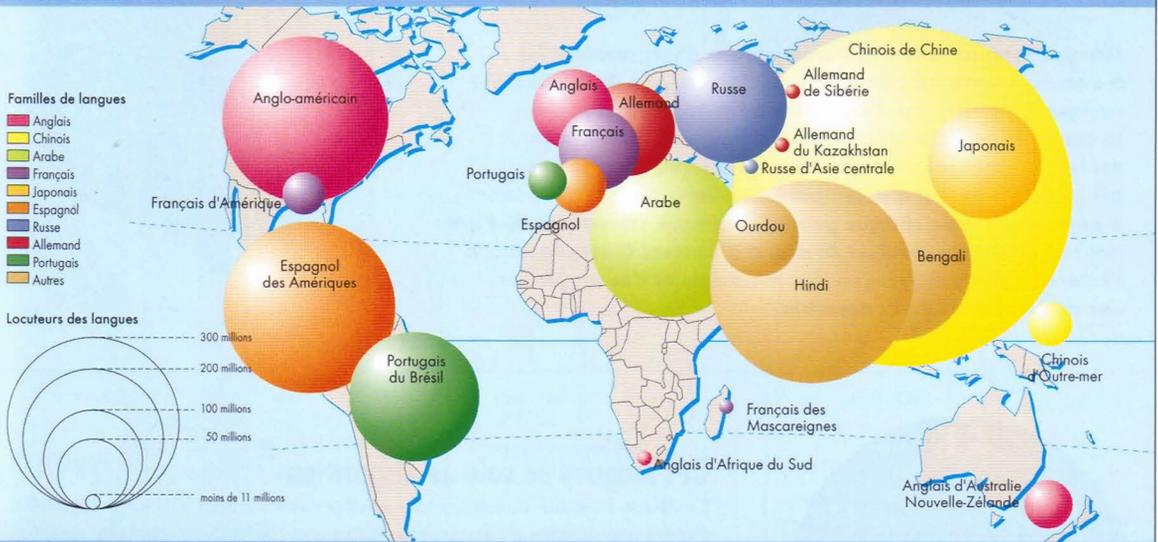
L.-J. CALVET, LE MARCHÉ
AUX LANGUES, PLON,
PARIS, 2002.

”

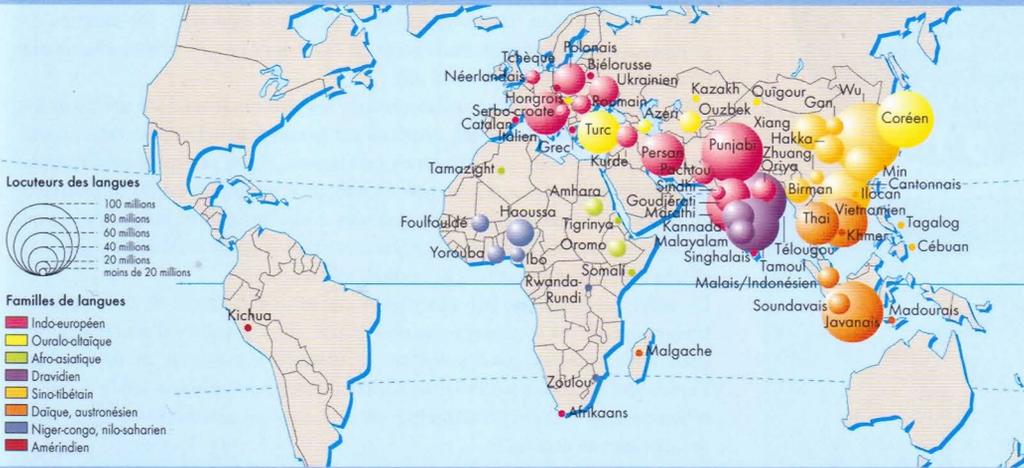
LES COMMUNAUTÉS MOYENNES (ENTRE 5 ET 10 MILLIONS DE LOCUTEURS)

La carte des communautés moyennes, bâtie sur les mêmes règles, se limite à celles ayant entre 5 et 10 millions de locuteurs. Quant aux 200 petites communautés entre 1 et 5 millions et aux 6 000 inférieures au million de locuteurs, qu'il était impossible de représenter ici de façon analogue, on pourra avoir une idée du phénomène à travers le nombre de langues par État (p. 31) et des langues menacées (p. 75).

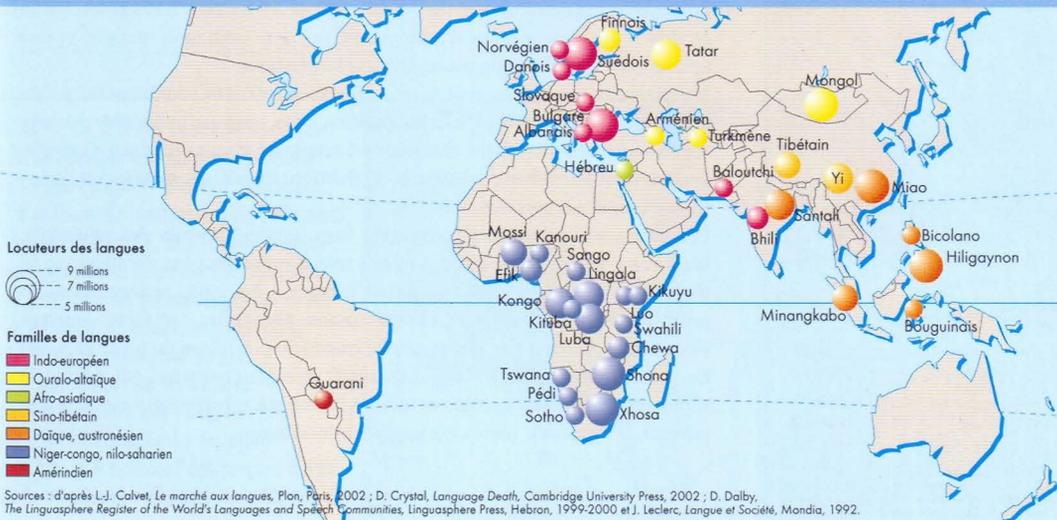
LES COMMUNAUTÉS MAJEURES



LES GRANDES COMMUNAUTÉS



LES COMMUNAUTÉS MOYENNES



Sources : d'après J.-J. Calvet, *Le marché aux langues*, Paris, 2002 ; D. Crystal, *Language Death*, Cambridge University Press, 2002 ; D. Dalby, *The Linguosphere Register of the World's Languages and Speech Communities*, Linguosphere Press, Hebron, 1999-2000 et J. Leclerc, *Langue et Société*, Mondia, 1992.

LES LANGUES MINORITAIRES

Chaque langue est un système propre d'expression, lié à une communauté humaine qui n'arrête pas de le modifier comme d'étendre ou d'en restreindre sa diffusion, dans la société et dans l'espace. La dynamique des langues est un phénomène complexe continu qui, d'une part, affecte chacune et, d'autre part, implique un jeu permanent à somme nulle où chaque progrès, chaque croissance de l'une peut entraîner le recul ou le déclin d'autres. C'est ainsi qu'à l'intérieur des pays, le jeu des minorités et des majorités exprime l'avenir de l'ensemble.

“

Les demandes actuelles des minorités à l'intérieur des sociétés industrielles avancées portent sur la liberté d'avoir leur culture et leurs aspirations institutionnalisées.

C. H. Williams, *Language in Geographic Context, Multilingual Matters, Clevedon, 1988.*

”

LE RECL DES LANGUES CELTES



Sources : d'après H. Abalain, *Histoire des langues celtiques*, Éd. J.P. Gisserot, Paris, 1998 ; C. H. Williams, *Language in Geographic Context, Multilingual Matters, Clevedon, 1988* et C. H. Williams (dir.), *Linguistic Minorities, Society and Territory, Multilingual Matters, Clevedon, 1991*.

Des langues en voie de disparition

L'extrême inégalité numérique des communautés linguistiques est aggravée par les importantes différences de statut que chacune, ou chacune de leur fraction, peut recevoir suivant les États entre lesquels elles sont réparties. À côté des langues officielles qui jouissent des meilleures conditions d'utilisation, de diffusion, d'enseignement et de développement, les langues de groupes mineurs peuvent, dans certains cas, bénéficier de statuts régionaux d'exception (voir p. 30-31 et 34-35).

Mais, en général, les langues autochtones les plus anciennes sur un territoire ont été, avec leurs locuteurs, décriées par la majorité actuelle comme « indigènes » en Amérique, ou « allogènes » en Russie, et ont rarement bénéficié de la considération due aux « premières nations », comme il est dit aujourd'hui au Canada. Quand elles sont cantonnées à des situations périphériques ou d'isolats, elles sont aisément marginalisées ou parquées dans des « réserves » (États-Unis, Australie, etc.), hors du droit commun.

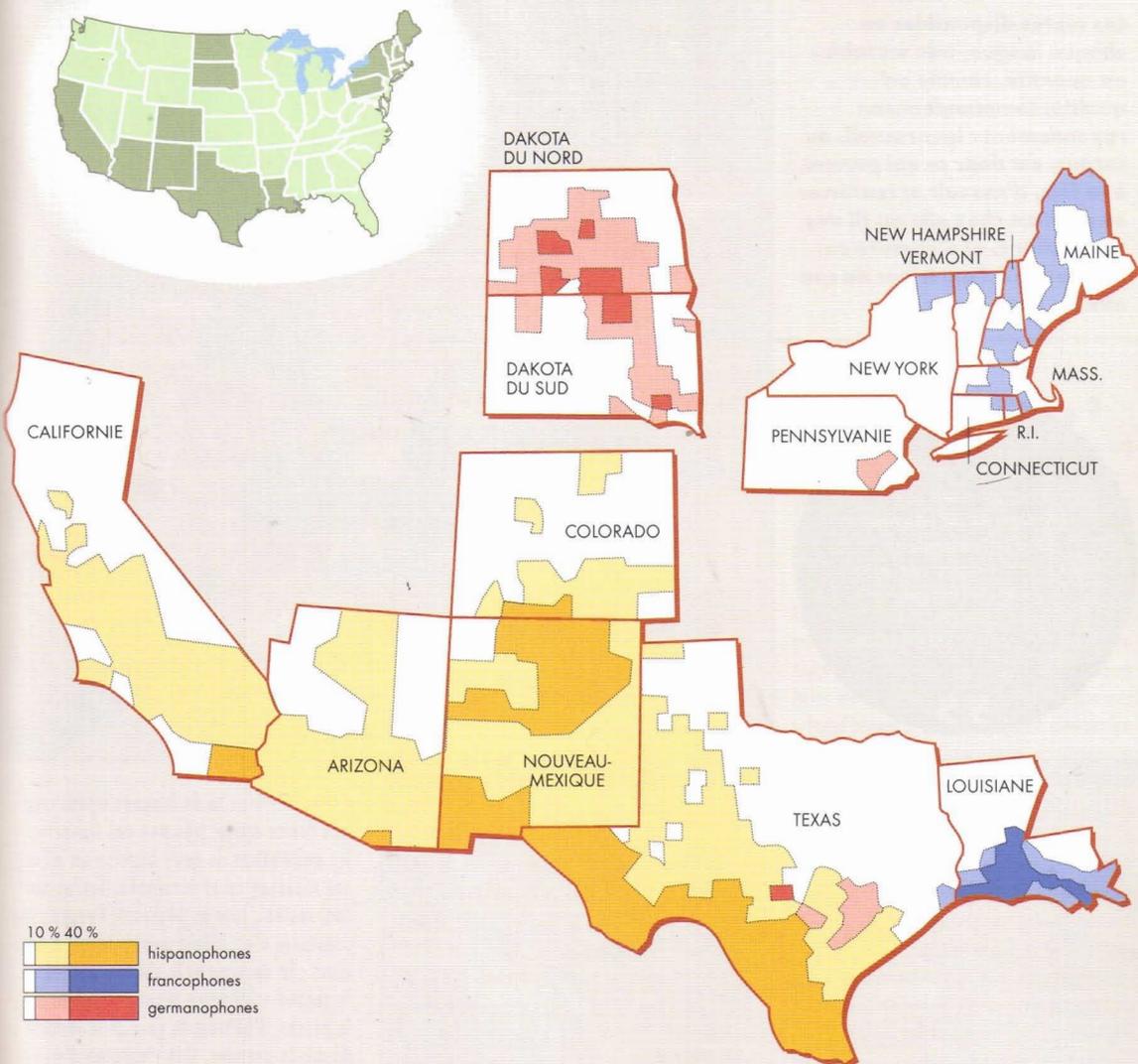
Et, enfin, même quand leurs locuteurs constituent la majorité de la population, comme c'est souvent le cas en Afrique, elles se trouvent à la fois minorées, c'est-à-dire sous-estimées en importance numérique, et minorisées, c'est-à-dire soumises à un régime d'infériorisation juridique, sociale et culturelle par rapport à l'expression linguistique dominante – même si celle-ci est de provenance étrangère.

À côté des langues autochtones dévalorisées car émanant de populations périphériques ou morcelées, restées en position géographique, historique et politique secondaire, il convient de citer aussi les langues introduites sur le territoire par des groupes d'immigrants, qui sont soumis à une entreprise encore plus systématique d'assimilation linguistique.

Indigènes ou étrangères, toutes les langues minoritaires sont ainsi l'objet de politiques qui les mènent à la disparition : les langues indigènes par une régression territoriale dans leur région d'origine et toutes en raison d'un effacement dans les milieux urbains, où le fractionnement des groupes rend plus rapide leur dépersonnalisation.

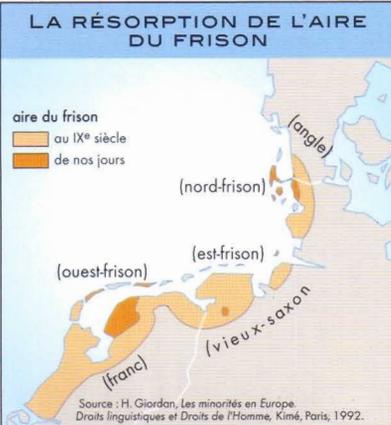
Ces processus complexes convergent vers la déculturation des minorités, impliquant leur acculturation à la majorité de plus en plus dominante, qui s'opère, au cours des générations, par l'abandon des langues ancestrales au profit de l'usage grandissant, imposé comme nécessaire – et même souvent volontaire –, des langues de l'école, du travail du pouvoir et du prestige. C'est ce transfert linguistique (*language shift*) intergénérationnel qui double la diffusion linguistique spatiale et mène à l'atrophie, à la résorption et à la disparition, à terme, de toutes les langues minoritaires.

LES MINORITÉS LINGUISTIQUES EN 1970 AUX ÉTATS-UNIS



Source : R. Breton, Géographie du français et de la francité en Louisiane, CIRB, Québec, 1979

En 1970, 16,3 % des habitants des États-Unis déclaraient une langue maternelle autre que l'anglais : d'abord l'espagnol (7,8 millions de locuteurs), puis l'allemand, l'italien, le français, etc. la carte indique leurs principales implantations spatiales par État, avec les pourcentages par comté (ou paroisse, en Louisiane). En 2000, 17,6 % de la population de plus de 5 ans déclare parler au foyer une langue autre que l'anglais, dont 10,5 % (26,7 millions) l'espagnol et 2,7 % (6,9 millions) des langues d'Asie ou du Pacifique, nulle part majoritaires.



LES LANGUES À CORPUS ÉCRIT ANCIEN

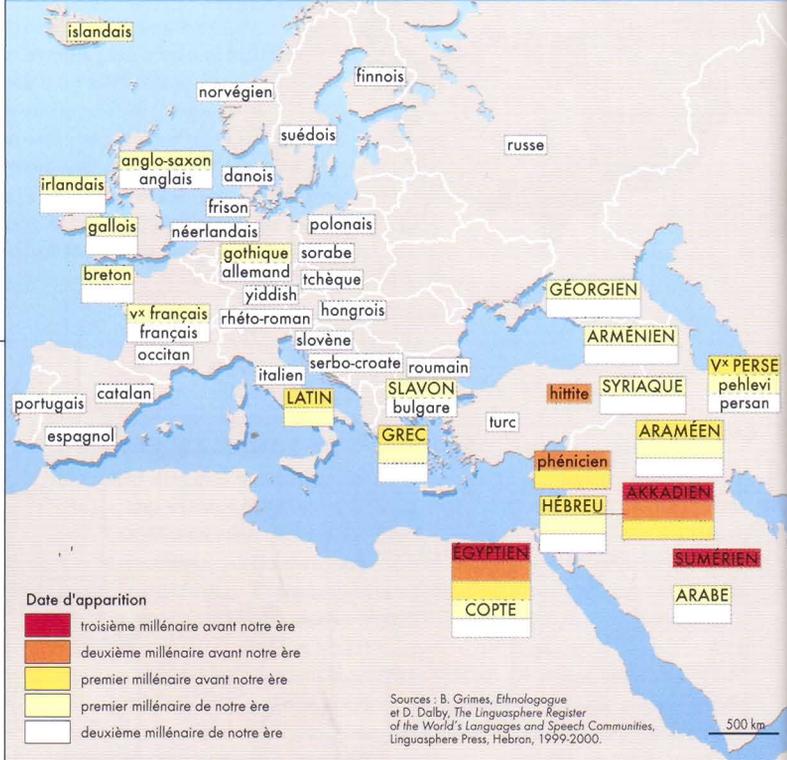
Les textes disponibles en chaque langue, très variables en quantité, comme en qualité, commandent son rayonnement : leur recueil, ou corpus, est donc ce qui permet, à la fois, d'asseoir et renforcer sa position chez elle au fil des générations, et d'étendre sa réputation à l'extérieur de son aire, et pour l'avenir.

“

Les langues sont les lettres de change de l'entendement.
LEIBNIZ, CONSIDÉRATIONS SUR LA CULTURE ET LA PERFECTION DE LA LANGUE ALLEMANDE.

”

LES LANGUES ÉCRITES : EUROPE ET MOYEN-ORIENT

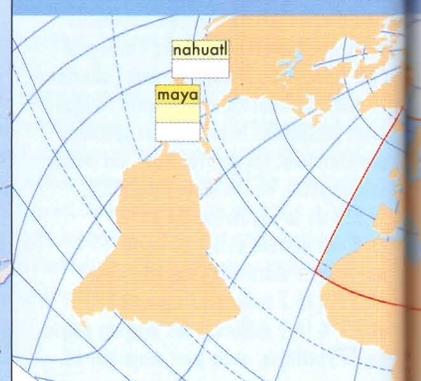


LES LANGUES ÉCRITES : ASIE



Parmi la minorité de langues ayant reçu une forme écrite, très peu ont traversé les millénaires de cette histoire qu'elles ont représentée et consignée. Seules six sont restées, tout en évoluant, l'expression constante d'un même peuple jusqu'à nos jours : le sanskrit et le chinois depuis le second millénaire avant notre ère, le persan, l'hébreu, le grec et le tamoul depuis le premier. Une vingtaine d'autres sont écrites depuis le premier millénaire de notre ère et moins d'une quarantaine depuis le second, avant le XIX^e siècle.

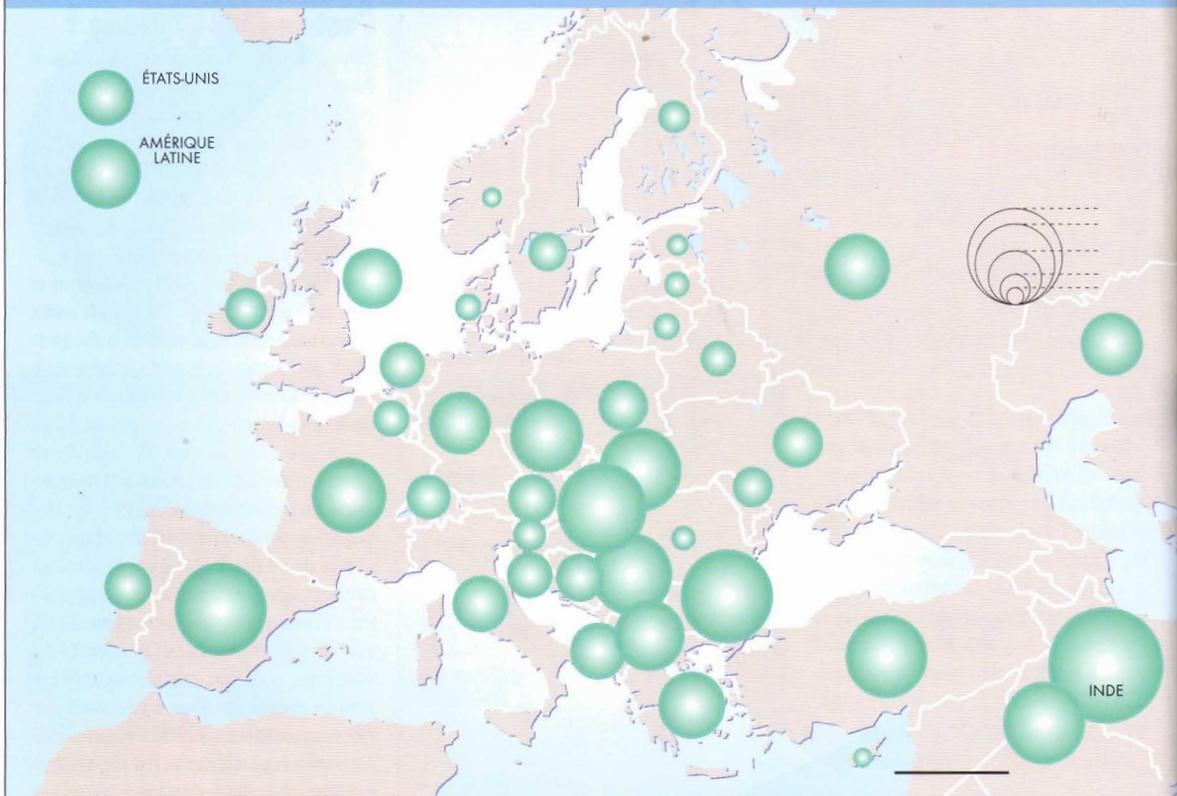
LES LANGUES



LES LANGUES ÉMERGENTES

À côté de la centaine de langues anciennement écrites – vivantes ou éteintes –, dont le corpus est aisément transmis et enseigné, environ cent cinquante langues, au corpus longtemps resté surtout oral, sont parvenues, au cours des XIX^e et XX^e siècles, à accéder aussi au statut de langue écrite. Ces langues émergentes sont dorénavant en mesure de bénéficier progressivement non seulement de l'enregistrement et de la diffusion de leur corpus mais, surtout, d'un enseignement et d'un usage officiel, national ou régional, qui leur permettra un développement culturel propre.

LA LANGUE D'UNE COMMUNAUTÉ SANS TERRITOIRE



“

Parler dans sa langue est un des plus hauts moments de la culture. Un peuple s'appartient. Ce qui est étranger et jusqu'aux lettres latines, dehors !
G. W. F. HEGEL, NOTES ET FRAGMENTS. IÉNA, 1803-1806, AUBIER, PARIS, 1991.

”

Les Tsiganes ou Sintis-Roms constituent en Europe, depuis plus de cinq siècles, une diaspora nomade affublée de désignations diverses parlant une même langue venant de l'Inde, que rappelle leur nom (province sindhie, caste « dom »). Ils sont plus de huit millions en Europe et un nombre moins déterminé ailleurs. Leur langue, le romani, commence à être écrite. Survivra-t-elle ainsi mieux aux inéluctables modernisation et sédentarisation ?

Le passage à l'écriture

Les langues à corpus resté surtout oral sont dans des situations variables, entre la menace de disparition et l'émergence. Toutes les langues parlées ont, elles aussi, un corpus de textes, transmis oralement, enrichi de génération en génération, mais qui, au mieux, n'est connu à l'extérieur que de rares spécialistes. Elles n'ont qu'une audience très limitée, en rien comparable au prestige des langues dites « de culture ».

La « littérisation » d'une langue (le fait de lui donner une écriture adaptée à sa phonologie, codifiée et normalisée par des règles d'orthographe), qu'elle soit l'œuvre d'organisations scientifiques, publiques ou privées, missionnaires ou autres, est le premier pas technique, capital. Ensuite, l'emploi et la diffusion de ce nouveau système standardisé dépendent, d'une part, de la disponibilité à l'utiliser manifestée par la communauté humaine intéressée, plus ou moins consciente et volontaire quant à la défense et à la promotion de sa culture ; et, d'autre part, d'institutions capables d'organiser et de financer son enseignement. Il s'agit là de la mise en

œuvre de l'« aménagement linguistique » portant autant sur le corpus que sur le statut des langues et dont les progrès sont attendus des États, des autorités locales et associations communautaires, comme des institutions internationales telles l'Unesco ou le Bureau européen pour les langues moins répandues (Belmr).

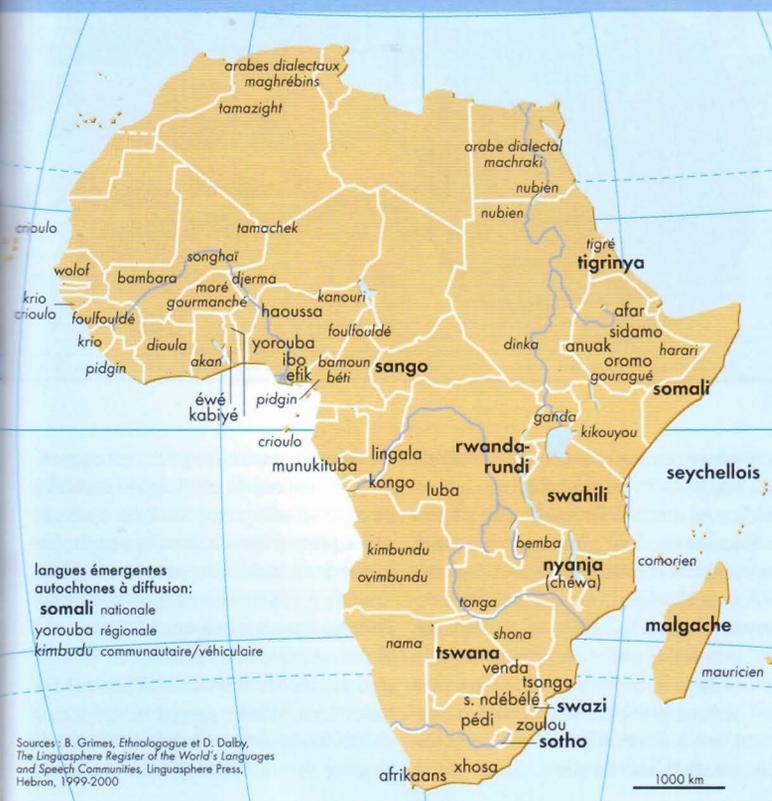
Pour toute langue émergente, le passage du stade de la fixation de son écriture à celui de sa diffusion et de son emploi généralisé dépend de nombreux facteurs, notamment politiques, qui font que chacune accède à différents niveaux de développement. Le stade ultime est celui de son adoption comme langue nationale d'un pays – mais beaucoup de langues nationales, officiellement baptisées comme telles et ne bénéficiant pas d'une position exclusive, ne sont en fait que co-officielles, aux côtés d'une langue anciennement dominante qui conserve la plupart de ses prérogatives antérieures et bénéficie de la tradition établie.

Ce phénomène se trouve amplifié s'il y a plusieurs langues autochtones promues nationales. En ce cas, ces langues ne béné-

ficient alors que d'une diffusion régionale ou communautaire. Enfin, en dehors de l'adoption de tout statut national ou régional officiel, beaucoup de langues appartenant à des communautés importantes, diffusées et actives, exercent en fait un rôle véhiculaire ou commercial avant de recevoir tout statut.

Un survol de l'apparition historique et de la diffusion géographique des « nouvelles langues » montre combien, souvent, l'aspect psychologique, affectif et politique du processus l'emporte sur les données linguistiques pures : bien des langues nationales ont été érigées comme telles non pas en raison de la distance linguistique les séparant les unes des autres, mais en vue de la construction de l'expression propre d'une nation. Ce qui fut le cas du suédois par rapport au danois s'est répété au siècle dernier entre slovaque et tchèque, comme entre lao et thaï, ou macédonien et bulgare, mais a été refusé entre moldave et roumain, legs des inventions de nations soviétiques dotées artificiellement d'une langue : carèle, tadjik, bouriate.

LES LANGUES ÉMERGENTES EN AFRIQUE



Le processus d'aménagement linguistique, destiné à promouvoir les langues, bénéficie très différemment aux langues émergentes selon les pays.

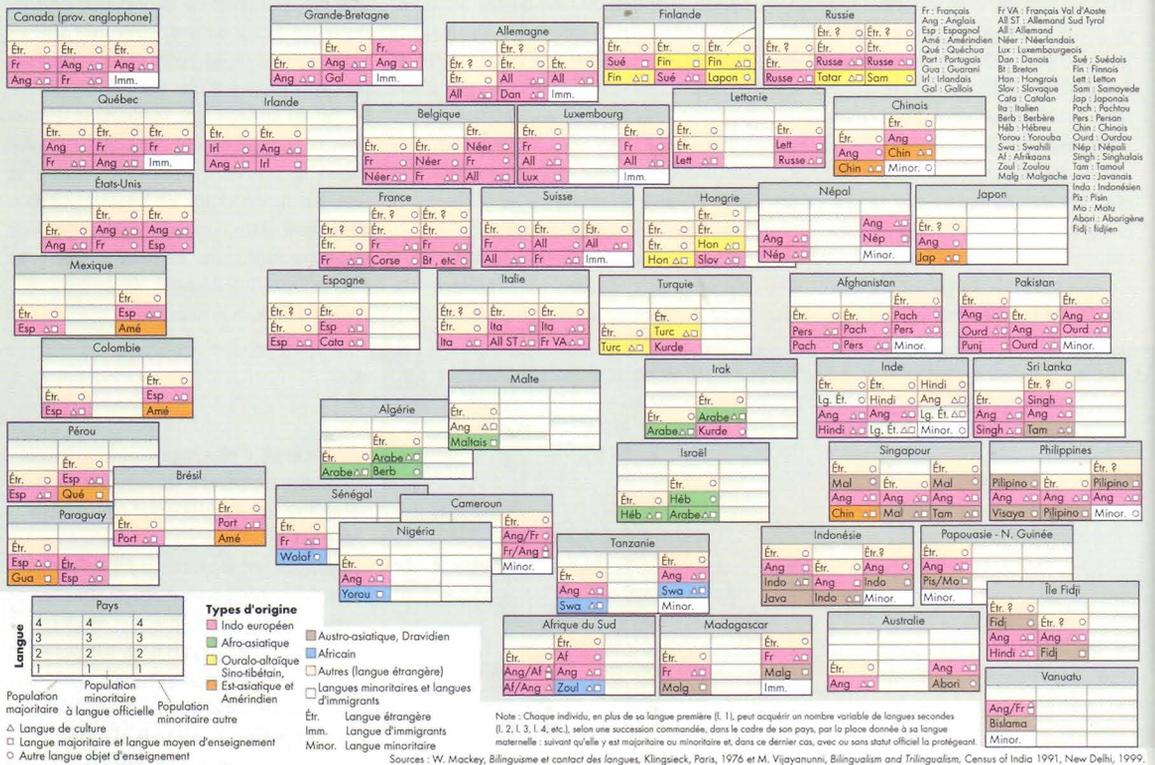
En Afrique, prise ici à titre d'exemple, sont différenciés trois types de situation :

- celle, relativement rare, des langues autochtones adoptées comme nationales au niveau de l'État et devenues généralement co-officielles avec l'ancienne langue coloniale et ayant, à ce titre, une place d'importance très variable dans les domaines administratif et scolaire ;
- celle des langues exerçant, même quand elles sont baptisées nationales, un rôle surtout régional, par exemple en Éthiopie, en République démocratique du Congo (voir p. 71), au Nigeria (voir p. 68) ou en République sud-africaine (voir p. 69) ;
- et celle des langues bénéficiant d'une promotion locale ou communautaire peu étendue et limitée à certains niveaux, restant très dépendante de la conjoncture politique.

LANGUES MATERNELLES ET LANGUES

Le plurilinguisme affecte différemment les individus selon leur milieu familial, social et national. C'est un phénomène qui touche chacun à des degrés divers et se diversifie de plus en plus avec les migrations, la mondialisation des activités économiques, politiques et culturelles et le développement de l'instruction.

QUELLES LANGUES DANS QUELS PAYS ?



Quelle langue parle-t-on ?

Chez les individus, on perçoit immédiatement la présence fondamentale de la langue dite maternelle, entendue avant même la naissance – que l'on pourrait d'ailleurs souvent qualifier de parentale, ancestrale ou native. C'est la langue du foyer et de la petite enfance, c'est-à-dire de l'âge de l'apprentissage de la parole, de la formulation et de l'acquisition des concepts de base. Cette langue première préexiste et façonne l'esprit avant l'acquisition éventuelle d'autres langues,

entraînée par les changements d'habitat ou les contacts extrafamiliaux. Cela peut mener à l'utilisation de langues véhiculaires dont l'usage relationnel, commercial et économique peut dépasser celui de la langue vernaculaire (littéralement « du monde indigène », domestique, ou servile). D'autres langues sont aussi utilisées comme moyen d'enseignement ou comme objet d'étude ; celles-ci peuvent être, à divers degrés, des langues distinctes de la langue native.

L'usage nécessaire fréquent, voire quotidien et continu, de ces langues secondes peut en amener certaines à occuper une place prépondérante dans la pensée élaborée, la vie culturelle, jusqu'à, dans bien des cas, éclipser la langue première, voire l'effacer et la mener à un oubli total. Si les possibilités d'acquisition successive des individus paraissent presque illimitées, on observe quand même que la cohabitation dans un même esprit de langues diverses, par-delà les capacités

SECONDES

La diaspora juive montre ce que peut devenir un bilinguisme imposé par la dispersion d'une communauté à travers le monde. Les juifs ont partout conservé l'hébreu comme langue liturgique et de culture ; ils en avaient déjà abandonné l'usage oral pour utiliser l'araméen bien avant leur dispersion par les Romains en 135. Puis, ils adoptèrent au quotidien la langue des peuples qui les avaient accueillis, mais en l'utilisant entre eux en une version plus ou moins hébraïsée, en se servant de l'écriture locale. Ils conservèrent souvent ces parlers lors de nouvelles migrations, comme le judéo-espagnol emmené à Salonique ou Constantinople, le yiddish en Russie et en Amérique, ou le judéo-turc et le judéo-tatar de la Crimée en Lituanie ou en Asie centrale. Pour finalement, au retour en Israël, voir leurs enfants passer à l'hébreu moderne. On constate ici les usages linguistiques actuels de la diaspora traditionnelle de l'ancien monde. Les juifs de la diaspora contemporaine ne sont pas mentionnés.

LANGUES MATERNELLES DE LA DIASPORA JUIVE



Noms des langues maternelles

YIDDISH parler
judéo- situation ethno-géographique

* ou "juif montagnard" en Azerbaïdjan

** Le lishana est divisé en 4 dialectes :

- le lishana (judéo-kurde) en Azerbaïdjan (5 000 locuteurs)

- l'aramit au Kurdistan irakien et irakien (10 000 locuteurs)

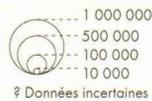
- le lishana deni au Kurdistan irakien du nord-ouest (10 000 locuteurs)

- le lishana didan au Kurdistan irakien du sud-est (3 000 locuteurs)

Source : B. Grimes, Ethnologue et D. Dalby, *The Linguasphere Register of the World's Languages and Speech Communities*, Linguasphere Press, Hebraon, 1999-2000.

Nombre de locuteurs actuels

(en terre d'origine et/ou en Israël)



Origines

- Indo-européen
- Afro-asiatique
- Altaïque
- Sino-tibétain
- Dravidien

“

*Les langues sont,
pour ainsi dire, le véhicule
qui fait passer chez celui
qui les apprend l'esprit des
nations. G. VICO, « LETTRE
À ESTREBAN DU 12 JANVIER
1729 », VIE DE G. VICO ÉCRITE
PAR LUI-MÊME, GRASSET,
PARIS, 1981.*

”

de chacun, est tributaire de la fréquence, de la nécessité et du niveau d'emploi de chacune d'elles. À l'égalité potentielle théorique se substitue chez chacun une hiérarchie en faveur de celle qui reste ou devient la langue essentielle de communication, d'expression et de réflexion : la langue de culture. Cette prééminence dépend au premier chef du niveau reçu d'enseignement, lui-même conditionné par le développement atteint par chaque langue en compétition.

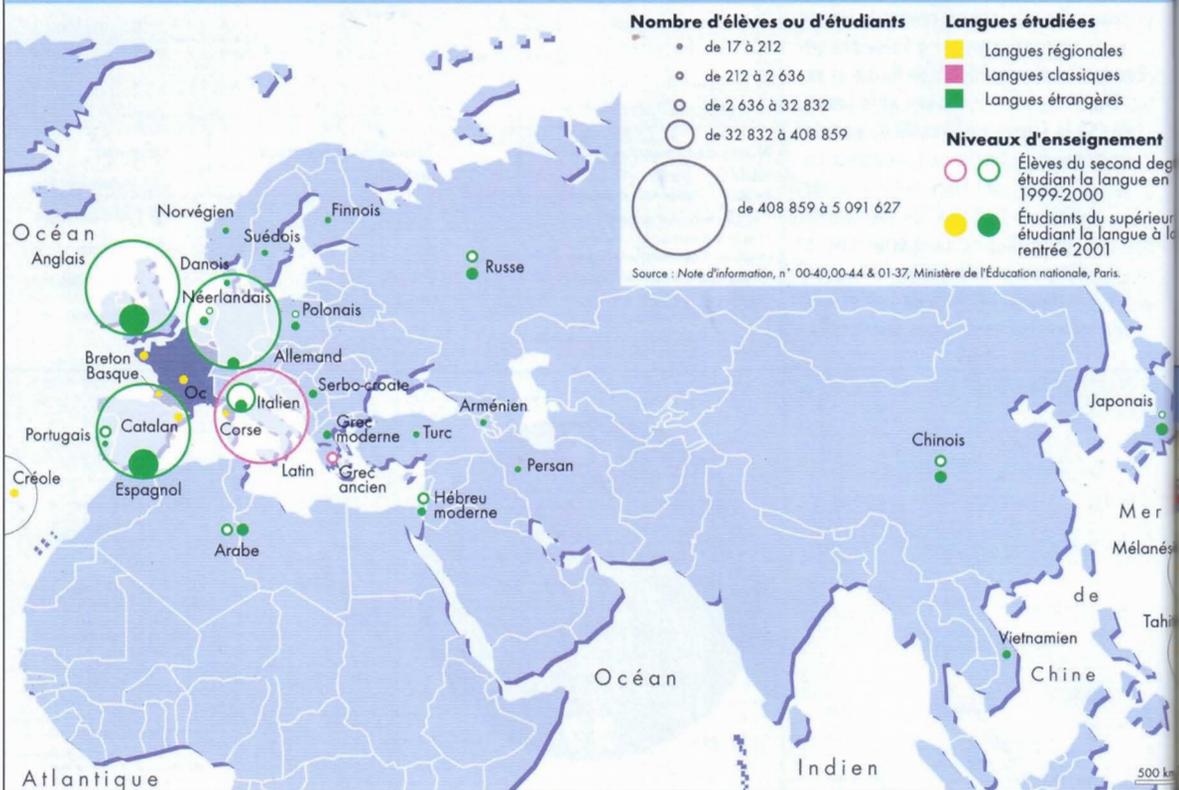
La grande variété des situations personnelles de plurilinguisme résultant de cette compétition incessante se traduit ainsi non seulement par une hiérarchie des usages, personnellement voulue et consciente ou non, mais aussi des niveaux de compétence selon que ces langues sont parlées et/ou écrites et/ou lues avec plus ou moins de maîtrise. Enfin, tout plurilinguisme potentiel, initial, peut devenir fonctionnel, imposé par la vie sociale. On parle de diglossie, qui

caractérise certaines populations amenées à parler deux langues complémentaires dans les échanges sociaux : soit deux formes d'une même langue, divisée en sous-langues (de culture et populaire), comme l'était le grec jusqu'à la fin du siècle dernier et comme le sont restées certaines langues asiatiques ; soit deux langues différentes, comme les créoles des anciens esclaves face à la langue de leurs maîtres, ou les langues des peuples asservis face aux langues coloniales.

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES SECONDES

La pensée et la culture de chaque individu, conditionnées d'abord par la langue première, sont influencées par l'acquisition des langues secondes et cela d'autant plus que celles-ci seront enseignées, ce qui permet à la fois de maîtriser leur usage écrit et d'accéder à leur culture. Un multilinguisme bien conduit n'entraîne pas nécessairement la déculturation, mais peut générer un enrichissement des pensées individuelles comme un renforcement de la diversité des cultures.

LES LANGUES ENSEIGNÉES EN FRANCE



“
La maîtrise d'au moins deux langues étrangères au terme de la scolarité est d'ailleurs désormais affirmée comme un objectif à atteindre.
 V. REDING, COMMISSAIRE EUROPÉEN POUR L'ÉDUCATION ET LA CULTURE, 1^{er} JANVIER 2001.
 ”

La France est un des pays où l'enseignement du second degré offre les plus grands choix de langues à étudier :

- 5 régionales (sans compter celles d'outre-mer) ;
- 22 étrangères (4 principales, 8 moins fréquentes et 10 plus rares) ;
- 2 langues mortes « classiques ».

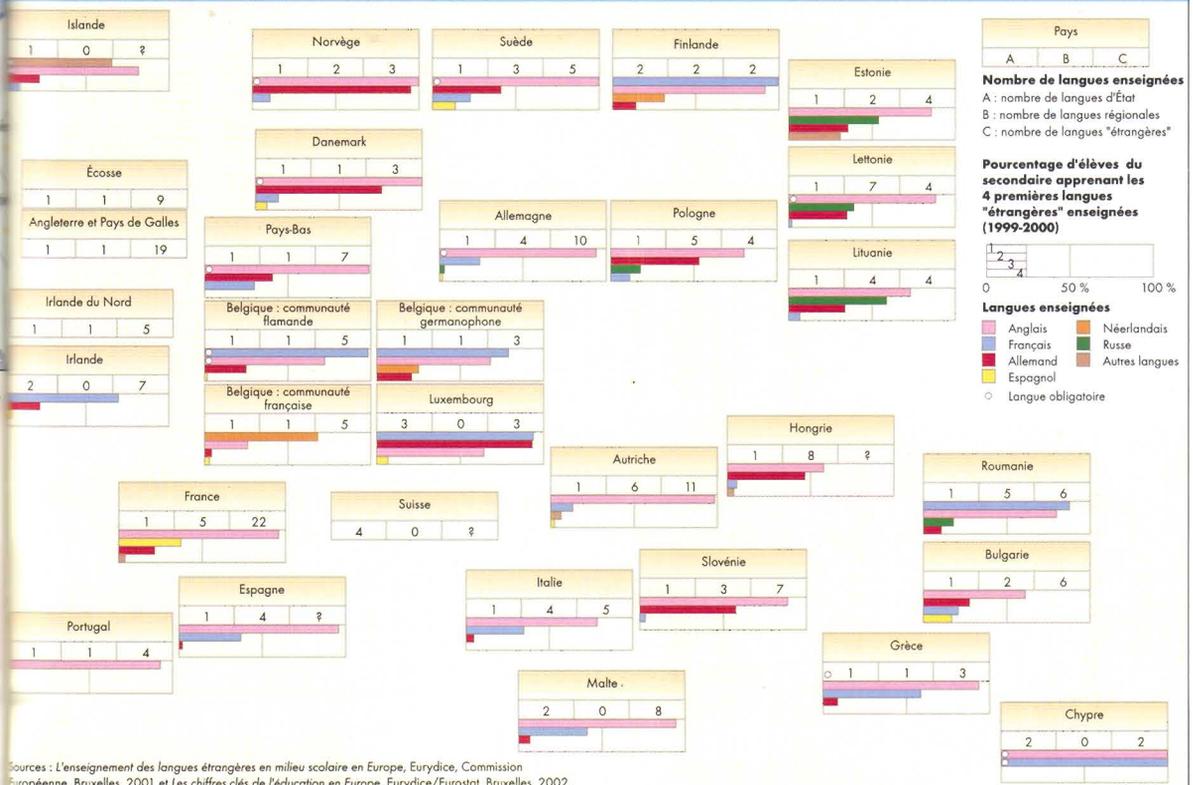
Apprendre les langues

Un nombre croissant d'individus sont amenés à devenir plus ou moins plurilingues. Ils le doivent d'abord à leur milieu social qui peut les inciter à des usages divers par acquisition spontanée. Mais, dès qu'intervient l'instruction, celle-ci devient le facteur décisif quant à la connaissance et à la pratique. L'école élémentaire inculque la ou les langue(s) officielle(s) nationale et/ou régionale, auxquelles peuvent s'ajouter, à différents niveaux selon les pays, les langues étrangères et classiques – en visant dans chaque cas un usage, écrit et parlé, correct. Ce sont donc les enseignements institutionnalisés par l'État qui, au-delà des pratiques spontanées, pourront avoir la plus grande influence sur la compétence et le comportement linguistique, relationnel et culturel de chaque individu – toutes choses qu'il tendra à transmettre à sa descendance.

Les possibilités sont très variables d'un pays à l'autre selon l'organisation de l'enseignement et les relations avec le reste du monde. Les choix offerts - nombre théorique de langues étrangères, et ampleur des possibilités pratiques - conditionnent l'orientation des élèves autant que la mondialisation et l'évolution des influences culturelles qu'elle engendre. Les grandes tendances vont certainement vers une prééminence de l'anglais, mais aussi vers l'ouverture de l'accès à des véhicules d'autres cultures pour un nombre partout croissant de population scolarisée à des niveaux plus élevés. À la diversité des pratiques suivant les pays vient s'ajouter une plus grande multiplicité des acquisitions simultanées possibles. Un multilinguisme de choix se superpose progressivement aux plurilinguismes dictés par la nécessité du travail. Tout cela peut être examiné dans un grand ensemble comme l'Europe où règnent une quarantaine de langues officielles, ou dans un pays comme la France où les traditions de l'enseignement des langues allaient depuis longtemps vers l'ouverture au monde.

En Europe, l'enseignement des langues varie considérablement suivant les pays : d'abord en fonction du nombre des langues officielles, régionales et étrangères introduites dans l'enseignement ; ensuite, selon l'attraction, spontanée ou orientée, des élèves et de leurs familles vers tel ou tel médium culturel ou utilitaire. L'éventail de langues étrangères présenté, non seulement dans l'ensemble du pays mais dans la majorité des lieux, oriente vers une polarisation extrême.

LES LANGUES ENSEIGNÉES PAR PAYS D'EUROPE

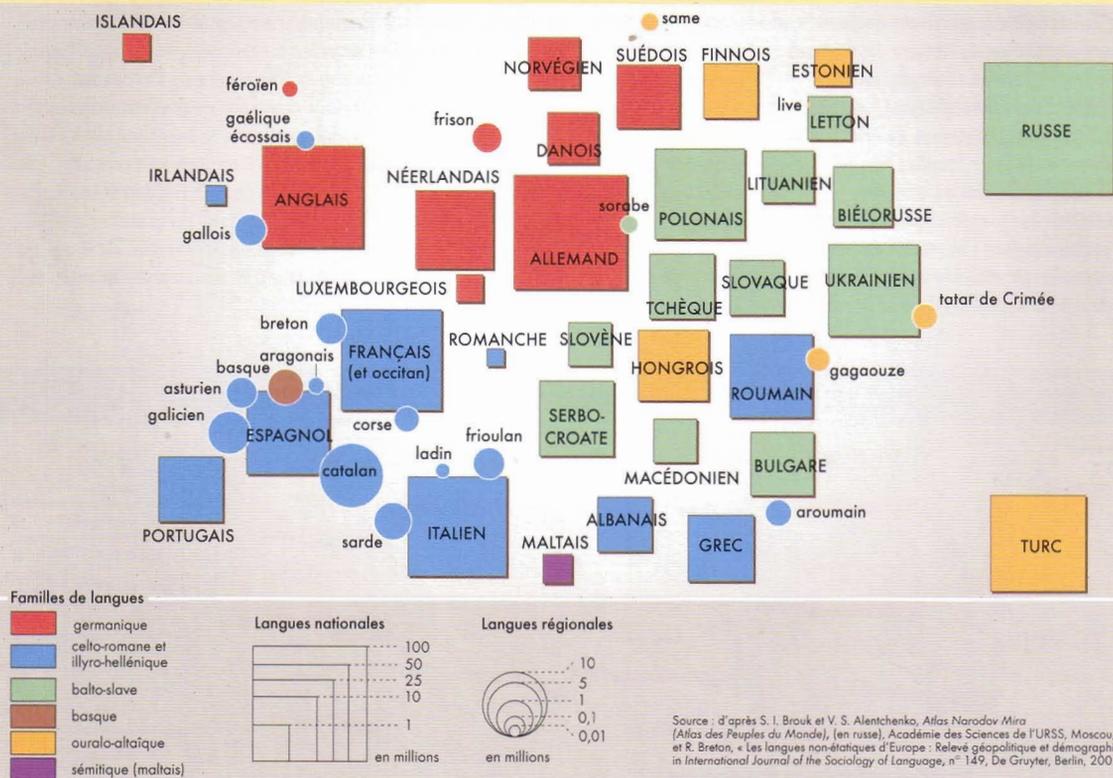


Sources : L'enseignement des langues étrangères en milieu scolaire en Europe, Eurydice, Commission Européenne, Bruxelles, 2001 et Les chiffres clés de l'éducation en Europe, Eurydice/Eurostat, Bruxelles, 2002.

L'EUROPE

L'Union européenne s'est donné la devise que l'Inde avait déjà : « Unité dans la diversité », qui exprime notamment une situation linguistique comparable. Sauf qu'entre les Européens aucune langue n'a une position dominante sur un plan territorial, démographique ou politique. C'est donc le premier grand ensemble multinational qui ne peut se fonder que sur l'égalité entre ses multiples communautés.

LES LANGUES EUROPÉENNES



L'Europe est l'un des grands domaines de la famille indo-européenne, où se sont diversifiées ses branches celte, germanique, slave, romane, hellénique et albanaise. On y trouve aussi un îlot réduit, témoin de la strate linguistique antérieure : le basque. En outre, par ses larges zones périphériques sibériennes, les langues ouraliennes et altaïques ont pénétré vers l'ouest en y laissant des apports nouveaux : same, finnois et hongrois, ainsi que turc.

Langues et dialectes en République Tchèque et en Slovaquie

Les deux républiques, tchèque et slovaque, fournissent un excellent exemple de cohabitations linguistiques. Ces deux États sont en effet construits sur un continuum de dialectes dont la polarisation en deux langues distinctes a été longue à s'imposer. Leurs frontières, tracées arbitrairement au lendemain de la Première Guerre mondiale, ont englobé d'importantes minorités périphériques : allemande, des Sudètes, qui a été presque intégralement effacée en 1945, hongroise, polonaise et ukrainienne.

LES TERRITOIRES DU BASQUE

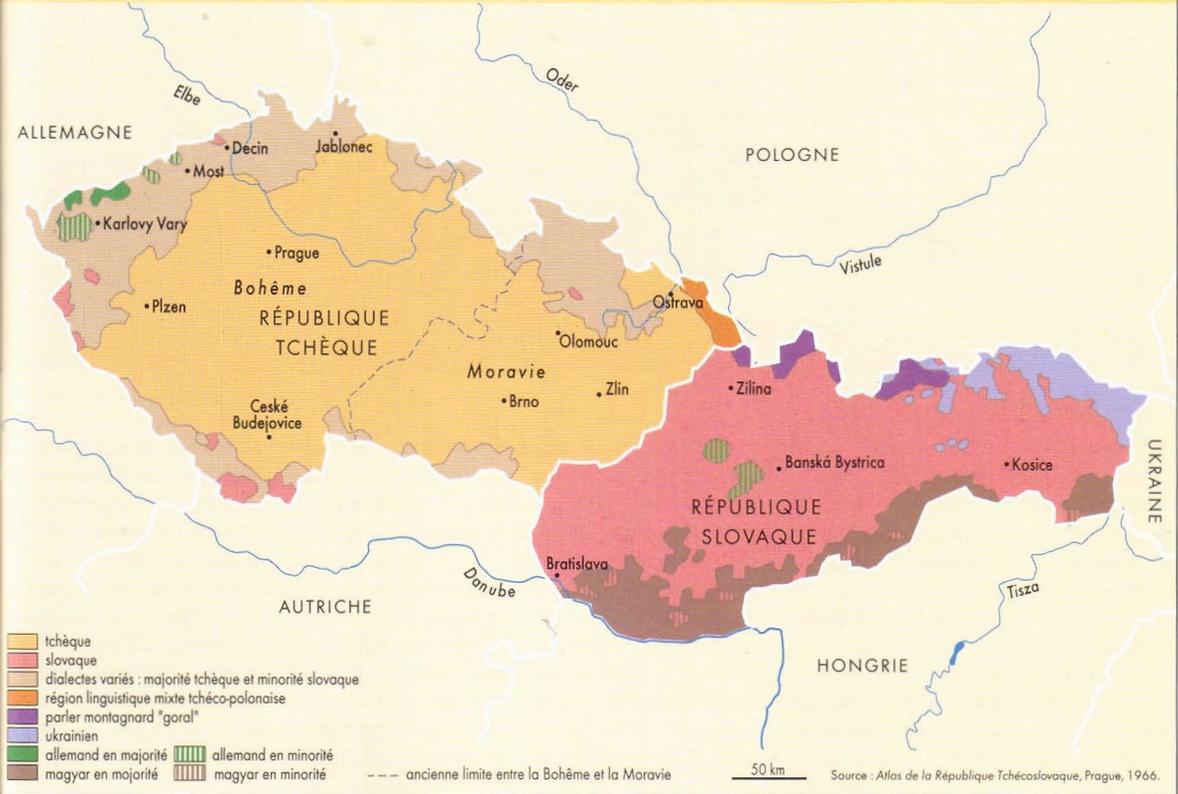


Le basque est un autre exemple de langue tardivement unifiée (à la fin du XX^e siècle) sur sept dialectes et chevauchant la frontière entre deux États. Aujourd'hui, il est langue officielle, au côté de l'espagnol, dans les deux communautés du Pays basque et de Navarre, et langue régionale en France.

“
Les nations ne sont pas quelque chose d'éternel. Toutes ont commencé, elles finiront. La Confédération européenne, probablement, les remplacera.
 E. RENAN, « QU'EST-CE QU'UNE NATION ? », SORBONNE, 11 MARS 1882.
 ”

Source : d'après M. Cohen et A. Meillet, *les langues du monde*, Éditions du CNRS, Paris, 1952 et *La Continuité de la langue basque*, Service central de publications du Gouvernement basque, Vitoria, 1996.

DES COHABITATIONS LINGUISTIQUES



LE MONDE ARABE

Le monde arabe, à cheval sur l'Afrique et l'Asie, est uni par la quatrième langue du monde, officielle dans 25 États et maternelle d'environ 250 millions de personnes. Mais l'arabe est aussi la langue liturgique de l'islam qui s'étend à plus d'un milliard de personnes et la langue littéraire centrale de l'une des grandes civilisations historiques de l'humanité.

LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE DU MONDE ARABE



Les langues du monde arabe

LA FAMILLE AFRO-ASIATIQUE

La langue arabe, une des dernières-nées de la famille sémitique – après l'akkadien, le phénicien, l'hébreu, l'araméen et le syriaque –, est apparue en marge des déserts de l'Arabie centrale. À partir du VII^e siècle, elle fut véhiculée par les bédouins porte-parole de Mahomet sur les terres qu'ils gagnèrent à l'islam et supplanta graduellement les langues locales dans tout le cœur de ce domaine, du golfe arabo-persique à l'océan Atlan-

tique. Quand cette expansion se stabilisa, les marges virent subsister d'autres langues de culture : l'espagnol, le grec et, surtout, le persan, qui devint la seconde langue de l'univers musulman.

En bordure de ce monde survivent d'autres langues sémitiques : le maltais (dialecte arabe occidentalisé), l'hébreu, l'assyrien, le sud-arabique (mahri et soqotri) et, surtout, le groupe éthiopien, isolé sur ses hauteurs où l'islam ne put s'établir, avec le geez classique, subdivi-

visé en tigré, tigrinya et amhara (langues principales de l'Érythrée et de l'Éthiopie). Depuis la disparition de l'égyptien (copte), les autres langues de la famille afro-asiatique n'appartiennent plus qu'à quatre groupes : au sud-est, les langues couchitiques, qui s'étendent aux terres basses de la corne de l'Afrique (bedja, afar, somali et oromo) ainsi que le petit groupe omotique ; à l'ouest, survit le groupe berbère (ou tamazight), avec de nombreux parlers du Maroc et de l'Algé-

ARABE ET ISLAM



rie, dont le plus distinct est le tamachek des Touaregs, étendu aussi à la Mauritanie, à la Libye et à l'Égypte ; au sud du Sahara, est implanté le groupe tchadique, morcelé entre ses langues imbriquées dans les familles africaines.

C'est précisément avec l'entrée dans la zone subtropicale que le monde arabe et musulman parvient à ses limites, naturelles notamment (celles des déserts). Cette frontière n'est franchie par l'arabe qu'au Soudan. Mais l'islam l'a transgressée en Afrique occidentale.

LES AUTRES FAMILLES

À partir de cette frange de l'univers africain, plus ou moins arabisée et/ou islamisée, on entre dans le domaine des familles linguistiques proprement africaines, dites nilo-saharienne et niger-congo (ou niger-kordofan).

LES MINORITÉS

À l'intérieur de l'aire de langue arabe couvrant les vingt pays membres centraux de la Ligue arabe, ne se rencontrent que peu de minorités linguistiques : essentiellement celles de langue berbère, en îlots du Maroc à l'Égypte, ou bedja (couchitique) le long de la mer Rouge. Hors de cette aire, mais à l'intérieur des États arabes, on trouve les minorités marginales de langues nilotiques au Sud-Soudan et la minorité kurde d'Irak, qui ont posé des problèmes de cohabitation et d'aménagement politique, causes de troubles dans ces zones depuis des décennies.

“
*L'arabe littéraire
 (ancien, classique, littéral,
 savant, coranique, régulier)
 est une des langues
 les plus importantes que
 connaisse l'histoire.*
 M. COHEN ET A. MEILLET (DIR.),
 LES LANGUES DU MONDE,
 ÉDITIONS DU CNRS,
 PARIS, 1952.

L'arabe écrit et oral

La diffusion traditionnelle de l'arabe ne se limite pas aux régions ou pays où cette langue est celle, native, des populations, et, officielle, des États. L'arabe, langue du Coran, est pratiqué dans l'ensemble du monde islamique. Toutefois, sur le plan strictement linguistique, cette langue, qui est la quatrième langue parlée dans le monde, présente un manque d'unité particulier. Elle est en effet divisée selon plusieurs niveaux d'utilisation. La langue religieuse et de culture qu'est l'arabe classique ou coranique est unique et très précisément définie, mais ce n'est plus, depuis des siècles, une langue parlée par des populations, bien qu'elle soit enseignée partout dans les écoles coraniques. D'un bout à l'autre du monde arabe règnent des dialectes assez différenciés pour ne pas être interintelligibles : ce sont surtout ceux du Maghreb (l'Ouest en arabe) et ceux du Machrek (l'Est), qui n'ont été nullement l'objet de processus de littérisation ni d'aménagement linguistique officiels. Se sont alors répandus spontanément trois parlers : d'abord celui de la chanson populaire cairote, très proche de l'arabe classique, puis celui de la presse et de la radio, plutôt *mash-raki* (« de l'est »), et enfin celui de la télévision, tel que répandu en particulier par la chaîne Al Jazira (« de l'île »), basée à Bahreïn.

LE MONDE TURCO-IRANIEN

Entre les mondes européen, arabe, indien et chinois, l'Asie centrale et du Sud-Ouest est occupée par un ensemble de langues appartenant à deux familles qui s'y sont imbriquées au cours de l'Histoire : langues indo-européennes du groupe iranien et langues altaïques du groupe turc - multiples idiomes qui se polarisent aujourd'hui sur deux langues majeures : le persan et le turc.

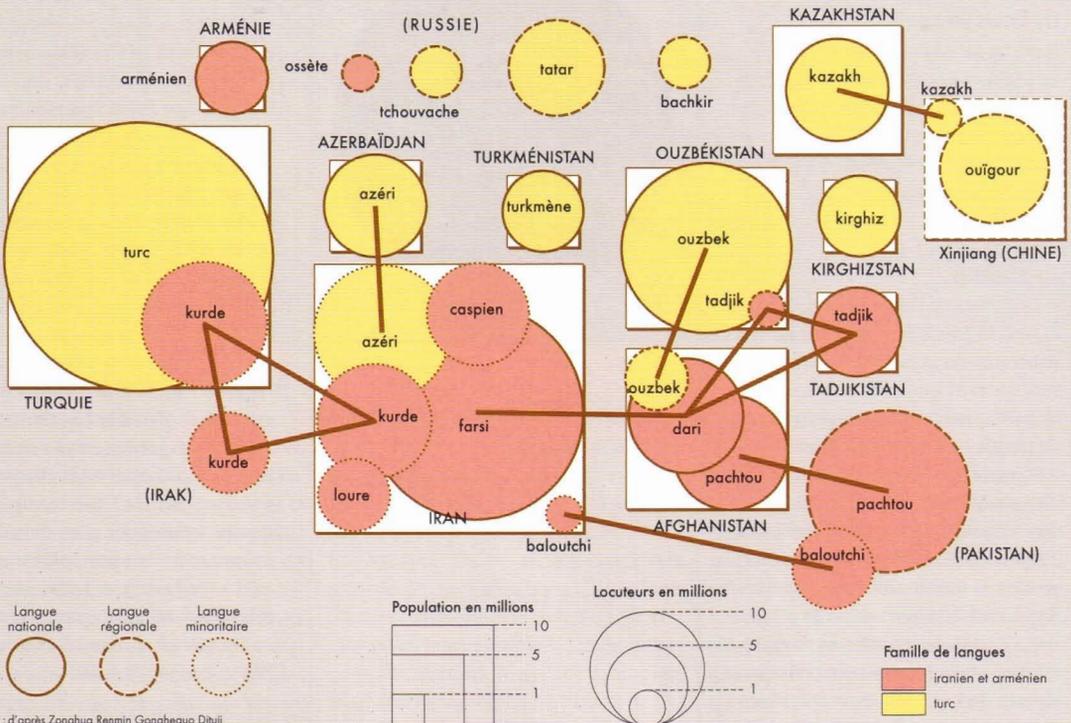
“

1. La langue maternelle des citoyens turcs est le turc. 2. Il est interdit d'utiliser comme langue maternelle d'autres langues que le turc et de se livrer à toute activité visant à la diffusion de ces langues. LOI N° 2932 DU 19 OCTOBRE 1983, ART. 3.

”

Les principales langues des deux familles sont représentées en fonction de leur poids démographique (nombre de locuteurs en millions) et de leur cadre politique. On voit ainsi que, parmi les langues iraniennes, deux sont nationales : le persan en trois États (Iran, Afghanistan et Tadjikistan) et le pachtou en Afghanistan, tandis que six langues turques représentent un État-nation. Par ailleurs, trois langues iraniennes et au moins quatre langues turques ont un statut régional.

LES PRINCIPALES LANGUES IRANIENNES ET TURQUES



LES LANGUES DANS LE MONDE TURCO-IRANIEN



Source : d'après S. I. Brouk et V. S. Alentchenko, Atlas Narodov Mira (Atlas des Peuples du Monde), (en russe), Académie des Sciences de l'URSS, Moscou, 1964.

De l'indo-européen au turc

La première vague de langues apparue historiquement en cette région est celle de l'indo-européen, venue de l'ouest dès le début du deuxième millénaire avant notre ère, et notamment du rameau iranien dont se détachera le groupe aryen pour s'établir en Inde.

Le groupe iranien est resté localisé entre le Tigre et l'Indus. Ses langues principales sont, d'ouest en est, le kurde et le loure (et bakhtyar) dans les monts Zagros, diverses langues caspiennes (talouche, gilyak, mazandérani) et le persan, étendu à tout le plateau iranien jusqu'à une chaîne de dialectes montagnards de l'Hindou Kouch (aymaq, hazara, tadjik), qui sont tous coiffés par une seule langue écrite, nommée farsi (persan) en Iran, dari («langue de la cour») en Afghanistan et tadjik en Tadjikistan, où l'administration soviétique avait voulu en faire une langue distincte en l'écrivant en cyrillique et en la truffant de mots russes – mais le Tadjikistan indépendant est retourné à l'écriture arabo-persane. Au sud-est, on trouve le

baloutchi, à cheval sur l'Iran et le Pakistan et à l'est, le pachtou, l'autre langue nationale de l'Afghanistan, prépondérante également dans la province frontrière du nord-ouest au Pakistan. De nombreuses langues montagnardes mineures sont présentes autour du Pamir ou «Toit du monde», entre Tadjikistan, Afghanistan, Pakistan, Inde et Chine, appartenant aux groupes tadjik pamirien (ghalchah), nouristani (ex-kafir, «infidèle») et darde, intermédiaires avec l'indo-aryen. Enfin, on trouve en îlots détachés vers le nord, deux langues iraniennes, l'ossète des anciens Alains dans le Caucase, et le minuscule yagnobi au Tadjikistan, ainsi que l'arménien, groupe indo-européen isolé.

Les langues indo-européennes, qui, depuis la haute Antiquité, s'étendaient à l'ensemble de l'Asie centrale avec le tokharien (kouchéen et agnéen), le scythe (saka), le sogdien, le khotanais etc., ont été submergées, à partir du XI^e siècle, par les invasions turques venues des steppes et de l'Altaï, et sont

devenues les auxiliaires de l'islam, prenant le relais de la puissance arabo-persane. Aussi les langues de la famille turque se trouvent-elles répandues dans tout le Moyen-Orient en îlots nomades qui se fixèrent graduellement et devinrent l'expression de milieux citadins, d'États et d'empires.

Aujourd'hui, les langues turques dominantes sont, d'ouest en est, le turc (ex-osmanli) de Turquie ; le turc azéri, très voisin, étendu de l'Azerbaïdjan à tout le nord-ouest de l'Iran et à des îlots disséminés dans tout le pays ; et les quatre langues nationales de l'ex-Turkestan, construites en URSS à partir du turc médiéval djagataï : turkmène, ouzbek, kirghiz et kazakh. Toutes ces langues avaient adopté les caractères latins à la suite de la révolution kémalienne et y sont revenues après 1989. Elles sont restées suffisamment proches pour que leurs locuteurs entendent aisément les émissions satellitaires ou les cassettes venues de Turquie et se sentent appartenir à une même famille de peuples.

LE MONDE INDIEN

Avec 1,3 milliard d'habitants, l'Asie du Sud dépasse le cinquième de l'humanité. Ses six États indépendants (Inde, Pakistan, Népal, Sri Lanka, Bhoutan et Maldives) constituent le SAARC (Association sud-asiatique de coopération régionale). C'est géographiquement le sous-continent, ou subcontinent, indien que l'on désigne aussi comme le monde indien et non plus comme « les Indes ».

Les langues « nationales » dans le subcontinent indien

Avec plus d'un milliard d'habitants, l'Union indienne comprend 28 États et 7 territoires dessinés essentiellement sur une base linguistique : celle des 18 langues citées dans sa Constitution. 12 États linguistiques ont leur langue propre et 10 constituent, ensemble, la zone hindie (« Hindi Belt »), regroupant 406 millions d'habitants, où prédominent le hindi et l'ourdou.

En dehors du hindi, sur les 18 langues constitutionnelles de l'Inde, 13 sont à la

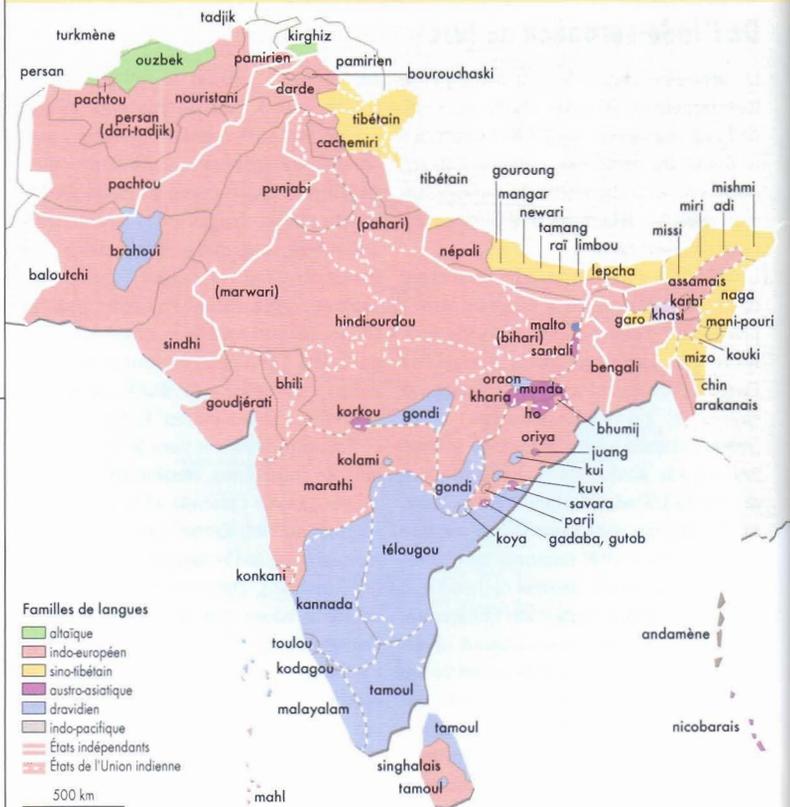
base d'un État, ce qui donne, par ordre numérique décroissant : le bengali, le télougou, le marathi, le tamoul, le goudjérati, le kannada, le malayalam, l'oriya, le punjabi, l'assamais, l'ourdou (au Cachemire), le manipouri et le konkani. On pourrait en ajouter une autre qui est parlée dans un district à statut spécial : le népali.

Tandis que le sindhi est la langue de réfugiés dispersés par la partition, le cachemiri, resté langue classique hindoue,

est suppléé dans sa province islamisée par l'ourdou ; le sanskrit reste toutefois la langue classique du pays entier.

Avec les autres langues nationales des États indépendants (singhalais, dzongkha et maldivien) et les deux langues uniquement provinciales du Pakistan (sindhi et pachtou), on a là plus d'une bonne vingtaine de langues méritant le titre de « nationales » et qui sont comparables en poids et en usage à celles, par exemple, de l'Europe.

AIRES LINGUISTIQUES



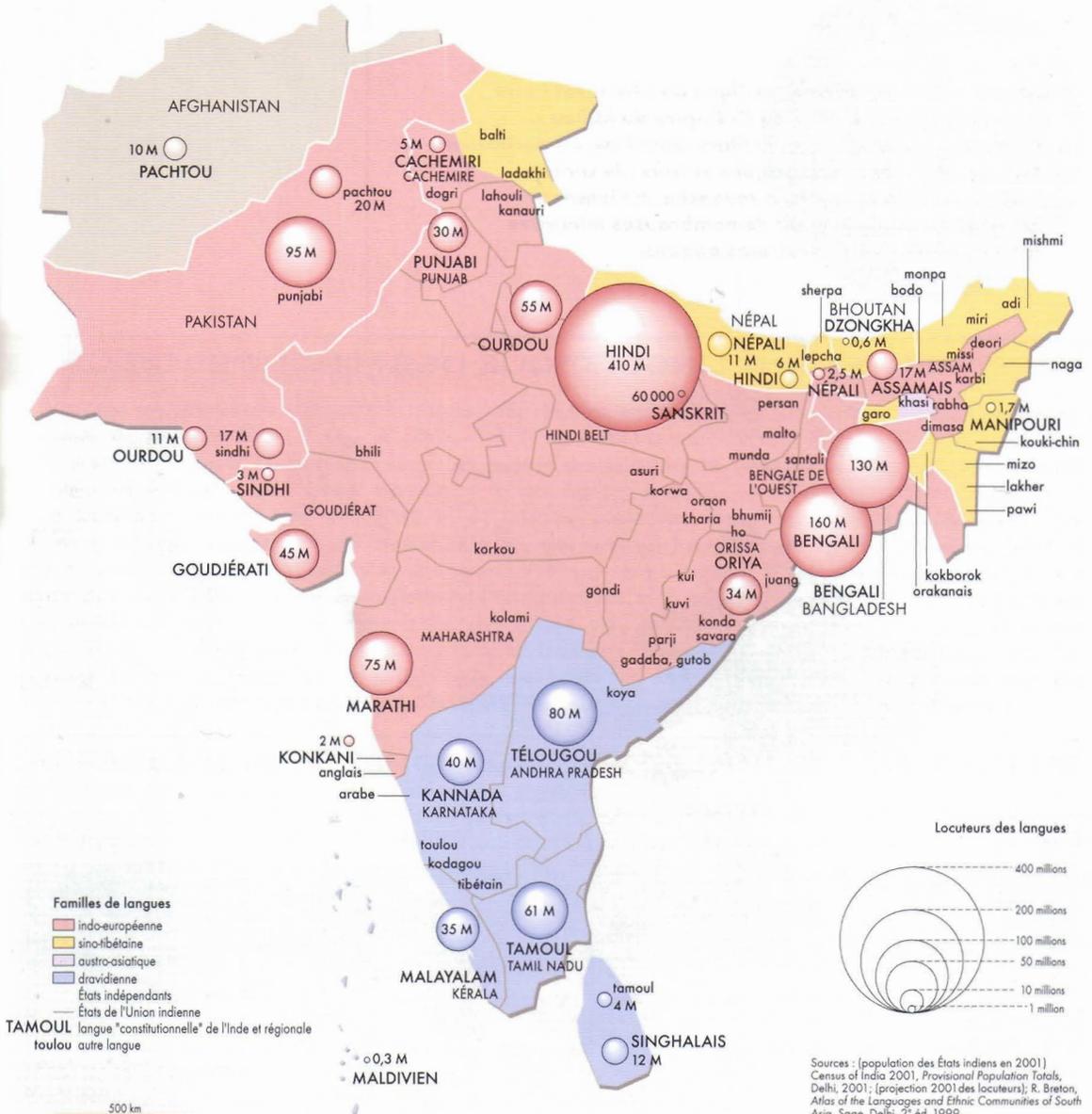
“

Tout groupe de citoyens résidant sur le territoire de l'Inde ou toute part de celui-ci ayant sa propre langue, écriture ou culture distincte, aura le droit de la conserver.

CONSTITUTION DE L'INDE, 1950, ARTICLE 29.

”

LANGUES NATIONALES



Quatre grandes familles de langues

Le subcontinent est occupé principalement par les familles dravidiennne, sino-tibétaine, austro-asiatique et indo-européenne. La plus ancienne est la famille dravidiennne, peut-être apparentée à l'élamite du Moyen-Orient de la haute Antiquité, et vraisemblablement dominante dans la civilisation de l'Indus (ses sceaux seraient en proto-dravidiennne), mais aujourd'hui reléguée surtout dans le sud de la péninsule, avec quelques îlots témoins

au Baloutchistan et au nord-est de l'Inde. Ensuite, la famille indo-européenne, avec sa branche indo-aryennne, a envahi la majorité nord-occidentale de la péninsule, en laissant au nord-ouest l'iranien et les rameaux intermédiaires (nouristani et dardique). À une date indéterminée ont pénétré les langues austro-asiatiques avec le khasi et le nicobari, du groupe môn-khmer, et les langues munda, propres à l'Inde. Plus récemment, les langues sino-tibétaines

se sont infiltrées à travers la barrière himalayenne : le tibétain sur les bordures nord, les langues tibéto-himalayennes surtout au Népal et les multiples groupes tibéto-birmans à la frontière orientale. Enfin, deux isolats périphériques subsistent sur le territoire indien et peuvent être antérieurs à ces familles : le bourouchaski, chaînon intermédiaire entre caucasien et paléo-asiatique, et les langues andamanaises de la famille indo-pacifique.

L'EXTRÊME-ORIENT : CHINE, CORÉE,

L'Extrême-Orient, façade pacifique de l'Asie, est l'aire de civilisation où, autour de l'« Empire du Milieu », ont rayonné la langue et l'écriture chinoises, en particulier sur trois domaines linguistiques voisins : le coréen, le japonais et le mongol. En revanche, à l'intérieur du territoire chinois vivent de nombreuses minorités turques, tibétaines et austro-asiatiques.

L'APPARENTEMENT LINGUISTIQUE DES MINORITÉS DE CHINE



La Chine : un territoire, des dizaines de langues

Si les trois grandes zones linguistiques mongole, coréenne et japonaise sont relativement unifiées, la Chine voit son territoire extrêmement morcelé par les aires imbriquées de plus de cinquante langues relevant de sept familles diverses – sans compter les différents « dialectes ».

Les minorités, si elles représentent moins de 10 % de la population de la Chine, en occupent cependant plus de la moitié du territoire car leur habitat principal est celui des zones montagnardes ou sub-

désertiques, où elles ont été repoussées par l'expansion historique des masses chinoises. D'où leur présence notoire dans des espaces moins peuplés, moins fertiles que les plaines des grands fleuves, berceau du peuple han : au nord-est (ex-Mandchourie), où, vers la Sibérie, subsistent les îlots toungouzes-mandchous ; vers l'est avec le peuplement coréen ; et autour du désert de Gobi et de l'immense Mongolie intérieure. À l'ouest, au-delà de la Grande Muraille, les bassins arides du

Xinjiang (la « Nouvelle Frontière »), traversés par les routes de la Soie, sont parsemés de peuplements turcs descendus de l'Altaï depuis plus de cinq siècles, tandis qu'au sud-ouest, les très hautes terres, débordant largement le Tibet administratif, sont toutes restées le domaine des populations tibétaines. Ce n'est que dans le Yunnan (le « Sud nuageux ») que la pénétration chinoise s'est faite à travers les massifs habités par les peuples parlant des langues des familles austriques.

“

Le chinois est à la fois la langue la plus parlée dans le monde, avec plus de 1,2 milliard de locuteurs natifs, et celle qui, à travers trois millénaires de transformations internes, est la plus anciennement vivante.

”

Les minorités linguistiques de Chine

La population de Chine est officiellement composée de 56 nationalités (*Minzu*) comprenant la chinoise (han) et les 55 autres, « minoritaires ». Les recensements dénombrent leurs membres, mais non les locuteurs de leurs langues, qui peuvent avoir pratiquement disparu, comme chez les Mandchous, ou être une minorité dans leur communauté, comme chez les Tujias. Ce tableau présente donc le dernier chiffre publié concernant ces minorités (1990), en différenciant leurs

25 langues officiellement écrites des 36 autres, « non écrites » (dont le mandchou). Les langues des minorités se répartissent en sept familles. Les plus proches du chinois appartiennent, comme lui, à la famille sino-tibétaine et se subdivisent en trois groupes : celui proprement tibétain à l'ouest, celui sub-himalayen des langues bara et kachin allant de l'Inde au Myanmar, et le birman-yi qui s'est répandu vers le sud. Au nord et à l'ouest, la famille altaïque comprend

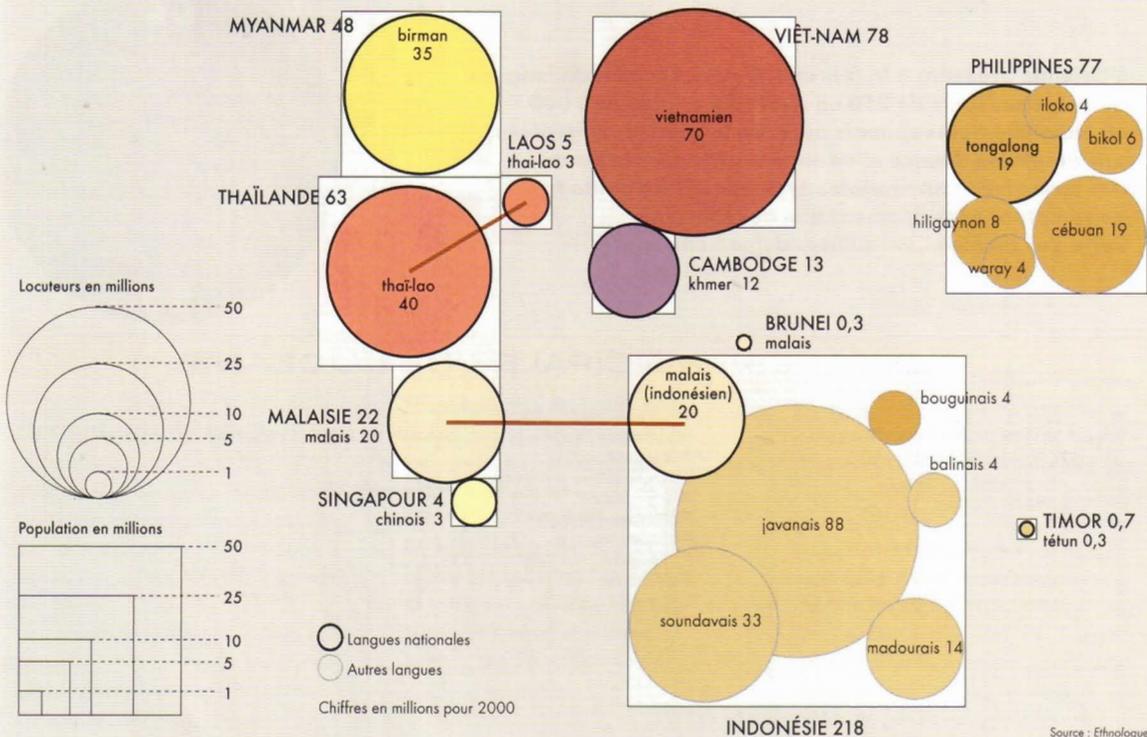
les rameaux turc, mongol et toungouze-coréen. Et, à l'extrémité ouest, le tadjik pamirien, seule langue indo-européenne autochtone, survit à la disparition du tokharien et du sogdien qui avaient, avant le turc, régné sur le Xinjiang. Enfin, au sud, s'entremêlent quatre familles que l'on a parfois rassemblées en un phylum austro-asiatique et qui se sont répandues vers l'Asie du Sud-Est et l'Océanie : miao-yao (hmong-mien), thaïe (zhuang-dong), austro-asiatique et austronésienne.

L'APPARENTEMENT LINGUISTIQUE DES MINORITÉS DE CHINE

Famille linguistique	Groupe	Minorités (en millions de membres en 1990) et leurs langues (ÉCRITES ou non écrites)
Indo-européen	Iranien	TADJIK / pamirien (0,03)
Altaïque	Turc	OUÏGOUR (7,2), KAZAKH (1,1), KIRGHIZE (0,1), salar (0,09), OUZBEK (0,02), TATAR (0,01), yougour de l'ouest / sari, touva
	Mongol	MONGOL (4,8), dongxiang (0,3), TU (0,2), bao'an/bouan (0,01), yougour de l'est / shiza, dahour (0,1)
	Toungouze	XIBÉ (0,2), évenki (0,02), oroqen (0,01), mandchou / man (9,8), hezhen, CORÉEN / CHAOXIANG (1;9)
Sino-tibétain	Tibétain	TIBÉTAIN (4,6), qiang (0,2), poumi (0,03)
	Bara-kachin	JINGPHO / KACHIN (0,1) et ZAÏWA, nou (nousou, anong et rouoro) (0,03), d'chang (0,03), dzoung / deroung (0,01)
	Birman-yi	YI / LOLO (6,6), tujia (5,7), baī (1,6), HANI (1,3), LISOU (0,6), LAHOULI (0,4), NAXI (0,3), jino (0,02)
Miao-yao (Hmong-mien)		MIAO / HMONG (7,4), yao / mien (bounou, anong, maïan) (2,1), shé (0,6)
Zhuang-dong (Thaï)	Dong-shui	DONG (2,5), shuī (0,3), mulam (0,2), maonan (0,1)
	Thaï-zhuang	ZHUANG (15,5), BOUYEÏ (2,3), li (1,1), THAÏ / DAI (1), gélo (0,4), lakkia
Austro-asiatique	Môn-khmer	VA (0,4), blang/boulang (0,1), VIETNAMIEN / GIN (0,02), deang (0,02)
Austronésien	Gaoshan	13 langues autochtones de Taiwan

Sources : d'après Communiqué sur les données principales du recensement national de 1990 (n° 3), Bureau d'État des statistiques de la République populaire de Chine, 13 nov. 1990 ; Ma Yin, *China's Minority Nationalities*, Foreign Languages Press, Beijing, 1989 et G. D. McConnell, *Les langues du monde : relevé du degré et des modes d'utilisation*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1995.

LANGUES PRINCIPALES



Source : Ethnologue

“

Les missionnaires chrétiens du XVII^e siècle adaptèrent l'alphabet latin à la notation de l'annamite : c'est cette romanisation qui est aujourd'hui l'écriture courante en pays d'Annam. H. MASPERO, « LANGUES DE L'ASIE DU SUD-EST », IN LES LANGUES DU MONDE, CNRS, 1952.

”

Histoire, politique et linguistique

À travers vingt siècles de vicissitudes historiques, quelques communautés ethno-linguistiques ont constitué des ensembles politiques forts et donné à leurs langues un caractère officiel et écrit qui permit de fixer leur production culturelle.

Les États actuels de l'Asie du Sud-Est sont l'incarnation de ce processus d'émergence à la fois politique et linguistique : le Myanmar avec le birman, la Thaïlande avec le thaï et son dialecte lao au Laos, le Cambodge avec le khmer, le Vietnam avec le vietnamien (annamite dans le langage de la colonisation), la Malaisie, Singapour, Brunei et l'Indonésie avec le malais, appelé « langue de la Malaisie » (*bahasa Malaysia*) ou « langue de l'Indonésie » (*bahasa Indonesia*), les Philippines avec le tagalog, baptisé pilipino, et le Timor oriental avec le tétun.

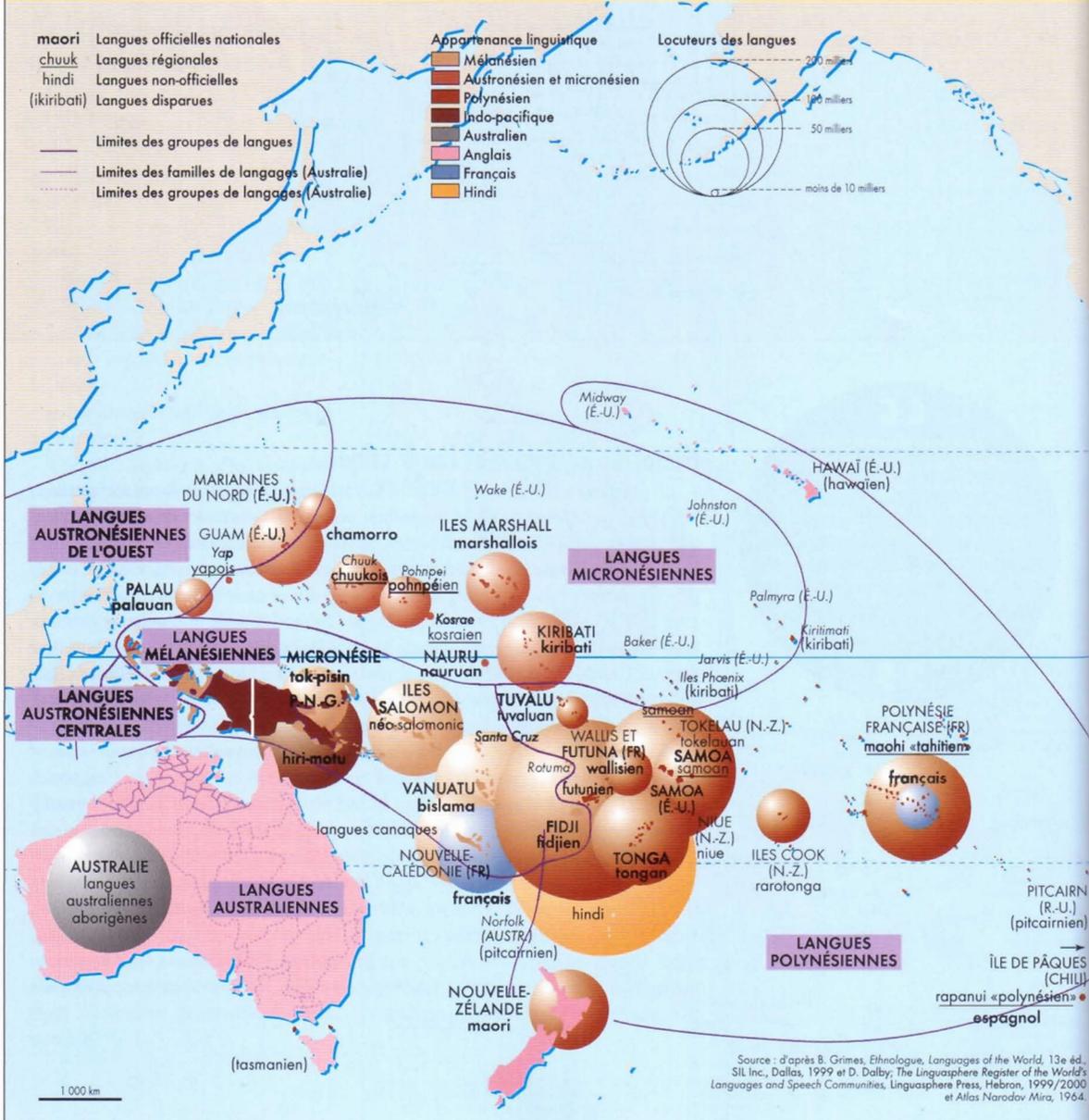
On a ainsi sept langues nationales autochtones, auxquelles s'ajoutent quatre langues internationales introduites par la colonisation et maintenues à un statut officiel : l'anglais à Singapour, Brunei et aux Philippines, le chinois et le tamoul à Singapour et le portugais à Timor. Ailleurs, les langues de la colonisation ont perdu ce statut : l'anglais en Birmanie et en Malaisie, le français au Vietnam, au Cambodge et au Laos, le néerlandais en Indonésie et l'espagnol aux Philippines. De rares langues locales ont pu prétendre à un statut régional : môn, karène, kayah, shan, kachin et chin en Birmanie, thaï montagnard au Vietnam, iloko, bikol, waray, hiligaynon et cébuano aux Philippines. En Indonésie, le malais indonésien a totalement supplanté des langues plus anciennement développées mais très proches de lui, comme le javanais.

L'OCÉANIE

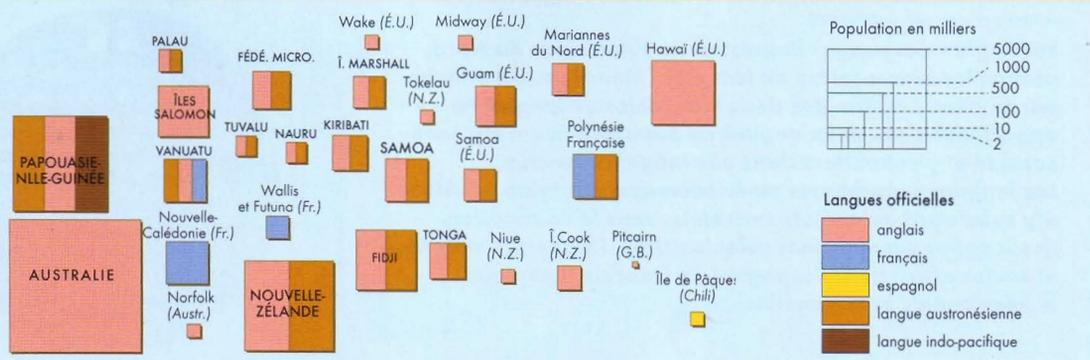
L'Océanie présente à la fois une diversité record de langues autochtones (plus de 250 en Australie et plus de 1 000 en Nouvelle-Guinée), mais aussi de langues émergentes : une vingtaine d'entre elles ont été officialisées pour des collectivités territoriales et ethniques de petite taille, ne comptant généralement que des centaines, voire des dizaines, de milliers de personnes.

“
 Le nettoyage ethnique total de la Tasmanie fut entrepris entre 1805 et 1830 [...]. Les 200 derniers survivants furent déportés en 1829-1834 à Flinders et dans les autres petites îles.
 D. DALBY, LINGUASPHERE REGISTER, 2000.
 ”

LANGUES PRINCIPALES DE L'OCÉANIE



POPULATION ET LANGUES OFFICIELLES



Des milliers de langues

La carte du Pacifique représente, pour chaque île ou archipel, la ou les langues principalement utilisées par un cercle qui est proportionnel au nombre de ses locuteurs dans le territoire.

La plupart de ces archipels ont été peuplés par des populations navigantes parlant des langues austronésiennes, dites aussi malayo-polynésiennes. Différents groupes se succèdent d'ouest en est avec les 500 langues de l'austronésien occidental, dominant l'Indonésie et les Philippines, la centaine de langues de l'austronésien central, dans l'est de l'Indonésie, et les 500 langues des trois groupes mélanésien, micronésien et polynésien, étendus à tout le reste du Pacifique.

Toutefois, la famille austronésienne n'avait fait que succéder à deux familles plus anciennes : l'indo-pacifique, représentée par les 600 langues papoues, réparties de Timor à l'île Bougainville, les langues tasmaniennes, aujourd'hui disparues, ainsi que la famille australienne qui reste celle des 250 langues des Aborigènes. Il faut ajouter que la colonisation, depuis le XIX^e siècle, a marqué les principaux ensembles de la présence de l'anglais et certains autres de celle du français, du hindi et de l'espagnol, après la disparition complète de l'allemand et du japonais.

La multiplication des petites entités territoriales et de leurs langues émergentes n'empêche pas que l'anglais, principale langue de la colonisation, l'emporte très largement en poids démographique et en usage officiel généralisé sur l'ensemble de l'Océanie - mis à part les trois territoires français et le Vanuatu, bilingue anglo-français.

LA PAPOUSIE-NOUVELLE-GUINÉE représente un record mondial de diversité linguistique avec plus de 800 langues avec pour cinq millions d'habitants, soit une moyenne de 6 000 locuteurs par langue, réparties en deux familles : papoue et austronésienne. L'ensemble papou est lui-même subdivisé en un macro-phylum, des phylums, sous-phylums et familles de langues. Il semble que cet effritement linguistique aille en s'accroissant vers les régions les moins denses et les moins actives.

LES FAMILLES DE LANGUES EN PAPOUSIE-NOUVELLE-GUINÉE



L'AMÉRIQUE DU NORD, CENTRALE ET

Sur le plan des usages linguistiques, l'Amérique du Nord, comme les autres terres du Nouveau Monde, se caractérise par la superposition des deux ensembles de langues appartenant aux deux vagues de populations qui s'y sont succédé et y cohabitent dans une inégalité foncière. Les langues autochtones amérindiennes, d'origine asiatique, n'y subsistent qu'en îlots restreints, sous la domination des langues européennes colonisatrices, largement majoritaires et seules officielles : l'espagnol, le français, l'anglais, le néerlandais et le danois.

“
 On continue à vouloir vivre en français parce qu'on aime ça, parce qu'on aime se définir ainsi, parce que, comme l'amour, cet héritage est irrésistible.
 Z. RICHARD, IN D. LOUDER ET AL., VISION ET VISAGES DE LA FRANCO-AMÉRICANIE, SEPTENTRION, QUÉBEC, 2001.
 ”

Les langues amérindiennes, en voie de disparition ?

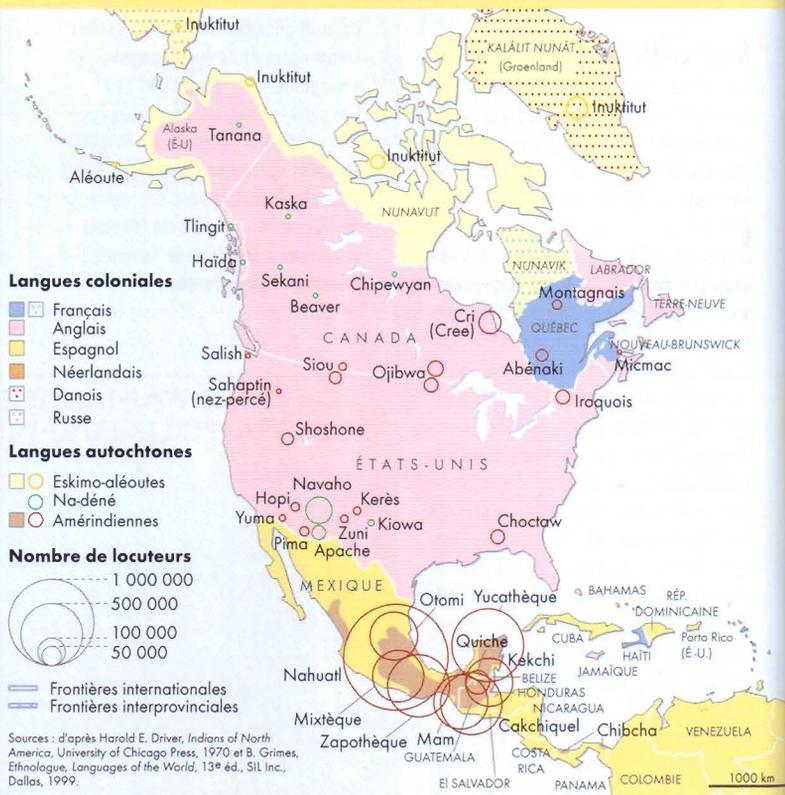
Sous la chape des langues officielles des États, importées depuis cinq siècles, les langues autochtones restent déclinantes. L'inuktitut des Inuits reste seul majoritaire, dans l'État autonome danois de Kalâlit Nunât (Groenland), le Nunavik québécois et le territoire canadien du Nunavut. Mais ce rameau eskimo-aléoute, apparenté aux familles de l'ensemble eurasiatique, n'est que le dernier arrivé par le détroit de Béring.

Les autres langues amérindiennes, sont réparties en deux phylums plus anciens : le na-déné, apparenté au groupe eurasiatique déné-caucasien qui réunit deux groupes, athapascan de l'Alaska et du nord-ouest canadien, et apache du sud-ouest des États-Unis ; et le phylum dit amérinde, antérieur, qui se décompose en une douzaine de familles, totalisant un millier de langues.

Même dans les réserves du Canada et des États-Unis, les langues amérindiennes ne représentent plus que de rares milliers de locuteurs au sein de tribus qui ne cessent de se déculturer au profit de l'anglais. Ces langues sont moins parlées que les langues des descendants de migrants européens survivant sur quelques générations. Car aux États-Unis, mis à part l'espagnol, langue de plus de 25 millions d'« Hispanos », le français, l'allemand, l'italien et le chinois, restent chacun, et dans cet ordre, la langue du foyer de plus d'un million de personnes. Au Canada, l'italien, l'allemand, le chinois et l'ukrainien sont aussi les langues maternelles de 200 000 à 500 000 personnes. Toutefois, hormis en Louisiane française, ces langues d'immigrants, très dispersées, ne sont nulles part majoritaires.

Seule l'Amérique centrale voit des langues amérindiennes conserver des centaines de milliers de locuteurs au sein de majorités régionales. On observe cependant une érosion accélérée au profit de la langue nationale, l'espagnol. Au Mexique, par exemple, les langues « indiennes » qui représentaient encore 15 % de la population en 1940, sont tombées à environ 5 % en 2000, même si le poids démographique total est passé de 2,5 à près de 5 millions de locuteurs.

DIFFUSION DES PRINCIPALES LANGUES



C'est au Mexique et au Guatemala voisin que les langues amérindiennes présentent encore une certaine diffusion régionale majoritaire, mais qui va en s'érodant. On voit ci-contre les aires de diffusion majoritaire en 1950, avec une figuration du poids démographique actuel des principales de ces langues. Ce qui permet aussi de comprendre comment la fragmentation territoriale se surimpose à une imbrication pluricentenaire ou plurimillénaire entre familles linguistiques distinctes.

L'AMÉRIQUE DU SUD

Les 350 millions d'habitants d'Amérique du Sud, partagés par moitié entre le Brésil lusophone et dix États hispanophones, conservent de nombreuses minorités parlant des langues amérindiennes, morcelées en micro-ethnies dans le bassin amazonien, mais avec, dans la zone andine, trois grandes langues tardivement reconnues comme nationales et comptant plus de vingt millions de locuteurs.

Les langues amérindiennes

Dans le champ officiel de l'espagnol, du portugais, de l'anglais, du néerlandais et du français, est schématisée l'extension en Amérique du Sud des langues amérindiennes, à travers leurs principales familles. Parmi ces langues sont mentionnées les trois langues les plus parlées, reconnues « nationales » dans les États du Pérou, de Bolivie et du Paraguay. Ce sont :

- le quechua, avec 17 millions de locuteurs (4 millions en Équateur (40 % de la population), 10 millions au Pérou (40 %), 3 millions en Bolivie (30 %) et 1 million en Argentine) ;
- l'aymara, avec 3 millions de locuteurs (2 millions en Bolivie (25 %) et 1 million au Pérou (4 %) ;
- le guarani, ou paraguayen, avec plus de 5 millions de locuteurs au Paraguay (95 %).

On trouve aussi le mapudungu, langue des 400 000 Mapuches, ex-Araucans, du sud du Chili, ainsi que les cinq langues les plus directement menacées de disparition immédiate : le huilliche, au sud des Mapuches, le tehuelche de Patagonie et les trois langues fuégiennes (alakaluf, ona et yamana) qui ont peut-être encore quelques vieux locuteurs. La mobilité des populations amérindiennes a été figurée par quelques itinéraires et positions extrêmes occupées aujourd'hui par des langues appartenant à deux familles : pour la famille guaranie, le cocama et, pour la famille caraïbe, le txikao, le choco et le garifuna ou « caraïbe noir », parlé par 100 000 personnes sur les côtes du Bélize, du Guatemala et du Honduras.

LES LANGUES DE L'AMÉRIQUE DU SUD



Familles amérindiennes

- Chibcha
- Kichua
- Aymara
- Tupi-Guarani
- Caribe
- Arawak
- Autres familles

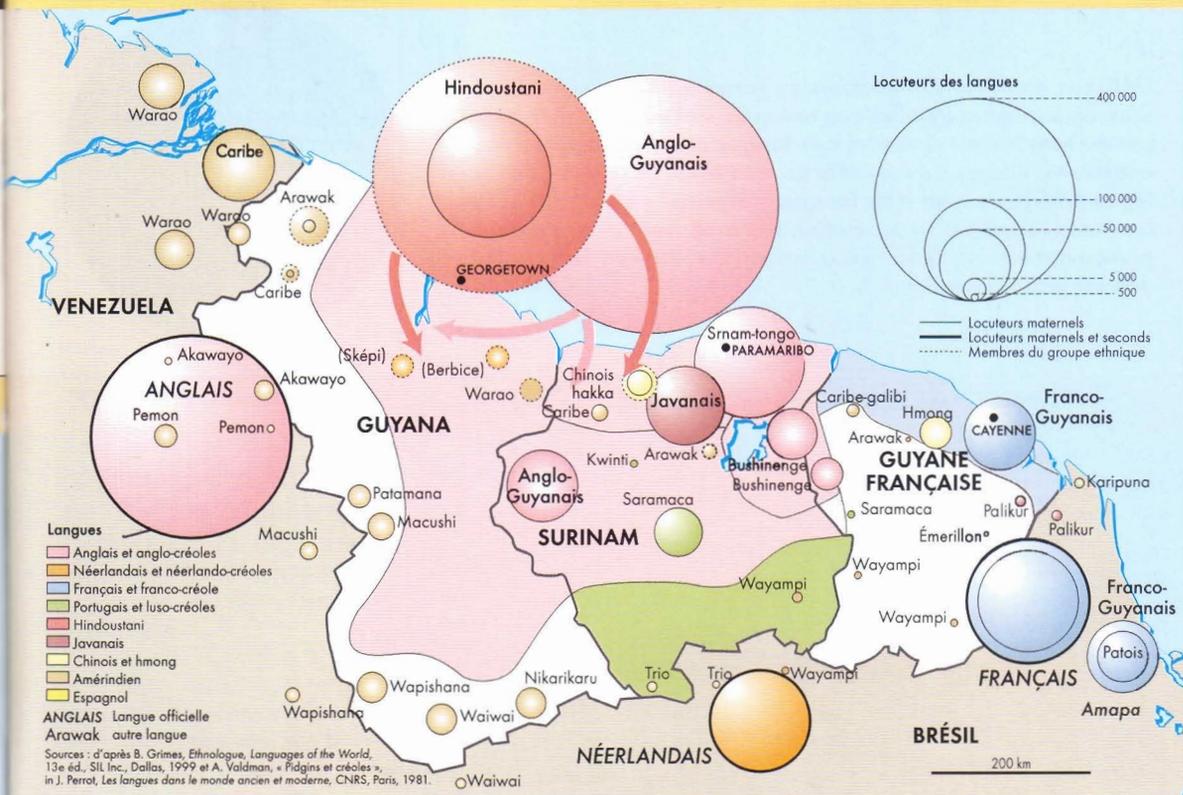
Autres langues

- Espagnol
- Portugais
- Anglais
- Néerlandais
- Français

Sources : d'après B. Grimes, *Ethnologue, Languages of the World*, 13e éd., SIL Inc., Dallas, 1999 et Atlas Narodov Mira (Atlas des Peuples du Monde), (en russe), Académie des Sciences de l'URSS, Moscou, 1964

1 000 km

LES LANGUES DANS LES TROIS GUYANES



“

Aucune nation n'a le droit
de poser son ongle sur
l'autre. [...] les nations
saignent mais ne meurent pas.
Cuba a toute sa vie et la
Pologne a toute son âme...

VICTOR HUGO, LETTRE
AUX FEMMES DE CUBA,
LE 15 JANVIER 1870.

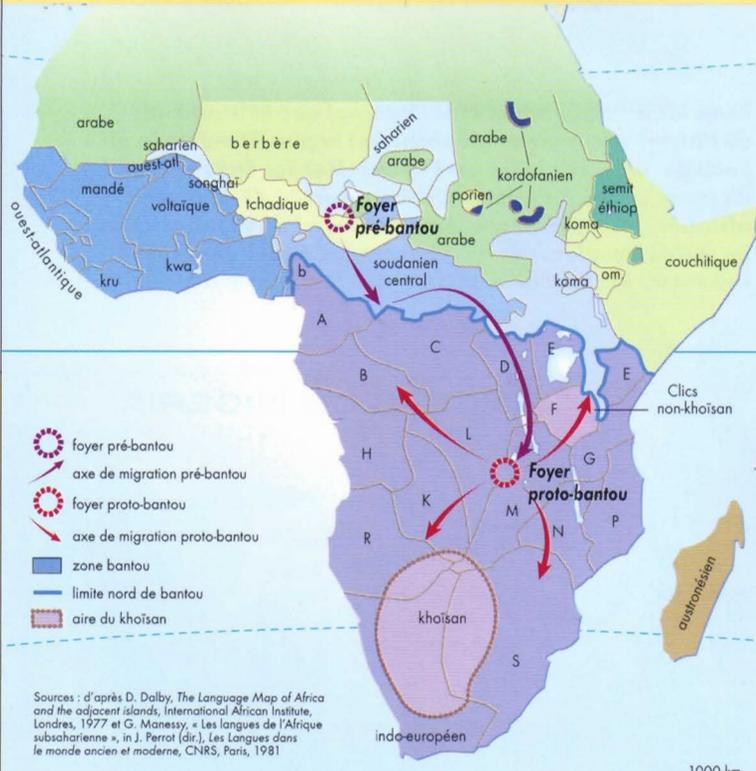
”

Des créoles plus ou moins vivaces

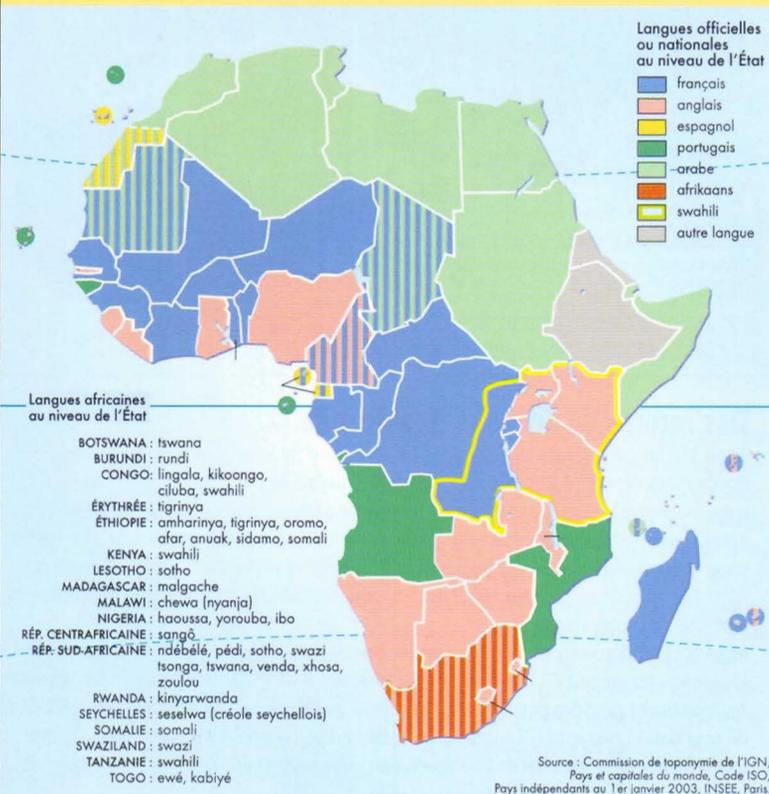
Coincées entre les grandes aires sud-américaines hispanophone et lusophone, les trois petites Guyanes, anglophone, néerlandophone et francophone, créent un carrefour exceptionnel où les cinq principales langues coloniales européennes ont entremêlé leurs influences au sein de populations africaines et asiatiques importées. De leur côté, les langues amérindiennes autochtones ne sont restées l'apanage que de petites ethnies sylvoicoles en voie d'acculturation lente, parlant notamment le caribe (dit kalina ou galibi) et l'arawak.

Ces mélanges de populations venues de quatre continents ont, pendant quatre siècles, entraîné différents processus de créolisation qui ont laissé des traces importantes jusque dans les pratiques actuelles. Ainsi, le créole anglo-guyanais est devenu la *lingua franca* de la Guyana, d'abord par l'acculturation de la main-d'œuvre africaine, puis par celle de la majorité de la population d'origine hindoustanie. Le sranam-tongo (« langue du Surinam »), ou taki-taki (« parler-parler »), autre créole à base anglaise, est la *lingua franca* du Surinam, grâce à l'acculturation parallèle des Africains et des travailleurs parlant hindoustani, javanais ou chinois. Simultanément, se développait dans l'est du Surinam, parmi les « Noirs de brousse » (*bush-negroes* ou *bushinenge*) qui avaient quitté les plantations, un troisième anglo-créole, dit aukan, organisé autour de trois parlers : njuka, paramaca et boni-aluku. À côté de ces créoles à base anglaise, deux autres, à base néerlandaise, existaient en Guyana, le skepi et le berbice ; mais ils sont à l'heure actuelle en voie de disparition. En revanche, certains créoles à base portugaise sont, comme le papiamentu des Antilles néerlandaises, beaucoup plus vivaces. Ce sont, principalement, le saramaca ; dans une moindre mesure, le kwinti dans l'intérieur du Surinam ; et, au sud de la Guyana, celui adopté par la tribu amérindienne nikarikaru. Enfin, le créole franco-guyanais est la langue maternelle d'un bon tiers de la population de la Guyane française et s'est répandu dans l'État brésilien d'Amapa.

L'EXPANSION DU BANTOU



LANGUES OFFICIELLES DE L'AFRIQUE



“
Avec moins de 600 millions d'habitants, l'Afrique noire ne renferme pas 10 % de la population du monde, mais ses 2 000 langues vivantes représentent 30 % de celles de la planète.
”

Le paysage linguistique de l'Afrique subsaharienne

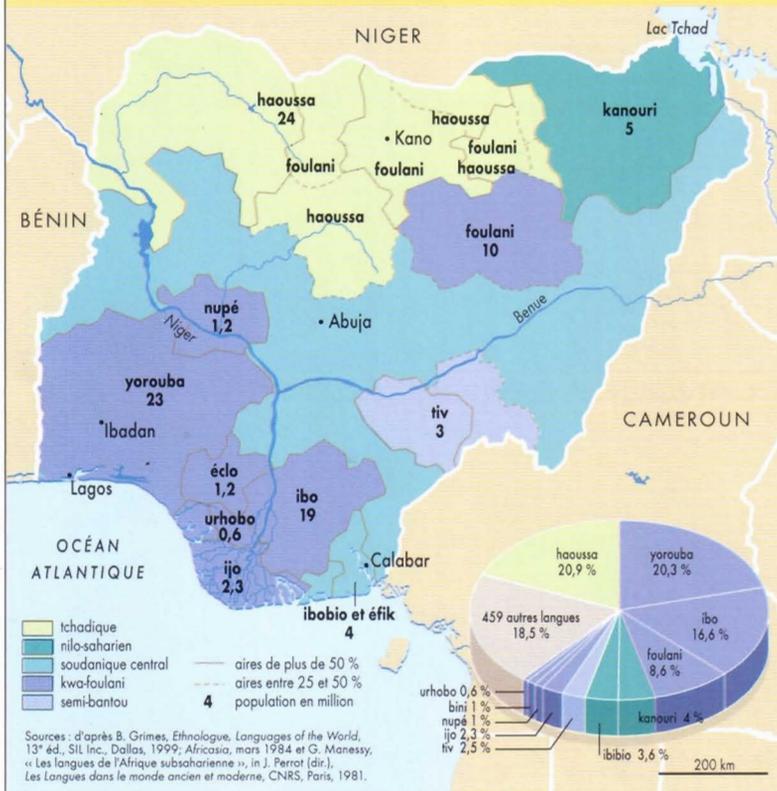
Les deux cartes, à gauche et à droite, représentent les aires actuelles des familles linguistiques avec leurs principales langues.

Les deux grandes familles du phylum sud-saharien, celle du niger-congo et la famille nilo-saharienne, ont eu à faire face à l'expansion des langues afro-asiatiques venues du nord. Parallèlement, par une expansion préhistorique contournant la zone de la forêt dense, se constituait, à partir du niger-congo, le bantou, rayonnant sur le sud de l'Afrique et empiétant finalement sur le domaine de la plus ancienne famille, celle des langues khoïsan (hottentotes-bochimanes). De son côté, l'austro-nésien arrivait à Madagascar par la mer, avant que le néerlandais puis les autres langues indo-européennes ne s'implantent avec le système colonial.

Cette carte des langues officielles montre comment les États africains se répartissent principalement entre arabophones, anglophones, francophones et lusophones, et comment certains États laissent à une trentaine de langues africaines émergentes un rôle annexe très variable selon les pays.

Entre les parties arabophone, francophone et lusophone de l'Afrique, la zone anglophone est la plus étendue, la plus peuplée, mais elle reste assez morcelée. Ses États ont fait face de façon variée à l'extraordinaire diversité des langues africaines. Trois exemples sont donnés ici de situations plus ou moins complexes et de réponses politiques diverses à ces données fondamentales.

LES LANGUES DU NIGERIA



L'Afrique du Sud : le pays aux onze langues officielles

En 1993, la jeune République sud-africaine a adopté onze langues officielles : l'anglais et l'afrikaans, ainsi que les neuf langues africaines locales que le régime de l'apartheid avait commencé à doter de foyers nationaux (officiellement *home-lands*, dénommés *bantoustans*) destinés à l'indépendance. Ce sont par ordre d'importance numérique : le zoulou (22,4 % de la population avec près de 10 millions de locuteurs), le xhosa (18 %), le pédi ou sotho du nord (10 %), le tswana (7 %), le sotho (7 %), le tsonga (4 %), le swazi (2,6 %), le venda (1,8 %) et le ndébélé du sud (1,5 %). Trois de ces langues africaines (le tswana, le swazi et le sotho) sont aussi les langues nationales d'États voisins où leurs locuteurs sont moins nombreux, mais majoritaires.

À côté de ces neuf langues et les langues à clics de la famille khoïsan des minuscules îlots hottentots et bochimans, la seule petite minorité linguistique existant en Afrique du Sud est celle du ronga (moins de 100 000 locuteurs) qui déborde du Mozambique. Ceci est, en Afrique noire, un record de simplicité, surtout pour une population si importante (43 millions de personnes) – l'afrikaans et l'anglais représentant respectivement 16 % et 9 % des locuteurs natifs.

Enfin, la répartition des majorités linguistiques locales montre que toutes ces langues ont une implantation territoriale très inégale : l'afrikaans domine nettement dans l'ancienne province du Cap et dans quelques îlots de l'ex-Transvaal, mais l'anglais simplement autour du Cap, de Johannesburg et de Durban. Et, si le zoulou, le xhosa, le swazi, le sotho, le tswana, le pédi et le venda règnent sur des zones assez continues et étendues, le ndébélé et le tsonga n'occupent que des espaces résiduels.

Des records de diversité linguistique

Avec 470 langues vivantes pour ses 114 millions d'habitants, le Nigeria bat les records de la diversité linguistique africaine. À côté de l'anglais et, depuis peu, le français, ses deux langues officielles, le Nigeria a promu au rang de langues « nationales », ses trois premières langues (haoussa, yorouba et ibo), avoisinant chacune vingt millions de locuteurs et parlées par 57,8 % de sa population – tout en laissant, dans le cadre de son régime fédéral, les collectivités locales entièrement libres d'utiliser les autres langues.

Mais ceci profite surtout à huit autres langues, ayant chacune de 1 à 10 millions de locuteurs, totalisant 23,7 % de la population, qui sont majoritaires dans des aires suffisamment grandes pour rendre leur développement sensible. Quant aux 18,5 % de population restante (21 millions de personnes), ils parlent 460 langues – ce qui laisse à ces communautés linguistiques une taille moyenne de 46 000 personnes.

GLOPHONES

LES LANGUES NATIONALES DE L'AFRIQUE DU SUD

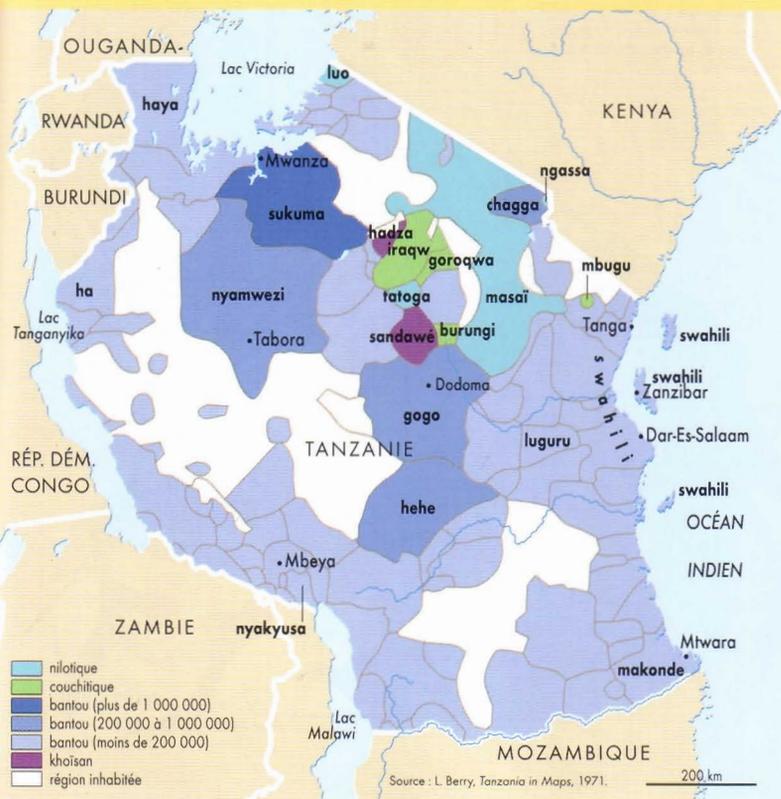


“

La prédisposition du système britannique à laisser les colonisés utiliser leurs langues à certains niveaux a-t-elle été suivie après l'indépendance ? En tout cas, c'est bien l'empirisme qui a inspiré différemment les nouveaux États.

”

COMMUNAUTÉS ETHNOLINGUISTIQUES EN TANZANIE



Seuls les noms des principales tribus sont mentionnés ici avec, pour les ethnies bantoues, une indication de leur poids démographique. Sont laissées en blanc les régions virtuellement inhabitées. Le nord du pays, qui est l'extrémité sud de la transversale semi-aride, a été pénétré par les langues nilotiques, mais est aussi resté l'habitat de trois isolats couchitiques et d'un groupe de deux langues à clics que les linguistes hésitent à rattacher à la famille khoïsan. Le reste du territoire était occupé de façon assez clairsemée par l'expansion bantoue qui y a fait naître une centaine de langues. Notons aussi que l'archipel de Zanzibar et le littoral de Dar-es-Salaam sont la zone d'apparition du swahili, sorte de créole arabo-bantou, devenu la langue nationale de la Tanzanie, ce qui lui a conféré le monopole du développement en entravant définitivement celui de toute autre langue africaine. Entre temps, le swahili devenait langue seconde du Kenya comme de l'est de la République démocratique du Congo.

L'AFRIQUE NOIRE : EXEMPLES D'ÉT

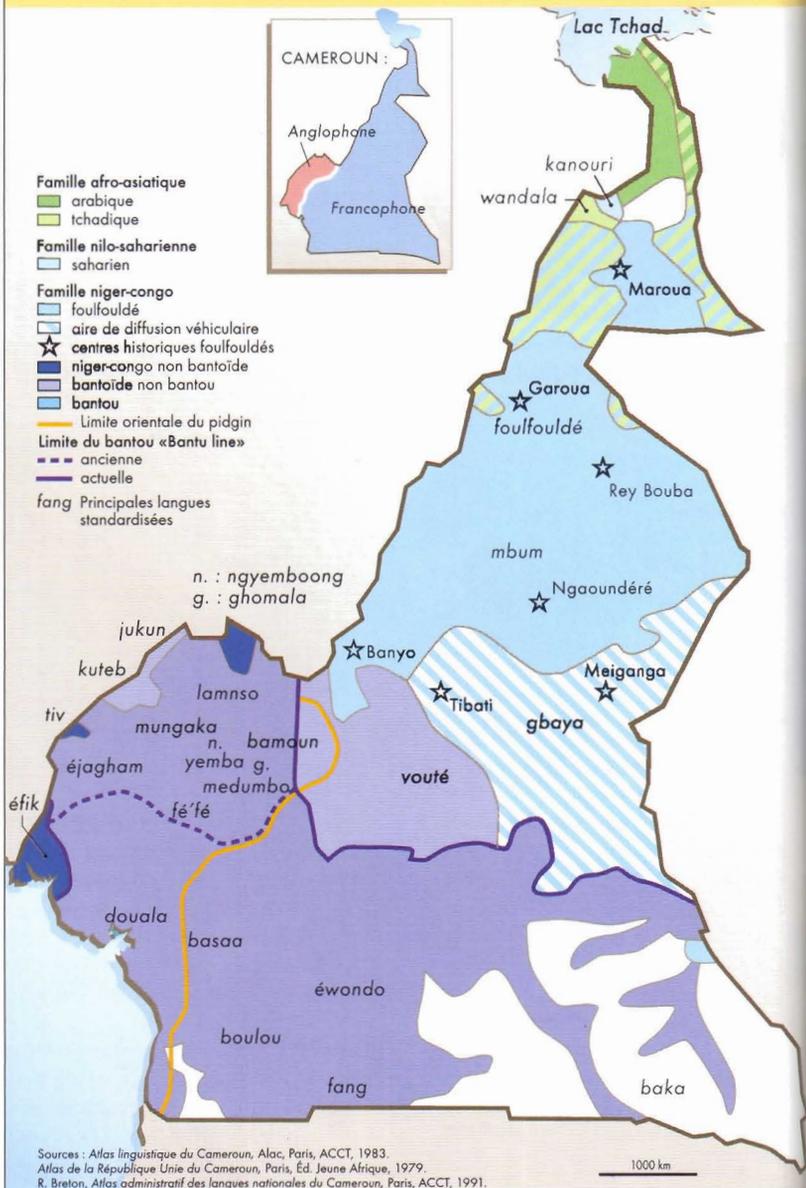
L'Afrique francophone forme un ensemble continental continu de seize États, du Cap Vert au Katanga auxquels s'ajoutent quatre États et deux territoires de l'océan Indien. Outre une communauté de langue officielle, ces pays forment un continuum de diversité linguistique africaine que leurs dirigeants ont pu affronter, selon leur inspiration. La tradition française, de monopole intégral de la langue de la République, a rarement été ébréchée, mais celle de la Belgique, plus nuancée, a permis de promouvoir d'autres langues. Sont pris ici les exemples du Cameroun et de la République démocratique du Congo (Congo-Kinshasa).

Le Cameroun

Le Cameroun est d'abord un État bilingue puisque provenant de l'union de l'ancien Cameroun français et de la plus grande partie de l'ancien Cameroun britannique. Mais ce pays est aussi la terre de plus de deux cents langues africaines qui relèvent d'environ six familles ou sous-familles. Les unes et les autres se sont imbriquées au cours de l'histoire dans différents paysages, sub-désertiques au nord, de savanes au centre et de forêt dense au sud. Ces mouvements de population comme ces contacts divers ont répandu la pratique de langues devenant véhiculaires comme l'arabe, le kanouri, le foulfouldé (peul), le pidgin-english ou l'éwondo.

Mais, si toutes les langues autochtones sont qualifiées de « nationales », aucune ne bénéficie d'une politique d'aménagement et de développement. Le seul exemple passé est celui du bamoun, pour lequel le sultan local, Njoya, avait, au début du XX^e siècle, institué une académie qui l'avait doté d'un alphabet et d'un début de diffusion imprimée. L'arrivée de la colonisation française y a mis immédiatement fin en détruisant tout le matériel élaboré. Parallèlement, certaines missions chrétiennes s'étaient attachées à l'écriture d'autres langues, mais sans que cela dépasse l'édition de bulletins paroissiaux et de missels, qui ne sont plus utilisés, sauf, à la rigueur, dans la zone du pidgin.

LA DYNAMIQUE DES LANGUES AU CAMEROUN



ATS FRANCOPHONES

Le pays des quatre langues nationales

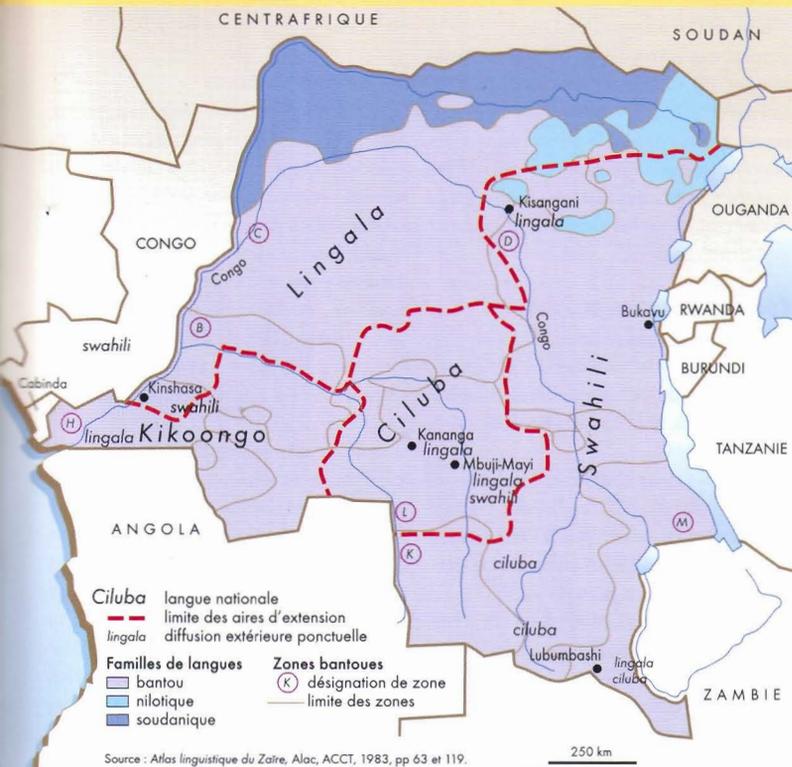
La République démocratique du Congo abrite, pour ses 51 millions d'habitants, plus de 200 langues appartenant à trois familles distinctes : nilo-saharienne au nord-est, soudanique centrale au nord et bantoue sur la plus grande partie de son territoire ; avec, dans le domaine bantou, une subdivision en sept zones (B, C, D, H, K, L, et M).

À côté du français, seule langue officielle de l'État, quatre langues bantoues ont été désignées comme nationales et, à ce titre, ont reçu chacune une aire officielle d'extension progressive, ne correspondant qu'en partie avec les limites des provinces où elles exercent une prééminence régionale. Elles atteindraient chacune une audience de 8 à 10 millions de personnes. Trois de ces langues débordent aussi les frontières du pays.

Le kikoongo, langue du sud-ouest, est autant parlé dans chacun des États voisins de l'Angola et du Congo (Brazzaville). Il a une forme plus ou moins créolisée, appelée kituba en République démocratique du Congo et munukituba au Congo (Brazzaville), très répandue, et sa réputation remonte au royaume Kongo (probablement né au XIV^e siècle). Au nord-ouest, le lingala, à cheval sur le fleuve, est aussi parlé au Congo (Brazzaville), mais beaucoup moins. Sa chance a été d'être la langue de l'armée du temps de la colonisation belge et que la capitale soit dans son aire. Quant au swahili, qui règne sur tout l'est, y compris la province minière du Katanga, c'est théoriquement la même langue que celle de la Tanzanie et du Kenya, mais, au Congo, sa forme la plus courante, le kingwana, assez pidginisée, est très particulière. Seul le ciluba de l'ancienne province du Kasai est restreint à ce Congo.

Ces quatre langues, du fait des migrations internes au Congo se diffusent dans les milieux urbains qui jalonnent les axes ferrés, et gagnent ainsi chacune une diffusion extérieure à leur zone originelle propre, ce qui accroît, en le compliquant, leur rôle véhiculaire.

LES LANGUES EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



“
 [...] remplacer le français comme langue officielle et comme langue d'enseignement, n'est ni souhaitable ni possible. Si du moins nous ne voulons pas être en retard au rendez-vous de l'an 2000.

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR, DÉCRET PRÉSIDENTIEL N° 71 756, DU 21 MAI 1971.

”

La centaine de langues dites nationales sont celles, officielles, des 200 États actuels et de leurs dépendances. Aussi est-il nécessaire de faire le point sur cette situation afin de tenter d'évaluer, ensuite, ce que l'avenir peut réserver.

Le poids des langues nationales en locuteurs et en États

Le classement de l'ensemble des langues nationales selon leur poids en locuteurs est représenté ici. Il prolonge le graphique de la page 23 qui ne présentait que les dix premières langues. Pour chacune, sont donnés l'évaluation de son nombre de locuteurs et le décompte des États et territoires où elle est officielle.

DES LANGUES OFFICIELLES PEU NOMBREUSES

Les langues officielles des États ne sont effectivement qu'une centaine, petite minorité, bénéficiant de nombreux avantages, comme d'être, en principe, écrites, enseignées, utilisées dans les administrations et d'être appelées à un certain développement ; et aussi de permettre aux observateurs de compter la population susceptible de les parler ou, au moins, d'être appelée à les employer.

LE DIFFICILE DÉNOMBREMENT DES LOCUTEURS

Le dénombrement précis, détaillé et périodique des locuteurs n'est, toutefois, donné que par un petit nombre d'États qui incluent une ou plusieurs questions linguistiques, voire ethniques, dans leurs re-

censements de la population, comme l'Inde, le Canada ou l'ex-URSS. Pour la plupart des autres États, on manque totalement de chiffrage des langues premières ou secondes, comme de leurs pratiques respectives. Ceci signifie que les décomptes de l'audience des langues reposent sur des évaluations approximatives établies sur les populations habitant un territoire donné.

CE QUE NOUS MONTRE LE GRAPHIQUE

Ce graphique montre donc, de façon plus schématique que celui des dix premières langues, la double base territoriale et humaine de chacune des 106 langues nationales présentes.

On y trouve deux chiffres : celui de la population du ou des territoires où une langue donnée est à la fois officielle et autochtone (endogène) et celui de ses locuteurs natifs (langue première).

Dans ce classement général, on confère à chaque langue la place correspondant au plus élevé de ses deux chiffres, car on peut penser que celui de la population administrée en une langue est composée de locuteurs potentiels de cette langue – sauf quand plusieurs langues sont co-officielles sur ce territoire, auquel cas son chiffre de population totale ne peut être pris en compte comme champ potentiel de diffusion.

Par ailleurs, l'emploi de nombreuses langues récemment promues nationales reste concurrencé par celui de la langue traditionnellement prédominante, qu'elle soit exogène ou non. Ce phénomène est évident pour les langues des plus petits États, où la langue anciennement impériale est le lien avec l'extérieur. La partie droite du graphique porte le nombre des

États et territoires où chaque langue est officielle.

DES INÉGALITÉS FLAGRANTES

On peut ainsi mesurer combien, même parmi ces langues les plus avantagées, les inégalités règnent. Inégalité numérique et humaine d'abord, puisque douze langues avoisinent ou dépassent les 100 millions de locuteurs, dont deux règnent sur 1 milliard de personnes : le chinois et l'hindoustani. Ensuite, 55 langues rassemblent entre 10 et 100 millions de locuteurs, 33, entre 1 et 10 millions, 10 entre 100 000 et 1 million, et six, moins de 100 000.

Mais l'inégalité se manifeste, encore plus que dans les masses humaines et l'étendue des territoires, dans la dispersion à travers la planète en de nombreux territoires non contigus. Car la puissance géopolitique d'une langue repose moins sur certaines multiplicités d'États voisins partageant un même espace que sur une possible diffusion planétaire. Le legs de quatre siècles d'expansion coloniale fait que seules cinq langues européennes (anglais, français, portugais, espagnol et néerlandais) ont acquis des positions intercontinentales, avec le chinois et le tamoul, qui sont amenés à devenir régionaux.

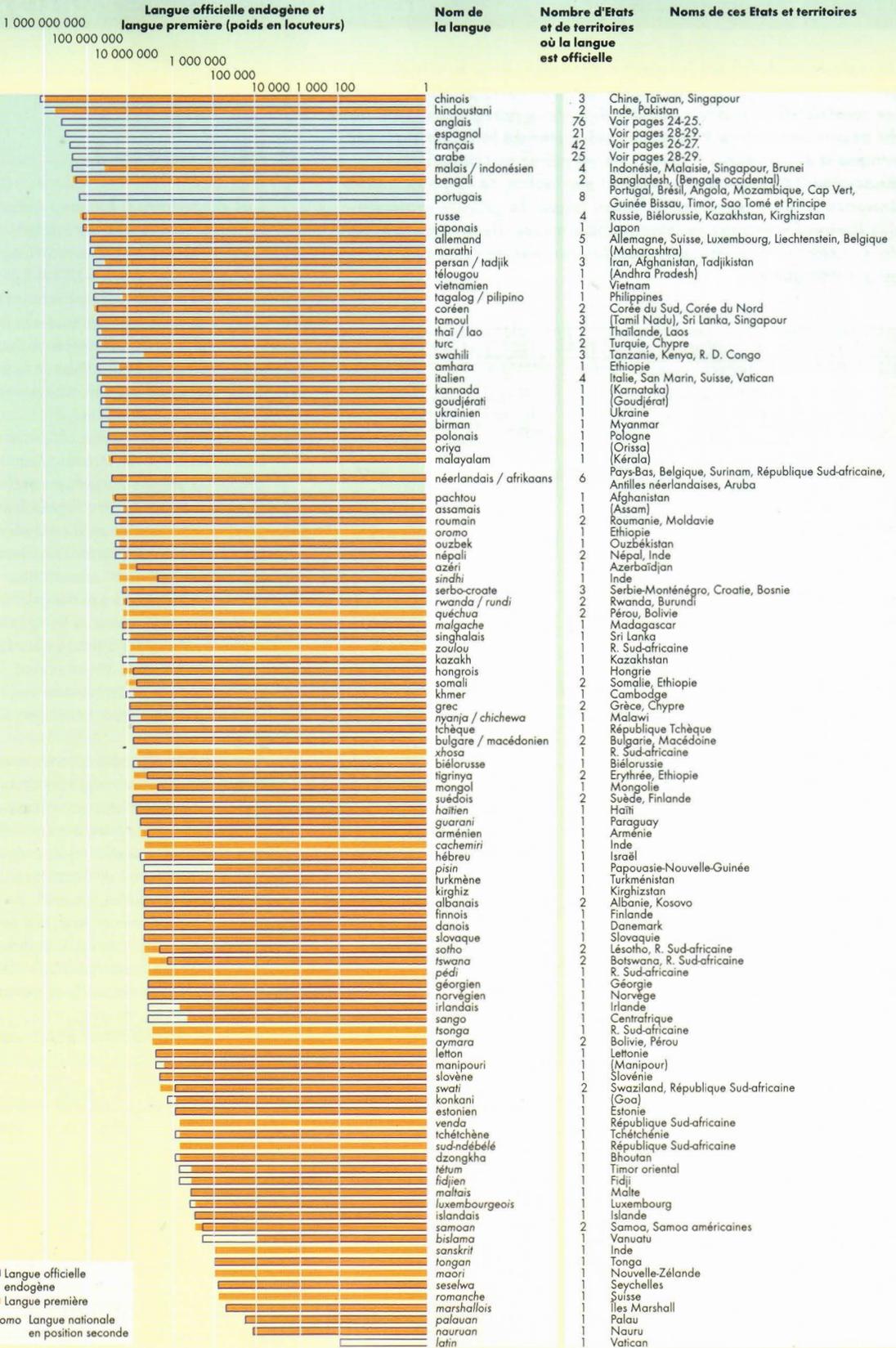
Les questions auxquelles répondra le XXI^e siècle portent, dans ce paysage d'inégalités entre langues, privilégiées ou non, et jusque parmi ces premières, sur les évolutions possibles : développement de langues émergentes ? Accroissement du pouvoir politique et culturel des langues déjà bien installées ? Avec, parmi celles-ci, la prééminence accrue de certaines ou même de l'une d'elles ? Et quel rythme de disparition des langues menacées ?

“

Parmi les 6 000 langues existantes, [...] une centaine [...] peuvent s'appuyer sur un État, les autres étant considérées comme des réalités insignifiantes ou comme des éléments nuisant à l'unité nationale.

J. LECLERC, LANGUE ET SOCIÉTÉ

”



Sources : d'après B. Grimes, Ethnologue, Languages of the World, 13e éd., SIL Inc., Dallas, 1999 et Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 2002.

LE TRÈS INÉGAL DÉVELOPPEMENT DES

Hors de la centaine de langues nationales, dont la situation privilégiée n'empêche pas certaines, au moins parmi les co-officielles, d'avoir un avenir encore mal assuré, que penser du destin des autres ? Quelles catégories de langues seraient vraiment émergentes ? Quelles sont celles qui paraissent menacées ? Comment envisager l'explosion de ce phénomène annoncé comme inéluctable, selon lequel la grande majorité des langues vivantes seraient condamnées disparaître au cours du XXI^e siècle ? Et comment, éventuellement, le contrecarrer ou y remédier ?

Développement ? Déclin ? Loi du marché !

La *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, édictée en 1992 à Strasbourg, et le BELMR permettent d'augurer que les minorités linguistiques naguère contestées et les « langues sans État » puissent mieux survivre. Cependant, même dans les États où elles ont un statut, ces langues restent menacées.

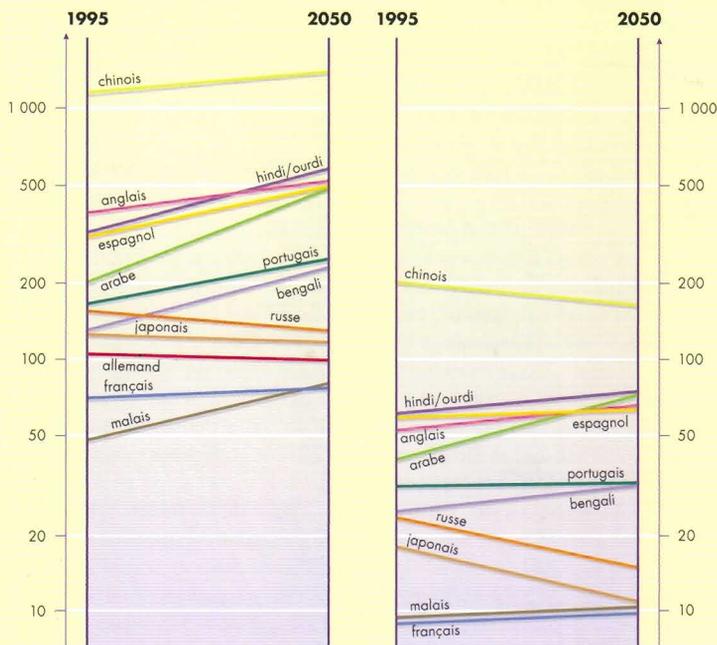
En Fédération de Russie, 2002 a vu la suppression de la question sur la langue maternelle au recensement, et l'interdiction aux Tatars, la principale nationalité minoritaire, d'écrire leur langue en caractères latins. En Chine, les 55 « nationalités minoritaires » n'ont que 25 « langues écrites », dont six sont vraiment utilisées. Et en Inde, sur 160 langues identifiées, seules 114 sont énumérées au recensement de 1991 et seules les 18 qui sont reconnues constitutionnelles bénéficient de droits complets.

Dans les autres parties du monde, les statuts des langues régionales sont aussi rarement définis que ceux des nouvelles langues nationales sont efficaces. En témoignent le javanais avec plus de 90 000 000 de locuteurs, le kurde et le berbère, chacun avec 30 000 000 de locuteurs – langues nullement reconnues. Alors, les petites communautés ethnolinguistiques amérindiennes, négro-africaines ou pa-

LA PLACE DES JEUNES

Évolution prévue de la population totale (locuteurs natifs en millions estimés par Engco)

Évolution prévue des locuteurs natifs âgés de 15 à 24 ans (en millions estimés par Engco)

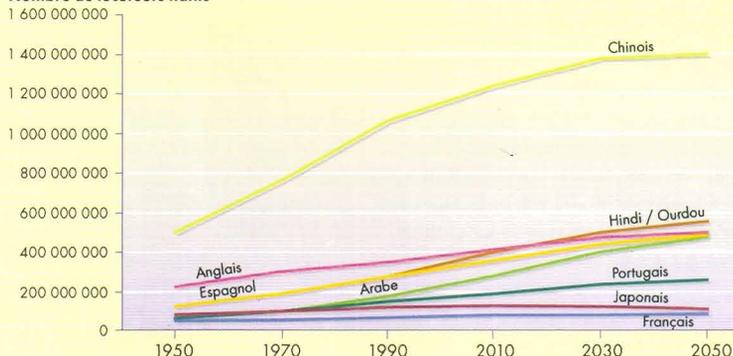


Source : d'après D. Graddol, *The Future of English*, The British Council, Londres, 1997.

Le poids en locuteurs des langues est aujourd'hui étudié avec une acuité croissante. Qu'en déduire pour l'avenir immédiat qui se construit tous les jours à travers les usages individuels et collectifs (domestiques, véhiculaires, scolaires, administratifs, culturels, économiques, politiques, choisis ou imposés) ? Si l'évaluation des pratiques présentes est souvent contestable, les pronostics construits à partir d'elle le sont encore plus, mais ils restent intéressants à prendre en compte.

PROSPECTIVE D'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Nombre de locuteurs natifs



Source : D. Graddol, *The Future of English*, The British Council, Londres, 1997.

LANGUES

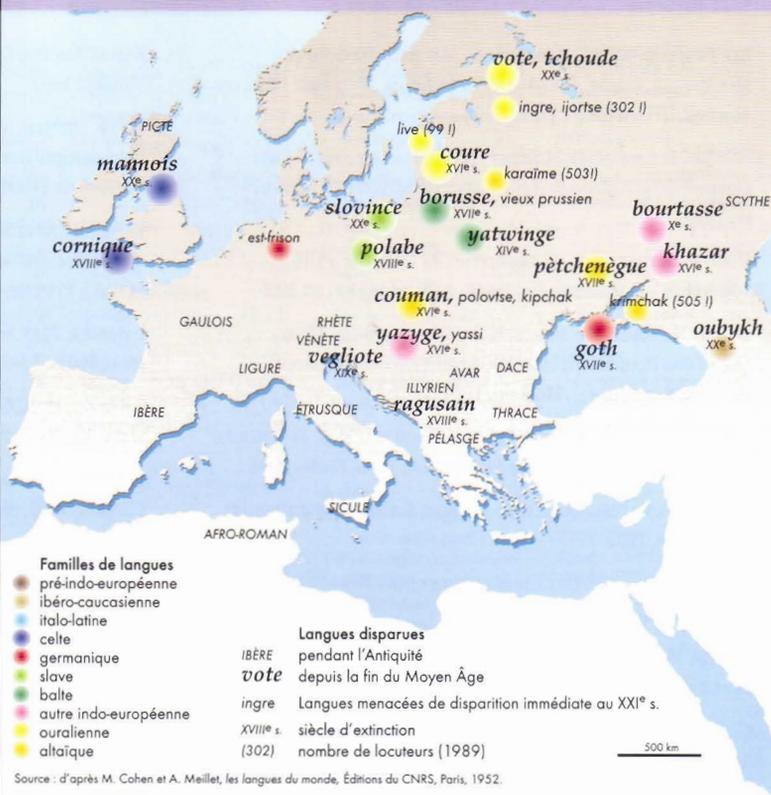
LANGUES EUROPÉENNES DISPARUES

poes peuvent toujours attendre... La loi du marché semble appelée à régir seule les options linguistiques individuelles ou communautaires, ce que des linguistes admettent en dénonçant la « thanatophobie » de ceux qui déplorant la mort des langues.

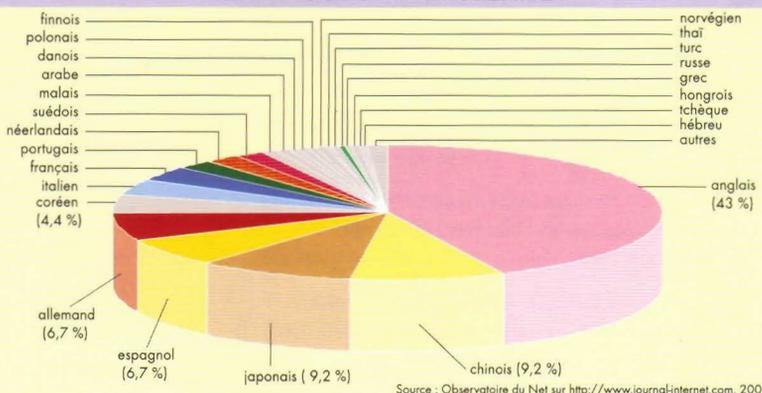
De son côté, la Cour Suprême du Canada proclame en 1988 : « Une langue est plus qu'un simple moyen de communication ; elle fait partie intégrante de l'identité et de la culture du peuple qui la parle. C'est le moyen par lequel les individus se comprennent eux-mêmes et comprennent le milieu dans lequel ils vivent » (cité par P. Foucher in A. Boudreau et al., *L'Écologie des langues*, l'Harmattan, Paris, 2002).

Au XXI^e siècle, l'humanité devrait s'alarmer de l'hécatombe des langues, sauf à admettre que le malheur des uns fasse le bonheur des autres : « [...] la perte d'au moins 50 % et peut-être jusqu'à 90 % des langues du monde signifie que les langues restantes acquerront des locuteurs natifs à un taux plus rapide que l'accroissement de population de leurs sociétés. [...] Les langues qui pourront bénéficier le plus, en terme de nombre de locuteurs natifs, sont le haoussa et le swahili en Afrique, le malais et les langues régionales de l'Inde et le tokpisin. Le russe, le mandarin et l'arabe pourront aussi en tirer profit. L'anglais, à l'apex de la hiérarchie, est certainement impliqué dans ce processus de "promotion" et continuera probablement d'agir comme un moteur planétaire de changement, encourageant les utilisateurs à se déplacer vers le haut, des petites communautés vers les langues de plus grande communication » (D. Graddol).

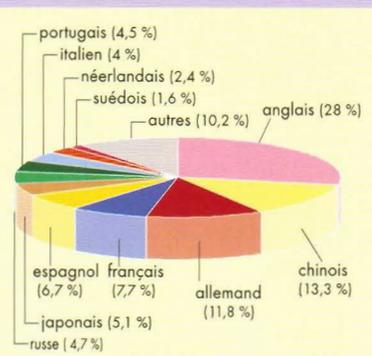
Le XXI^e siècle nous montrera quels seront les nouveaux rapports culturels, politiques, économiques et démographiques entre les grands acteurs de l'humanité que deviennent la Chine, l'Inde, l'Europe, l'Amérique latine, le monde arabe et l'Afrique, aux côtés de l'anglo-Amérique.



LES LANGUES DE L'INTERNET



LIVRES PUBLIÉS EN CHAQUE LANGUE (PAR AN)



Les productions écrites des langues (livres et presse) ont longtemps constitué le principal moyen de mesurer l'usage des langues. Puis, les moyens audiovisuels (films, radio, télévision) ont apporté d'autres données. Et, enfin, l'informatique avec le courrier électronique et les publications du web, s'adressant directement à l'ensemble de l'humanité, permet de percevoir immédiatement l'évolution à ce niveau, du marché des langues.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUDREAU, ANNETTE, DUBOIS, LISE, MAURAS, JACQUES et MCCONNELL, GRANT, *L'écologie des langues. Mélanges William Mackey*, L'Harmattan, Paris, 2002.
- BRETON, ROLAND, J.-L., *Atlas of the Languages and Ethnic Communities of South Asia*, Sage, Delhi, 1997, 2^e édition en 1999.
- BRETON, ROLAND, J.-L., *Géographie des langues*, PUF, collection « Que sais-je ? », Paris, 1976, réédition en 1995.
- BROUK, S. I. et ALENTCHENKO, V. S., *Atlas Narodov Mira* (Atlas des Peuples du Monde), Académie des Sciences de l'URSS (en russe), Moscou, 1964.
- CALVET, LOUIS-JEAN, *Le marché aux langues. Essai de politologie linguistique sur la mondialisation*, Plon, Paris, 2002.
- CALVET, LOUIS-JEAN, *Pour une écologie des langues du monde*, Plon, Paris, 1999.
- CAMPBELL, GEORGES L., *Compendium of the World's languages* (2 vol.), Routledge, Londres, 1991.
- COHEN, MARCEL, *La grande invention de l'écriture et son évolution* (2 vol.), Klincksieck, Paris, 1958.
- COMRIE, BERNARD, *The World's Major Languages*, Routledge, Londres, 1987.
- CRYSTAL, DAVID, *The Cambridge Encyclopaedia of the Languages*, Cambridge University Press, Cambridge, 1987.
- CRYSTAL, DAVID, *English as a Global Language*, Cambridge University Press, Cambridge, 1997.
- CRYSTAL, DAVID, *Language Death*, Cambridge University Press, Cambridge, 2000.
- DALBY, DAVID, *The Linguasphere Register of the World's Languages and Speech Communities* (2 vol.), Linguasphere Press, Hebron (Pays de Galles), 1999/2000.
- GIORDAN, HENRI, *Les minorités en Europe. Droits linguistiques et Droits de l'Homme*, Kimé, Paris, 1992.
- GOEBL, HANS, « Analyse dialectométrique des structures de profondeur de l'ALF » in *Revue de Linguistique romane*, n° 261-262, Strasbourg, 2002.
- GRADDOL, DAVID, *The Future of English. A guide to forecasting the popularity of the English Language in the 21st century*, The British Council, Londres, 1997.
- GRIMES, BARBARA, *Ethnologue, Languages of the World*, 14th ed., SIL Inc., Dallas, 1999.
- GUNNEMARK, ERIC V., *Countries, Peoples and their Languages: the Geolinguistics Handbook*, Geolingua, Gothenburg, 1992.
- HAGÈGE, CLAUDE, *Halte à la mort des langues*, Odile Jacob, Paris, 2000.
- KLOSE, ALFRED, *Languages of the World*, Saur, Munich, 1987.
- KLOSS, HEINZ et MCCONNELL, GRANT C. (dir.), *Composition linguistique des nations du monde* (5 vol.), Presses de l'Université Laval, Québec, 1974-1984.
- KLOSS, HEINZ et MCCONNELL, GRANT C., *Les langues écrites du monde : relevé du degré et des modes d'utilisation* (4 vol.), Presses de l'Université Laval, Québec, 1974-1998.
- LAPIERRE, JEAN WILLIAM, *Le pouvoir politique et les langues*, Plon, Paris, 1988.
- LAPONCE, JEAN, *Langue et territoire*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1984.
- LECLERC, JACQUES, *Langue et Société*, Mondia, Laval, Canada, 1986, rééd. 1992.
- MACKEY, WILLIAM, *Bilinguisme et contact des langues*, Klincksieck, Paris, 1976.
- MAURAS, JACQUES, *Politique et aménagement linguistiques*, Conseil de la langue, Québec et Le Robert, Paris 1987.
- MALHERBE, MICHEL, *Les langages de l'humanité. Une Encyclopédie des 3 000 langues parlées dans le monde*, Robert Laffont, collection « Bouquins », Paris, 1997.
- MAYEWICZ, ALFRED F., *Les langues du monde et leur classification*, (en polonais), Panstwowe Wydawnictwo Naukowe, Varsovie, 1989.
- MCCONNELL, GRANT et ROBERGE, BRIGITTE, *Atlas international de la diffusion de l'anglais et du français*, Presses de l'Université Laval, Québec et Klincksieck, Paris, 1994.
- MEILLET, ANTOINE et COHEN, MARCEL, *Les langues du monde*, 1924, réédition Slatkine, Paris, 1981.
- MOSELEY, C. (dir.), *Atlas of the World's Languages*, Routledge, Londres, 1994.
- ROSSILLON, PHILIPPE, *Atlas de la langue française*, Bordas, Paris, 1995.
- SCHIFFMAN, HAROLD, *Linguistic Culture and Language Policy*, Routledge, Londres, 1996.
- VOEGELIN, CHARLES FREDERICK et VOEGELIN, FLORENCE MARIE, *Classification and Index of the World's Languages*, Elsevier, New York, 1997.
- WILLIAMS, COLIN H. (dir.), *Language in Geographic Context, Multilingual Matters*, Clevedon, 1988.
- WILLIAMS, COLIN H. (dir.), *Linguistic Minorities, Society and Territory*, Multilingual Matters, Clevedon, 1991.
- WURM, STEPHEN A., *Atlas des langues en péril dans le monde*, UNESCO, Paris, 1996.

NB : cette bibliographie n'a pas vocation à être exhaustive. Elle n'est qu'indicative.

- A**
- abénaki 62
 abruzzien 16
 acadien 19
 adi 54
 adyueï 35
 afar 43, 67
 afrikaans voir néerlandais
 Afrique 43, 68, 70, 72
 afro-asiatique 10, 50
 (sémito-chamitique)
 afro-roman 75
 agnéen 40, 53
 agni 66
 agoul 35
 ainou 10, 13, 56
 aire
- linguistique 10-11, 12, 14
Aire où les locuteurs d'une langue représentent la majorité de la population.
- akan 43, 66
 akawayo 64
 akkadien 40
 alain 12
 alakaluf 64
 albanais 12, 14, 22, 37, 48
 alémanique 16, 18
 aléoute 62
 Allemagne 16, 48
 allemand 12, 14, 16,
 22, 28, 33, 35, 37, 40, 48
 altaïen 35, 53
 altaïque 13, 34, 56
 amani 56
 aménagement
 linguistique 43, 72, 74
*Ou language planning :
 ensemble de mesures devant
 assurer le développement
 d'une langue.*
- américolibérien 15
 amérindien 10, 13, 62, 64
 (amérinde)
 amhara 22, 37, 40, 50, 66
 (amharique, amhariya)
 amatolien 12
 andamène 54, 58
 angevin 18
 anglais 12, 14, 22, 24, 32,
 37, 40, 48, 60, 62, 64, 66, 74
 anglo-guyanais (créole) 64
 anglo-normand 18
 anuak 43, 66
 apache 62
 apataï 64
 apulien 16
 arabe 22, 28, 37, 40, 50, 56
 arabophonie 28
 aragonais 48
 arakanais 54, 58
 araméen 40
 arawak 64
 arménien 12, 20,
 22, 35, 37, 40, 52
 aroumain 48
 assamais 12, 22, 54
 asturien 48
 asuri 55
 atchinais 58
 atoni 58
 Australie 60
- australien 10, 13, 60
 autrichien 10, 12, 56-57, 58
*Phylum pouvant réunir
 quatre familles
 méridionales : miao-yao,
 zhuang-dong, austro-
 asiatique et austronésienne.*
- austro-asiatique 10,
 13, 56, 58
 austronésien 10, 13, 56, 58
 auvergnat 18
 avar 35, 75
 avestique 12
 aymara 64
 aymak 53
 ayta 58
 azéri 22, 35, 37, 52
- B**
- bachkir 35, 52
 bahamien 15
 baï 56
 baka 70
 bakhtyar 53
 balinais 58
 balkare 35, 53
 baloutchi 12, 37, 52, 54
 balte 12
 balti 54
 balto-slave 12
 bambara 43, 66
 bami 66
 bamoun 43, 70
 banda 66
 bantou 50, 66, 69, 70
 baonan 56
 bara 66
 bari 66
 bara-kachin 57, 58
 basaa 70
 basque 10, 13, 14, 49
 bas-rhénan 16
 bas-saxon 16
 batak 58
 bavarois 16
 bazaar malay 15
 beaver 62
 bedja 50, 66
 Belgique 18, 33
 belizien 15
 bembé 43, 66
 bengali 12, 20,
 22, 37, 40, 54
 berbice 64
 berrichon 18
 bété 43, 66
 bhili 37, 54
 bhoutanais 22-23
 bhumij 54
 bicolano 37
 biélorusse 12, 14,
 22, 35, 37, 48
 bihari 54
 bikol 58
 bislama 60
 birman-yi 20, 22,
 37, 40, 56, 58
 biscayen 49
 bislama 15
 bodo 55
 boriba 66
- borusse 75
 bouguinais 37, 58
 boulou 66, 70
 bourguignon 18
 bouriate 43
 bourou 58
 bourouchaski 10, 13,
 20, 54
 bourtasse 75
 bouyeï 56
 brahoui 54
 brandebourgeois 16
 breton 12, 14,
 18, 39, 40, 48
 bua 66
 bulgare 12, 14, 37, 40, 48
 bunak 58
 burgonde 12
 bushinenge 64
 bush negro 15
- C**
- cabarde 35
 cachemiri 12, 40, 54
 cachoube 12
 cajun 19
 cakchiquel 62
 calabrais 16
 Cameroun 70
 campanien 16
 campidanien 16
 Canada 32
 canaque 60
 cant 42
 cantonnais voir yué
 capverdien 15
 carèle 35, 43
 caribe 64
 caspien 52
 catalan 12, 14, 37, 40, 48
 caucasien 10, 12, 35
 caviteño 15
 cébuan 37, 58
 celte 38
 celtique 12
 cham 40, 58
 champenois 18
 chewa 37, 67
 chibcha 62
 chin 54, 58
 Chine 17, 34, 56
 chinois 17, 22,
 34, 37, 40, 56, 58, 64
 chipewyan 62
 choco 64
 choctaw 62
 chontal 62
 choz 35
 chuukoï 60
 ciluba 67, 71
 cimbri 16
 clics, langue à 66, 68
*Langue ayant comme
 particularité phonologique
 des sons nommés « clics »
 ou « clicks », qui ne sont
 ni des consonnes ni des
 voyelles et caractérisent,
 au sud de l'Afrique,
 la famille khoïsan des
 Hottentots et Bochimans.*
- cocama 64
- communauté
 ethnolinguistique 36
*Ensemble des locuteurs
 d'une même langue, ethnique
 au sens étroit.*
- comorien 43
 Congo, Rép. dém.
 du (Congo-Kinshasa,
 ex-Zaïre) 70
 constitutionnelle,
 langue 31, 54
*En Inde, langue listée dans
 la Constitution pour
 contribuer au
 développement du hindi, et
 vouée à un rôle officiel dans
 les États de l'Union.*
- copte 40
 coréen 13, 20, 22,
 35, 37, 40, 56
 cornique 12, 38, 75
 corpus d'une langue 40
*Ensemble de la production
 d'une langue (textes oraux
 et/ou écrits, transmis de
 génération en génération
 ou considérés comme
 classiques) et des outils
 servant à enseigner cet
 héritage, sa grammaire,
 son lexique, sa stylistique et
 son savoir encyclopédique.*
- corse 14, 16, 48
 couchitique 66, 69
 coure 75
 créole 15, 19
*Parler devenu maternel
 de populations mélangées
 et déplacées pour être
 asservies, ayant une
 composition mixte
 (éléments ancestraux mêlés
 à ceux de la langue des
 maîtres).*
- cri 62
 crioulo 15, 43
- D**
- dace 75
 daco-mysien 12
 daï voir thaï
 dalmate 12, 16
 danois 12, 14,
 22, 37, 40, 48, 62
 darde 12, 53, 54
 darguine 35
 dari 52
 daur 56
 dayak 58
 démologique 41
*Étude de la distribution
 quantitative des locuteurs
 des langues à travers
 l'espace et le temps.*
- déné-caucasien 12
*Phylum préhistorique
 de l'Eurasie.*
- deori 55
 développée,
 langue 40, 42, 72, 74
*Langue ayant un corpus
 reconnu et un statut lui*
- permettant d'être enseignée,
 utilisée pleinement par sa
 communauté et étudiée à
 l'extérieur.*
- développement
 linguistique 43, 72, 74
*Processus destiné
 à permettre à une langue
 de rester un instrument
 de culture dans le monde
 moderne.*
- dialecte 14, 16, 18
*Variation locale à
 l'intérieur d'une langue.*
- diaspora 17, 42, 44
*Dispersion d'une
 communauté
 ethnolinguistique parmi
 d'autres, lui faisant ainsi
 perdre tout territoire
 propre.*
- dimasa 55
 dinka 43, 66
 diosa 66
 dioula 43
 distance linguistique
 (Abstand) 15
 djagataï 40
 djambi 58
 djerma 43
 dogara 66
 dogon 66
 dogri 54
 dolgane 35
 domari 42
 dong 56
 dongxiang 56
 doula 66, 70
 dousoun 58
 dravidien 10, 13, 22, 54
 dzongkha 55
 dzoung 56
- E**
- éclo 66
 écrite, langue 40
*Langue ayant un corpus
 écrit relativement ancien et
 étendu.*
- écriture, systèmes d' 20
 efik 37, 43, 66, 68, 70
 égyptien 40
 ehokwé 66
 éjaghama 70
 émergente,
 langue 42, 72, 74
*Langue ayant acquis
 un statut lui permettant
 d'accéder au développement.*
- émériton 64
 émilien-romagno 16
 endogène,
 langue 22, 24, 26, 28, 72
*Langue autochtone d'un
 pays quel que soit son
 statut, officiel ou non.*
- enseignement
 des langues 44, 46
 eskimo-aléoute 10, 13, 62
 Espagne 48
 espagnol 12, 14,
 22, 28, 37, 40, 48, 62, 64

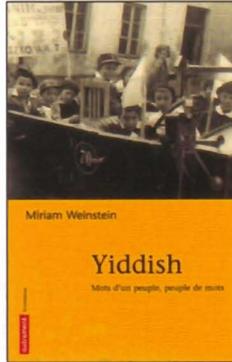
INDEX

- espéranto 21
 estonien 14, 22, 48
 États-Unis 39, 62
 éthiopien 20
 étrusque 75
 eurasiatique 12-13
 éven 35
 évenk (évenki) 35, 56
 éwé 43, 66
 éwondo 66, 70
 exogène, langue 22, 24, 26, 28, 72
Langue extérieure à un pays où le système colonial lui a conféré un rôle véhiculaire dominant et officiel.
 extérieure, langue 15
- F**
 falisque 12
 famille de langues 10, 12
Ensemble de langues apparentées du fait d'une origine commune.
 fanagalo 15
 fang 66, 70
 faro 15
 farsi 52
 fé'fé 70
 féroïen 14, 48
 fidjien 60
 Finlande 33
 finnois 14, 22, 33, 37, 40, 48
 flamand voir néerlandais
 folditka-fintika 42
 forien 50
 foulani 68
 foulfouldé 37, 43, 70
 français 12, 14, 18, 22, 26, 32, 37, 40, 48, 60, 62, 64, 66, 70
 français tirailleur 15
 France 18
 francique 16
 franco-guyanais (créole) 64
 francophonie 18, 26
 franco-provençal 18
 frioulan 14, 16, 48
 frison 12, 14, 39, 40, 48, 75
 fur 66
 futunien 60
- G**
 gadaba 54
 gaélique 12, 14, 38, 48
 galicien 14, 48
 Galles, Pays de 38
 gallo 18
 gallois 12, 14, 38, 40, 48
 gallurien 16
 gan 17, 37, 56
 gana 66
 ganda 43
 gaoshan 56, 58
 garifuna 62, 64
 garo 54
 garontalo 58
 gascon 18
 gaulois 12, 75
 gaya 58
 gbaya 66, 70
 gélo 56
 géolinguistique 41
Étude de la répartition des langues dans l'espace terrestre.
 géorgien 22, 35, 40
 ghomala 70
 gilyak 13, 53
 glottochronologie 12
Étude de la datation de l'apparition et de l'évolution des mots d'une langue afin de préciser l'affiliation de ces mots et la parenté avec d'autres langues.
 gogo 69
 gola 66
 gonbo 15
 gondi 54
 goroqwa 69
 goth 75
 gothique 12, 40
 goudjérati 12, 20, 22, 37, 40, 54
 gouragué 43
 gourmanché 43, 66
 gouroung 54
 grec 12, 14, 20, 22, 35, 37, 40, 48
 guadeloupéen 15
 guarani 22, 37, 64
 guèze 40
 guipuzcoan 49
 gutob 54
 Guyana (ex-Guyane britannique) 64
 Guyane française 64
- H**
 ha 69
 hadza 69
 haïda 62
 haïtien 15
 hakasse 35
 hakka (kéjia) 17, 37, 56
 hani 56
 haoussa 37, 43, 50, 66, 68
 harari 43
 haut-saxon 16
 hawaïen 15, 60
 haya 69
 hazara 53
 hébreu 20, 22, 37, 40
 hehe 69
 hellénique 12
 herero 66
 hikarikaru 64
 hiligaynon 37, 58
 hindi 12, 22, 37, 40, 54, 60
 hindoustani 22, 54, 64
Ensemble du hindi, de l'ourdou et du punjabi.
 hiri-motu 15, 60
 hittite 12, 40
 hmong-mien voir miao-yao
 ho 54
 hopi 62
 hollandais voir néerlandais
 hongrois (magyar) 14, 37, 40, 48
 huaxtèque 62
 huiliche 64
 huni 58
- I**
 i'auni 66
 ibère 75
 ibo 37, 43, 66, 68
 ibodio 68
 iéniisséien 12
 ijo 66, 68
 ijortse 75
 i'kham 66
 illyrien 12, 75
 ilocan 37
 iloko 58
 Inde (Union indienne) 54
 indo-aryen 10, 12, 54
Branche de la famille indo-européenne propre au sous-continent indien.
 indo-européen 10, 12
Famille linguistique installée depuis l'Antiquité de l'Europe à l'Inde, et qui s'est diffusée dans le monde entier aux temps modernes.
 indo-iranien 12
 Indonésie 58
 indonésien voir malais
 indo-pacifique 10, 13, 54, 58, 60
Famille répandue de l'Inde à la Nouvelle-Guinée et à la Tasmanie.
 ingre 75
 ingouche 35
 intercontinentale, langue 28
Langue internationale utilisée sur plusieurs continents.
 intérieure, langue 15
 internationale, langue 24, 26, 28
Langue utilisée dans plusieurs États et dans les relations internationales.
 Internet, langues de l' 74
 inuit 32
 inuktitut 62
 iozi 66
 iraki 50
 iranien et iranien 12
 irlandais 12, 14, 22, 40, 48
 Irlande 38
 iroquois 62
 islandais 12, 14, 22, 40, 48
 Italie 14, 16
 italien 12, 14, 16, 22, 33, 37, 40, 48
 italique 12
 italo-celtique 12
- J**
 jamaïcain bongo 15
 japonais 13, 20, 22, 37, 40, 56
 jarai 58
 jat 42
 jataki 42
 javanais 37, 40, 58, 64
 jin 17
 jingpho 56
 juang 54
 jukun 70
- K**
 kabiyé 43, 67
 kachin 58
 kafir 12
 kaiti 58
 kalinga 35
 kalmouk 58
 kamtok 15
 kanembu 66
 kannada 22, 37, 40, 54
 kanouri 37, 43, 50, 55, 66, 68, 70
 karatchai 53
 karbi 54
 karène 58
 karipuna 64
 kashgarien 40
 kaska 62
 kati 12
 katou 58
 kawi 40
 kayah 58
 kayan 58
 kazakh 22, 35, 37, 52, 56
 kekchi 62
 kenyah 58
 kerès 62
 kète 10
 khanty 35
 kharia 54
 khasi 54
 khazar 75
 khmer 20, 22, 37, 40, 58
 khmou 58
 khoe-khoe 66
 khoisan 10, 13, 66, 69
 khong 66
 khotanais 40, 53
 khung 66
 kibundu 66
 kichua 37, 64
 kikai 56
 kikoongo 67, 71
 kikuyu 37, 43
 kimbundu 43
 kiowa 62
 kipchak 75
 kirghiz 22, 52, 54, 56
 kiribati 60
 kituba 37, 71
 kodagou 54
 kokborok 55
 kolami 54
 koma 66
 koman 50
 komi 35
 konda 55
 kongo 43, 66
 konjo 58
 konkani 12, 22, 54
 korkou 54
 korwa 55
 kosrae 60
 kouï 58
 kouki 54
 koumyk 35
 koutchéen 12, 40, 53
 koya 54
 krimchak 75
 krio 15, 43
 kriyól 15
 kru 66
 kuba 66
 kui 54
 kunda 66
 kunigani 56
 kurde 12, 37, 52
 kuteb 70
 kuvi 54
 kwe 66
 kwinti 64
- L**
 labourdin 49
 ladakhi 55
 ladin 14, 16, 48
 lagudorien 16
 lahou 56, 58
 lahoul 55, 56
 lakher 55
 lamba 66
 lambadi 42
 lamnso 70
 lampungais 58
 langage 20
 lango 66
 langue mère 11, 40
Langue ayant, au cours de l'histoire, donné naissance à d'autres qui constituent ainsi une famille commune.
 languedocien 18
 lao 58
 latin 12, 40
 latino-falisque 12
 lecte voir parler
 lega 66
 lepcha 54
 letton 12, 14, 22, 48
 lexicostatistique 12
Étude de la fréquence à travers le temps des éléments lexicaux communs entre plusieurs langues comme caractéristiques de l'appartenance des uns et des autres.
 lezguien 35
 li 56
 ligure 12, 16, 75
 limbou 54
 limousin 18
 lingala 37, 43, 66, 71
 linguistique 41
Science de la langue portant sur l'étude de ses composantes lexicales et de ses systèmes (grammatical, syntaxique et stylistique).
 lissou 56, 58
 littérisation 43, 72, 74
Action de doter une langue d'une forme écrite standard, lui permettant d'être enseignée, et utilisée par les médias.
 lituanien 14, 22, 48
 live 48, 75

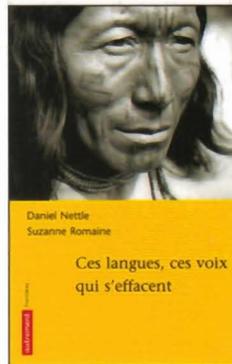
INDEX

- rarotonga 60
 régionale, langue 32,
 34, 38, 42, 68, 74
*Langue diffusée dans une
 région d'un pays où elle a
 acquis, ou non, un certain
 statut ; mais aussi, langue
 d'une «région» d'un
 continent, c'est-à-dire
 parlée dans plusieurs
 États de ce continent.*
- redjang 58
 rek 66
 réunionnais 15
 rhète 12, 75
 rhéto-roman 12, 40
 rodi 42
 rodrigais 15
 romain 16
 roman 14
 romanche 14, 33, 48
 romand 18
 romani voir sinti-rom
 rong 69
 rotwelsch 42
 roumain 12, 14,
 22, 37, 40, 48
 routoul 35
 Royaume-Uni 38
 russe 12, 14,
 22, 28, 35, 37, 40, 48
 Russie, Fédération de 35
 rwanda-rundi 22, 37, 43, 66
- ## S
- sahaptin 62
 saharien 66
 saintongeais 18
 sakha 35
 salar 56
 salish 62
 sama 58
 samba 66
 same 14, 48
 samoan 60
 sandawé 69
 sangó 15, 37, 43, 66
 sanguir 58
 sanskrit 12, 40, 55
 santali 37, 54
 saramaca 15, 64
 sarde 14, 16, 48
 sarmate 12
 sasak 58
 sassarien 16
 savara 54
 savoyard 18
 sawaï 58
 scandinave 12
 scythe 12, 53, 75
 seconde, langue 23, 44, 46
 sédang 58
 sekani 62
 sémito-chamitique
 voir afro-asiatique
 séna 66
 senari 66
 seroa 66
- serbo-croate, serbe,
 croate, bosniaque 12,
 14, 22, 37, 40, 48
 seselwa 15, 43, 67
 shan 58
 shé 56
 sheldru 42
 shelta 42
 sherpa 55
 shona 37, 43, 66
 shoshone 62
 shui 56
 sicilien 16
 sicule 75
 sidamo 43, 50, 66
 signes, langue des 20
*Système visuel d'expression
 gestuelle des sourds-muets
 et malentendants.*
- sindhî 12, 37, 54
 singhalais 12, 20,
 22, 37, 40, 54
 sino-tibétain 10, 13, 56, 58
*Famille incluant le chinois
 et les langues tibétaines.*
- sinti-rom (romani) 12,
 35, 42
*Langue principale
 des tsiganes.*
- siou 62
 sképi 64
 slave 12, 48
 slavon, vieux 12, 40
 slovaque 12, 14, 22, 37, 48
 Slovaquie 49
 slovène 12, 14,
 16, 22, 40, 48
 slovénce 75
 sò 58
 sociolinguistique 41
*Étude des usages de la
 langue à travers la société.*
- sogdien 12, 40, 53
 soluan 58
 somali 22, 37, 43, 66
 songe 66
 songhaï 43, 50, 66
 soninké 66
 sorabe 14, 40, 48
 sotho 22, 37, 43, 66, 69
 souabe 16
 soudaniqu 50, 66, 71
 soula 58
 souletin 49
 soumba 58
 soumbavan 58
 soundavais 37, 58
 smam tongo 15, 64
 statut d'une
 langue (status) 42, 72, 74
*Institutionnalisation
 de la place d'une langue
 dans un État.*
- subanon 58
 subiya 66
 Sud-Africaine,
 République 68
 sud-saharien 13
- Phylum incluant les
 familles nilo-saharienne et
 niger-congo.*
- suédois 12, 14,
 22, 33, 37, 40, 48
 Suisse 16, 18, 33
 sukuma 69
 sumérien 40
 Super-famille voir phylum
 Surinam (ex-Guyane
 néerlandaise) 64-65
 swahili (kiswahili) 22, 28,
 37, 43, 66, 68, 71
 swazi (swati) 22, 43, 66, 69
 syriaque 40
- ## T
- tabassarane 35
 tadjik 52, 54, 56
 tagalog 37, 58
 tagbanwa 58
 talouche 53
 tamachek 43, 50
 tamang 54
 tamazight 37, 43, 66
 tamoul 20, 22, 37, 40, 54
 tanana 60
 Tanzanie 69
 tarasque 62
 tatar 35, 37, 48, 52
 tatare 42
 tatoga 69
 tausoung 58
 tchadique 66, 70
 tchèque 12, 14,
 22, 37, 40, 48
 Tchèque (République)
 Tchèque) 49
 Tcherkesse 35
 tchéchtène 35
 tchoude 75
 tchouktche 35
 tchouktche-kamtchadale 13
 tchouvache 35, 52
 téda 50
 tehuelche (patago
 ou chon) 64
 téké 66
 télougou 20, 22, 37, 40, 54
 temné 66
 tétela 66
 tétun 58
 thaï-lao, thaï 13, 20,
 22, 37, 40, 56, 58
 thana 20
 tho 58
 thrace 75
 thraco-phrygien 12
 thuringien 16
 tibétain 20, 37, 54, 56
 tibéto-birman 17, 34,
 54, 56, 58
 tigré 43, 50, 66
 tigrinya 22, 37, 43, 50, 66
 timorais 15
 tiv 66, 68, 70
 tlapan 62
 tlingit 62
- tokelauan 60
 tokharien 12, 53
 tok-pisin 15, 60
 toku-no 56
 tonga 43
 tontemboan 58
 toraja 58
 torkana 66
 tomate 58
 toscan 16
 totonaque 62
 toubou 66
 toulou 54
 toungouze 34
 tourfanien 12
 touvinien 35
 transfert linguistique
 (language shift) 38
 trinidadien 19
 trio 64
 tsakhour 35
 tsat 58
 tsigane voir sinti-rom
 tsonga 43, 66, 69
 tsotsi taal 15
 tswa 66
 tswana 22, 37, 43, 66, 69
 tu 56
 tujia 56
 tupi 64
 turc 14, 22, 28,
 37, 40, 48, 52, 54
 turcophonie 28
 turi 66
 turkmène 22, 37, 52, 54
 tuvaluan 60
 txikao 64
 tyrolien 16
 tzeltal 62
 tzotzil 62
- ## U
- ukrainien 12, 14,
 22, 35, 37, 48
 umbundu 66
 uni 62
 urhobo 68
 ursari 42
- ## V
- va 58
 vedda 12
 vegliote 75
 véhiculaire, langue
*Langue de relation entre
 groupes ethnolinguistiques
 divers.*
- venda 43, 66, 69
 vénète 12, 75
 vénitien 16
 vepse 35
 vernaculaire, langue
*Terme désuet désignant les
 langues autochtones de
 populations dominées
 comme l'étaient les esclaves
 domestiques à Rome.*
- vietnamien 22, 37,
 40, 57, 58
 visayan 58
 vlach 42
 voltaïque 66
 vote 75
 vouté 70
- ## W
- waigeli 12
 waiwai 64
 wallisien 60
 wallon 18
 wandala 70
 wapishana 64
 warao 64
 waray 58
 wayampi 64
 westphalien 16
 wolof 43
 wu 17, 37, 56
- ## X
- xhosa 37, 43, 66, 69
 xiang 17, 37, 56
 xibé 56
- ## Y
- yae yama 56
 yagnobi 12, 53
 yaka 66
 yamana 64
 yans 66
 yao 66
 yapois 60
 yassi 75
 yatwingé 75
 yazyge 75
 yei 66
 yemba 70
 yi 56
 yiddish 17, 35, 40, 45
 yonaguni 56
 yoron 66
 yorouba 37, 43, 66, 68
 yougour 56
 yucathèque 62
 yuè
 (cantonais) 17, 37, 56
 yuma 62
- ## Z
- zambuangéno 15
 zandé 66
 zapothèque 62
 zarma 66
 zhuang-dong, zhuang-dai,
 zhuang-thaï,
 daïque 17, 34, 37, 56, 58
*Famille originaire
 du sud de la Chine
 et réunissant les groupes
 de langues dai (thaïes),
 zhuang et dong.*
- zoque 62
 zoulou 37, 43, 66, 69

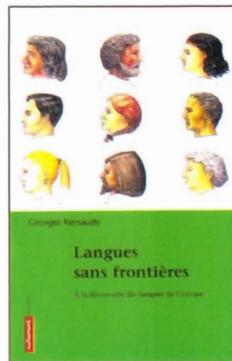
SUR LE MÊME THÈME :



264 pages 19,95 €



232 pages 19 €



384 pages 22,95 €

POUR LES PLUS JEUNES :

Pourquoi on parle français ?

Junior Société - 48 pages - 7,95 €



Atlas des langues du monde

Plus de 6 000 langues coexistent dans le monde. Où sont-elles parlées ? Par combien de personnes ? Depuis quand ? Quelles relations entretiennent-elles entre elles ?

L'Atlas des langues du monde se propose de répondre à ces questions en présentant clairement, non seulement la répartition géographique, historique et démographique des langues, mais aussi leur développement et leur déclin, mettant ainsi en avant l'enjeu géopolitique de ces phénomènes.

À l'heure où la biodiversité est enfin considérée comme devant être protégée, la diversité des cultures humaines fondées sur la multiplicité des patrimoines linguistiques, édifiés au cours des millénaires, ne devrait-elle pas, de même, être prise en compte et mieux préservée ?

Les cartes et graphiques, réalisés à partir des sources les plus sérieuses et les plus récentes, ainsi que les textes concis et clairs qui les accompagnent montrent combien la variété des usages linguistiques peut être considérée comme essentielle pour l'avenir de l'humanité.

Roland Breton est professeur émérite de Géographie à l'université de Paris 8 (Vincennes – Saint-Denis). Il s'est consacré depuis une trentaine d'années aux questions linguistiques à travers le monde. Il est notamment l'auteur de *Peuples et États : l'impossible équation ?* (Flammarion, Paris, 1998), *Du langage aux langues* (avec R. Bijeljac ; Gallimard, Paris, 1997), *L'Ethnopolitique* (Paris, PUF, 1995), *Géographie des civilisations* (Paris, PUF, 1987).

Krystyna Mazoyer est géographe-cartographe indépendante. Elle a dirigé la cartographie de la collection "Atlas du monde en fiches" aux Éditions Atlas et elle a réalisé les cartes du *Petit Larousse illustré* et du *Livre de la mer* (Larousse, 1998).

Joshua A. Fishman, le préfacier, est professeur émérite et professeur visitant de linguistique aux universités de Yeshiva (New York), Stanford (Californie) et New York.

Coll. Calvin - De Candolle - Adultes



CC 39 931



9 782746 704008

Illustration de couverture : © Abbas / Magnum Photos

14,95 euros - ISSN : 1254-0151 - ISBN : 2-7467-0400-5

Imprimé et broché en Italie